

Sommaire

AVANT PROPOS	2
Chapitre préliminaire	4
Chapitre I : Le marché et les mécanismes de l'économie de marché	10
Chapitre II : La structure des marchés.....	16
Chapitre III : Les faits économiques contemporains	24
Chapitre IV : Description et mesure de l'activité économique tunisienne	30
Chapitre V : La Consommation et l'Épargne Fondements théoriques	39
Chapitre VI : L'évolution des modes de consommation Cas de la Tunisie	55
Chapitre VII : La fonction de production	62
Chapitre VIII : L'investissement : du microéconomique au macroéconomique	73
Chapitre IX : La croissance économique les soubassements théoriques et pratiques	86
Chapitre X : Economie de l'innovation	96
Chapitre XI : La vocation de l'Etat dans les analyses théoriques	108
Chapitre XII : L'intervention de l'Etat Tunisien dans la sphère économique depuis l'indépendance	121
Chapitre XIII : Le rôle de la monnaie dans l'économie	128
Chapitre XIV : Le système financier tunisien	142
Chapitre XV : L'inflation.....	148
Chapitre XVI : Emploi et Chômage	155
Chapitre XVII : Economie de développement	162
Chapitre XVIII : Commerce International : Cas de la Tunisie.....	170

AVANT PROPOS

« Et si l'étude de l'économie ne peut en elle-même vous rendre riche elle vous fournira sans aucun doute un certain nombre d'outils qui vous aideront à atteindre cet objectif »

N.Gregory Mankiw

Le présent cours est destiné aux élèves ingénieurs de la première année. A priori, une question légitime peut être posée : quel est l'intérêt de l'enseignement de l'économie contemporaine pour le futur ingénieur ? Pourtant, les raisons sont multiples et nous sommes en droit de poser la question inverse : comment pouvons-nous dispenser ces étudiants de cet enseignement.

Tout d'abord, l'économie est indissociable de la vie courante des hommes, tous les problèmes qui nous entourent sont d'ordre économique. Déjà très tôt, l'élève ingénieur se trouve confronté à la question du choix de la spécialité, doit-il opter pour une formation de manager ou de concepteur ? S'il préfère devenir concepteur, se pose alors la question de la spécialité. Il se rendra vite compte que ce choix est tributaire de la conjoncture économique du pays. Il est donc amené à prendre des décisions économiques.

Ensuite, en tant qu'ingénieur engagé dans la vie active et participant à l'activité de l'entreprise, il est contraint d'interpréter et comprendre les questions économiques telles que la production, la productivité, la consommation, l'investissement, l'inflation, le commerce extérieur, la compétitivité, etc. Toutes ces notions sont indispensables à la prise de décision. Un ingénieur compétent ne doit en aucun cas négliger les problèmes économiques. Il doit être avisé de la vie économique pour prendre les décisions les plus efficaces qui vont avoir un impact direct sur l'activité économique de l'entreprise voire même sur la nation. En fait, il a la lourde tâche de contribuer au développement de son pays.

Enfin, l'enseignement de l'économie aide l'ingénieur à apprécier les effets de certaines mesures de politique économique et comprendre par conséquent les limites de celles-ci.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive de la nécessité d'enseigner cette discipline à l'élève ingénieur, ou du moins à l'initier à ce champ de connaissance, qui normalement doit être enseigné à tous. Il doit donc avoir une connaissance précise des notions essentielles et des mécanismes économiques.

L'objet de ce cours est de rendre la science économique accessible, pertinente, voire « plaisante » par le biais de l'étude des éléments indispensables à la connaissance du monde contemporain. Que ce cours réponde aux attentes de l'élève ingénieur et lui permette d'acquérir la culture et les connaissances nécessaires à la compréhension du monde économique. Je finirai simplement par reprendre au compte de l'économie l'adage « *nul n'est censé ignorer la loi* » pour avancer que « *nul citoyen actif n'est censé ignorer les règles élémentaires de l'économie* ».

Amel Sassi Tmar

Septembre 2013

Chapitre préliminaire

Le vocable "Economique" est d'origine grecque. Xénophon¹, au 5^{ème} siècle avant JC, fût le premier à utiliser ce mot pour intituler l'un de ses derniers écrits se rapportant à la question de l'économie.

Le terme "Economique" se compose de 2 mots : 'maison' et 'arranger'. Ainsi, l'Economique est l'effort par lequel est réalisé l'ordre dans la maison.

Les besoins humains sont illimités, leurs ressources sont limitées, les hommes doivent donc "mettre de l'ordre dans leur maison" pour satisfaire le maximum de leurs besoins. C'est un problème récurrent que rencontre tout chef de famille.

Ce n'est qu'au 16^{ème} siècle qu'un économiste français, Antoine Montchrestien², pensa à appliquer les règles de bonne gestion de la maison à la gestion de l'Etat. Ainsi, nous sommes passés de « la mise en ordre dans la maison » à « la mise en ordre dans la cité, dans l'Etat », puisque le politicien est confronté à la même problématique, à savoir, la rareté des ressources.

Actuellement, l'origine de la crise mondialisée est d'ordre économique se traduisant par une augmentation du chômage, l'aggravation du problème de la famine dans certaines régions, l'explosion de crises sociales et politiques dans la plupart des continents, etc. Pour bien comprendre ces problèmes, il faudrait tout d'abord déterminer le champ d'application de l'économie.

Cependant, il est nécessaire, d'ores et déjà de préciser la définition et l'objet de l'économie.

I/ Définitions et objet de la science économique

Plusieurs définitions ont été avancées pour définir ce qu'est l'Economique.

Définition1 : Dans son ouvrage intitulé : "Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776", Adam Smith définit l'économie comme étant la science de la richesse.

¹ Xénophon, philosophe, historien et chef militaire grec (430-355 avant JC)

² A l'origine, un auteur dramatique, né à Falaise (1575-1621), auteur de tragédies et d'un traité d'économie politique

Définition2 : Selon Raymond Barre³, "*la science économique est la science de l'administration des ressources rares. Elle étudie les formes que prend le comportement humain dans l'aménagement de ses ressources, elle analyse et explique les modalités selon lesquelles un individu ou une société affecte des moyens limités à la satisfaction des besoins nombreux et illimités*" (Economie politique, Paris PUF, Collection Thémis, 1969, tome 1).

Définition3 : d'après Paul Samuelson : "*l'économie est l'étude de la façon dont l'homme et la société choisissent, avec ou sans recours à la monnaie, d'employer des ressources productives rares qui sont susceptibles d'emplois alternatifs, pour produire divers biens, et les distribuer en vue de la consommation, présente ou future, des différents individus et groupes qui constituent la société*" (L'Economie, Paris Armand Colin, Collection U, 1972, tome1).

Cette définition insiste sur les concepts de rareté et de choix, nous pouvons montrer que l'activité économique a pour but de satisfaire les besoins humains, les ressources étant limitées, des choix sont donc nécessaires.

L'objet de la science économique est de mettre le monde en valeur (exprimer les richesses en termes monétaires). Pour le faire, toute société (qu'elle soit capitaliste ou socialiste, développée ou sous développée) doit résoudre trois problèmes fondamentaux :

- Quoi produire ? Quel bien ?
- Comment produire de manière à utiliser le moins de ressources ?
- Pour qui produire ? problème de répartition de la production nationale entre les individus de la société (pays socialistes, pays capitalistes).

II/ Le champs d'analyse de la science économique

Comme la science économique est amenée à expliquer les modalités selon lesquelles la société affecte des moyens limités pour satisfaire les besoins nombreux et illimités, elle s'appuie sur trois démarches différentes mais complémentaires.

³ Raymond Barre, né le 12 avril 1924 à Saint-Denis (La Réunion) et mort le 25 août 2007 à Paris, est un économiste et homme politique français.

II-1/ La microéconomie : Elle s'intéresse à l'analyse du comportement des agents économiques isolés. Elle traite dans le détail les décisions individuelles portant sur des biens et des services particuliers. L'individu est supposé être rationnel, c'est-à-dire son comportement est cohérent avec ses préférences et la limite de ses possibilités matérielles.

L'objectif du consommateur et de maximiser sa satisfaction compte-tenu de son budget limité.

L'objectif du producteur et de maximiser son profit en fonction de la technologie disponible.

Ainsi, ces décisions individuelles sont représentées par des courbes dites d'offre et de demande qui se rencontrent sur les marchés.

La microéconomie montre que le comportement rationnel des individus, bien informés, fait apparaître pour l'ensemble de l'économie un état d'équilibre optimal de l'offre et de la demande.

La théorie microéconomique considère que l'Etat ne devrait intervenir que dans des cas particuliers et devrait laisser les agents économiques se comporter rationnellement.

II-2/ La macroéconomie : elle s'intéresse au comportement d'un groupe d'agents, elle a pour objet d'analyser l'activité économique de la nation. Elle repose sur une démarche globale centrée sur les fonctions économiques fondamentales telles que : la consommation, l'épargne, la production, etc.

Toutes ces variables jouent un rôle important dans la politique économique. C'est une approche fondée sur l'étude de quantités globales ou d'agrégats correspondant aux actes économiques essentiels : production nationale, investissement, importation.

Ainsi, la macroéconomie est une représentation du fonctionnement de l'économie d'un point de vue global, qui privilégie les relations d'interdépendance entre les agents et entre les opérations économiques de manière à fournir des éléments permettant de guider les décisions de politique économique.

II-3/ la mésoéconomie : se situe à un niveau intermédiaire entre la microéconomie et la macroéconomie, elle s'intéresse à l'étude de la branche d'activité et du secteur. Elle analyse les

groupes qui, quelle que soit leur taille, détiennent suffisamment de pouvoir pour peser, affecter voir influencer la destinée de l'économie nationale, c'est l'économie de l'entreprise

Par ailleurs, l'analyse économique diffère selon que le facteur temps est pris ou non en considération. Nous distinguons :

- L'analyse statique fait abstraction du temps. Elle considère que les ajustements entre les variables sont simultanés. Ex : la consommation des ménages à l'instant « t » dépend de son revenu à ce même instant « t ».
- L'analyse dynamique tient compte du facteur temps. Elle s'intéresse à l'évolution des variables économiques. Ex : comment la consommation du ménage évolue quand son revenu varie.

III/ Les agents économiques

Pour comprendre comment s'organise l'activité économique, il est nécessaire de bien définir quels sont les principaux acteurs qui interviennent dans la vie économique, de même il faut préciser leur rôle au sein de la sphère économique.

Dans la littérature, est défini comme agent économique : une catégorie homogène qui regroupe les décideurs qui réalisent des opérations identiques et ont des spécificités communes.

Les agents économiques, appelés aussi unités institutionnelles, sont autonomes dans leurs interventions dans la vie économique.

Nous distinguons quatre types d'agents économiques : les entreprises, les ménages, l'Etat et le reste du monde.

III-1/ Les entreprises : Il s'agit de toute unité qui produit de la richesse. Elle combine des facteurs de production pour produire des biens et services marchands dans le but de réaliser un profit.

III-2/ Les ménages : C'est l'agent économique dont la fonction principale est de consommer et de détruire la richesse en vue de maximiser sa satisfaction

III-3/ L'Etat : C'est une forme d'organisation politique caractérisée par le monopole du pouvoir de contrainte sur un territoire et une population donnée. Il doit veiller au bien être des citoyens par ses interventions politiques et sociales par le biais de la politique économique conjoncturelle et structurelle et de la protection sociale.

III-4/ Le reste du monde : C'est l'ensemble des unités économiques non résidentes avec lesquelles sont effectuées des relations économiques tels que les mouvements d'importation, d'exportation, des transferts de capitaux.

IV/ La méthode de la science économique

L'économie concerne un champ d'analyse à la fois vaste et controversé. Pour saisir cette réalité complexe, l'économiste fait abstraction d'un grand nombre de détails qu'il juge non pertinents. Dans sa démarche, il s'appuie sur les étapes suivantes :

- L'observation : c'est la collecte d'informations et la description des phénomènes.
- L'abstraction : il s'agit de simplifier la réalité et d'éliminer les détails jugés non pertinents. A ce niveau l'économiste souligne les hypothèses émises pour arriver à la conclusion.
- La conceptualisation : l'économiste établit des lois qui expliquent le phénomène ainsi que son cadre.
- La confrontation avec la réalité : elle consiste à comparer les événements de la réalité avec les prédictions de la loi.

La loi est acceptée si elle répond aux événements réels, le cas échéant, elle est réfutée. Dans ce cas, l'économiste reformule ses hypothèses initiales et reprend la même démarche.

Le modèle doit être confronté à la réalité qu'il est censé expliquer afin d'être validé.

Cette démarche est utilisée pour la construction de modèles économiques définis comme étant la représentation simplifiée et formalisée de l'activité économique.

Un modèle est défini comme étant l'ensemble de relations mathématiques et d'équations mettant en rapport deux types de variables :

- ✓ Les variables endogènes, que nous cherchons à expliquer.
- ✓ Les variables exogènes, qui sont des données pour le modèle et qui expliquent les variables endogènes.

En revanche, la modélisation dans l'analyse économique connaît des limites :

- la complexité de par la diversité des situations,
- la complexité de par l'interdépendance des phénomènes,
- L'impossibilité d'effectuer une expérimentation contrôlée.

En guise de conclusion, il est judicieux de rappeler que l'économie générale est une science importante qui évolue constamment. Toutes les questions d'économie générale découlent de la rareté, du fait que les désirs de l'homme excèdent les ressources disponibles pour les satisfaire. L'économie étudie donc les choix que fait la société en composant avec la rareté.

Chapitre I : Le marché et les mécanismes de l'économie de marché

L'économie de marché désigne le système dans lequel les agents économiques peuvent vendre et acheter librement des biens, des services et des capitaux. La spécificité de ce type d'économie est que chaque agent économique agit en fonction de ses intérêts. Le profit, considéré positivement, y figure comme la récompense du risque.

Une telle économie s'organise autour du marché et repose principalement sur les lois du marché, notamment celles de l'offre et la demande pour réguler les activités économiques.

I-1/ La notion de marché

Le marché est le lieu de rencontre entre une offre et une demande d'un bien, sur lequel va s'établir un prix d'équilibre. C'est ce prix qui détermine les quantités du bien ou du service échangées.

Un marché est défini par différents critères à savoir : la nature des biens échangés, le lieu et sa périodicité.

- La nature des biens échangés : on y trouve, le marché des biens et services, le marché de travail, le marché des matières premières, etc.
- Le lieu : marché réel et marché fictif
- La périodicité : marché quotidien, marché hebdomadaire

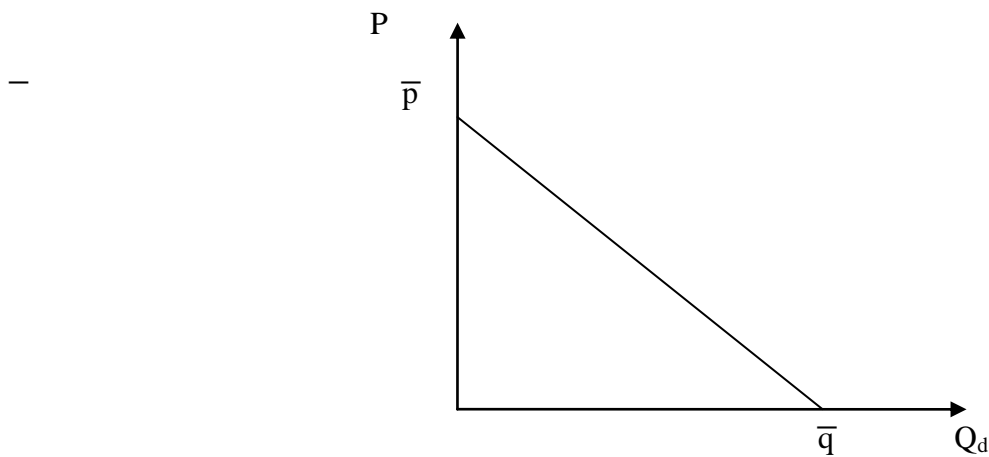
La notion de marché est souvent liée à l'existence d'une opération d'échange. Ainsi le rôle du marché s'avère primordial dans notre système économique. Pour fonctionner de manière satisfaisante, les échanges doivent être organisés.

I-2/ Les déterminants du marché

L'économie de marché désigne une économie où la régulation s'opère par la confrontation de l'offre et la demande sur un marché. Pour comprendre l'établissement de cette confrontation,

voyons l'intervention de chacun de ces deux agents économiques sur le marché à l'aide d'une représentation graphique.

I-2-1/ La fonction de la demande : Sur le marché, le consommateur cherche à maximiser sa satisfaction sous contrainte de son budget et du prix qui y figure. La quantité du bien demandé sera fonction du prix. Si la demande de consommation varie avec le prix, il existe une relation qui peut être représentée par la courbe de demande de la manière suivante :

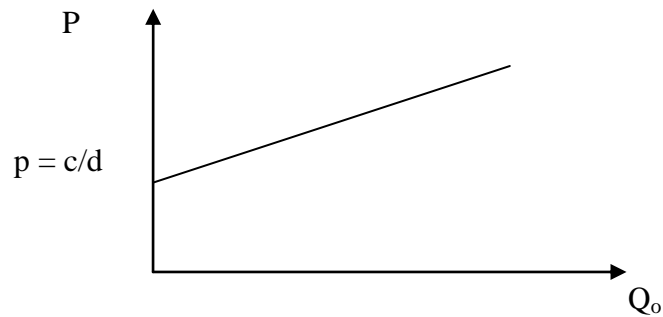


$Q_d = a - b \cdot p$, a et b deux scalaires positifs, représente la loi de la demande d'un bien et apparaît comme une fonction décroissante entre la quantité demandée d'un bien, au cours d'une période, et les différentes valeurs possibles de prix.

- Si $Q_d = 0$, le niveau de prix noté $\bar{p} = a/b$ s'appelle le prix de réservation
- Si $P = 0$, la quantité maximale que le consommateur souhaite acquérir c'est $\bar{q} = a$ et représente la quantité de saturation.

Un point donné sur la courbe indique une combinaison Prix-Quantité.

I-2-2/ La fonction d'offre : L'offre des producteurs dépend du prix des facteurs de production, de l'état de la technologie et des prix des autres biens, c'est à dire des concurrents.

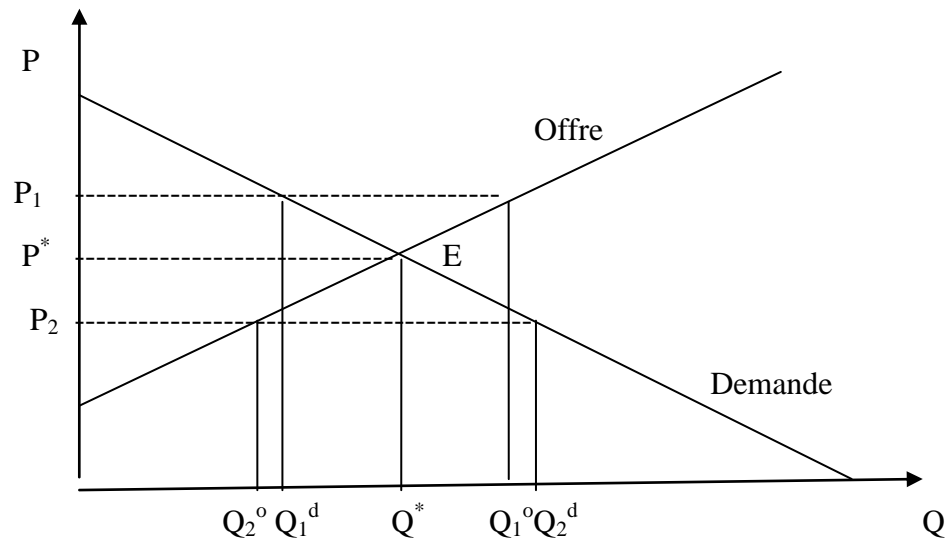


$Q_o = -c + d \cdot p$, c et d deux réels positifs, représente la loi de l'offre et apparaît comme une fonction croissante entre la quantité maximale offerte d'un bien au cours d'une période et les différentes valeurs possibles de prix.

Si le prix $P \leq c/d$, $Q_o = 0$. C'est-à-dire, si le prix de vente est inférieur à un certain seuil, défini en liaison avec l'importance des coûts de production, l'activité de production n'est plus intéressante.

La courbe est indéfiniment croissante signifie qu'il n'y a pas de limite supérieure à la production. Le producteur est disposé à augmenter son offre autant et aussi longtemps que le prix s'élève.

I-2-3/ L'équilibre du marché : La loi de l'offre et la demande donne le prix d'équilibre.



A l'intersection entre les deux fonctions, la quantité de bien ou service offerte est égale à la quantité de bien ou service demandée, et ce pour un prix qui correspondra au prix d'équilibre. La flexibilité des prix entraîne l'égalité des quantités d'offre et de demande.

- Si $P_1 > P^*$, la demande des consommateurs diminue et l'offre des producteurs dépasse la demande, traduisant une situation de mévente.
- Si $P_2 < P^*$, la demande des consommateurs augmente, alors que l'offre des producteurs baisse, c'est l'excès de la demande caractérisant une situation de pénurie.

La flexibilité des prix fait que le marché est auto régulateur.

L'économie de marché est caractérisée par le fait que le prix et les quantités produites dépendent pour l'essentiel de la confrontation de l'offre et la demande. Elle est synonyme d'économie libérale et d'économie capitaliste. L'efficacité de l'économie de marché s'explique par la concurrence qui a pour effet de permettre l'ajustement de l'offre à la demande.

Il y a concurrence lorsque le producteur est libre de vendre un bien au prix qu'il souhaite et avec les procédés qu'il désire. Afin de réduire le prix de revient au niveau le plus bas, il doit adopter la meilleure combinaison des facteurs de production (capital, travail).

Le fondateur de l'économie classique A. Smith assimile le marché à un organisme qui s'autorégule grâce à la "main invisible" et dans lequel l'intervention de l'Etat n'est pas décisive. Cependant A. Smith n'exclut pas une certaine forme de régulation par l'autorité publique.

Les avantages de l'économie de marché :

- En jouant sur les prix, les décisions de production et les choix des consommateurs deviennent cohérents
- L'investissement est dirigé vers les productions rentables
- Le progrès technique et l'innovation sont plus développés dans une économie de marché.

Souvent la concurrence est considérée comme un moteur d'innovation qui caractérise l'économie de marché.

Comme la concurrence rend l'économie plus dynamique, il est nécessaire que les intervenants respectent ses lois car dans le cas contraire cela entraînerait des dysfonctionnements.

Lorsque l'organisation du marché est entravée par des abus tels que la concurrence déloyale, la publicité mensongère ou les ententes (pour bénéficier des pouvoirs de monopole), l'efficacité économique est réduite.

I-2-4/ Organisation et limites de l'économie de marché : Les défenseurs de l'économie de marché estiment que dans la société chaque individu agit en fonction de ses intérêts et qu'un " tel laissez faire " conforte la croissance économique.

Pour garantir son efficacité, le marché doit être organisé, d'où la nécessité de règles qui exercent des contraintes sur les individus (interdiction de vol, contrôle des poids, définition de l'unité monétaire). Ces règles doivent être élaborées par les différentes institutions de l'Etat.

Le respect de ces règles garantit les libertés (dans les domaines des prix, de l'accès au marché et dans la lutte contre les abus de puissance économique).

Si théoriquement l'économie de marché est fondée sur le système libéral, l'économie adoptée par les pays développés à économie de marché se combine avec des restrictions et des règles imposées par l'Etat pour garantir le bon déroulement du marché. Ainsi l'intervention de l'Etat s'opère dans certains secteurs, notamment, ceux qui produisent les biens et services non marchands tels que l'éducation, la santé et le transport en commun...

Chapitre II : La structure des marchés

Tout bien ou service qui ne peut être obtenu librement dans la nature, c'est-à-dire qui doit être produit pour satisfaire un besoin, fait l'objet d'un échange sur le marché. Il y a donc autant de marchés qu'il y a de biens et services disponibles dans une économie.

Les firmes qui fabriquent des biens ou services similaires cherchent à satisfaire le même besoin. De ce fait elles entrent en concurrence les unes avec les autres pour gagner le plus grand nombre de clients.

Dans la pratique, les marchés ne se caractérisent pas tous par une structure de concurrence pure et parfaite, il existe une diversité de situation selon l'organisation du marché

II-1/ Le modèle de la concurrence pure et parfaite

Le marché de la concurrence pure et parfaite est présenté par Walras⁴ en 1874 et reformulé par Arrow et Debreu (1974). Walras a une vision idéale du marché qui est une source d'efficacité. Malgré les limites et les critiques, la concurrence pure et parfaite tient encore une place importante dans la pensée économique, d'où l'importance de l'étude de ce type de marché.

Un marché est en concurrence pure et parfaite s'il répond aux hypothèses suivantes :

- **Atomicité des agents** : elle se caractérise par la multitude d'acheteurs et de demandeurs de taille infinitésimale. Donc, aucun agent ne peut imposer sa loi et influencer le comportement des concurrents.
- **Homogénéité des produits** : les biens échangés ne sont pas dissociables. Ils sont identiques pour l'acheteur et ne peuvent se différencier que par leur prix.
- **Fluidité** : libre entrée et sortie, c'est-à-dire absence de toute entrave à l'accès sur le marché des acheteurs et des vendeurs.

⁴ Léon Walras, économiste libéral français (1834-1910)

- **Parfaite mobilité des facteurs de production** : les travailleurs et les capitaux se déplacent librement entre les différentes branches.
- **Transparence** : les offreurs comme les demandeurs disposent de la même information concernant les conditions du marché (quantités offertes et demandées, prix des échanges...)

Ce modèle de concurrence pure et parfaite définit une structure particulière de marché théorique sans soubassements pratiques, qui est très éloignée des conditions réelles du marché. C'est pourquoi l'analyse économique a déterminé d'autres types de marchés plus proches de ce qui se pratique réellement.

II-2/ Le monopole

Il s'agit d'une structure de marché extrême par rapport à la concurrence pure et parfaite. Le monopole est une entreprise qui se trouve seule à produire un bien ou service et doit donc satisfaire la totalité de la demande exprimée sur le marché.

Le modèle du monopole repose sur les deux hypothèses suivantes :

- Le bien produit ne doit pas avoir de substituts proches, permettant ainsi au monopole de maintenir son hégémonie.
- L'existence de barrière à l'entrée, empêchant ainsi les autres firmes de pénétrer le marché.

Le monopole est une forme d'organisation susceptible d'être pratiquée dans la réalité, notamment dans les situations suivantes :

1/ Le monopole naturel : il s'agit de la présence dans certains secteurs d'activité de rendements croissants ayant pour effet la réduction de la rentabilité des petites entreprises. Ce type de monopole est observé dans le secteur des télécommunications ou dans les sociétés de production et de distribution.

2/ Dans certains cas, une seule firme détient le contrôle d'une ressource rare. On peut citer l'exemple de l'entreprise sud-africaine De Beers qui dirige 80% de la production de diamants.

3/ L'exclusivité sur les brevets de fabrication. Pour protéger la recherche, la législation sur les brevets donne droit à l'entreprise qui invente un nouveau produit ou un nouveau procédé le privilège d'en être le seul producteur pendant un certain nombre d'années.

4/ Le monopole peut réviser sa stratégie commerciale lorsqu'il se sent menacé par l'arrivée de nouvelles firmes concurrentes. Il choisit de vendre à un prix inférieur au coût moyen de façon à décourager les producteurs potentiels qui vont vouloir investir dans la même activité.

II-3/ la concurrence imparfaite

Si le monopole est une situation relativement exceptionnelle, peu de marchés connaissent les règles de la concurrence pure et parfaite car toute violation de ces cinq règles : atomicité, homogénéité des produits, libre entrée, transparence du marché, mobilité des facteurs, entraîne des niveaux d'imperfection différents. Il y'a concurrence imparfaite si une seule de ces cinq règles n'est pas vérifiée.

La situation la plus fréquente est la présence d'un nombre réduit d'entreprises sur un marché. Chacune d'entre elles doit tenir compte de la politique commerciale de ses concurrentes. Pour se rapprocher de la situation du monopole, qui permet de réaliser le profit le plus élevé, les firmes vont tenter de se regrouper afin de dominer le marché

II-3-1/ Le cartel : Dans certains cas les entreprises, sans remettre en cause leur indépendance juridique, s'entendent pour limiter les effets de la concurrence, ces ententes portent sur le partage du marché, le niveau des prix, la fixation des quotas de production par firme.

L'objectif du cartel c'est de réduire la production et élever le prix par rapport à l'équilibre concurrentiel pour atteindre l'équilibre du monopole. Pour que le cartel puisse fonctionner d'une manière efficace, les membres sont amenés à supporter certains coûts. On en distingue les coûts de négociation et les coûts de surveillance.

Les coûts de négociation croissent avec l'effectif de producteurs (difficulté de s'entendre sur la répartition des quotas, la fixation du prix...)

Les coûts de surveillance sont observés lorsque l'un des membres du cartel se trouve tenté de pratiquer un prix légèrement inférieur à celui de l'équilibre du cartel. Dans ce cas l'entreprise détourne une partie de la demande qui aurait dû s'adresser aux autres membres du cartel.

Ce comportement de tricheur peut prendre une autre forme quand l'entreprise ne respecte pas les termes de l'accord du cartel. Sans agir sur le prix, elle procède à des ventes qui dépassent le quota fixé. D'une manière générale, dans le cadre d'un cartel à effectif assez élevé de firmes, il est difficile de perpétuer dans le temps l'entente entre elles car le risque de la dérèglementation est important, d'où la surveillance de la part des autres membres s'avère indispensable.

II-3-2/ la concurrence monopolistique : C'est une situation où les entreprises concurrentes sur le marché pratiquent une stratégie de différenciation de produit de manière à se créer une clientèle particulière. Si la politique de différenciation de produit réussit, l'entreprise acquiert une sorte de monopole sur son produit. La combinaison concurrence et monopole a amené Chamberlin⁵ à décrire cette situation de « concurrence monopolistique »

Ce modèle s'écarte de la concurrence pure et parfaite par l'abandon de l'hypothèse de l'homogénéité du produit, qui n'existe pas dans la réalité. Comme il s'éloigne aussi du monopole par la diminution du pouvoir économique du monopole sur le marché. Théoriquement le modèle de concurrence monopolistique maintient toutes les hypothèses de la concurrence pure et parfaite sauf l'homogénéité du produit qui fait état de la principale caractéristique distinctive de la concurrence monopolistique. La différenciation est, soit tangible (processus de production et facteurs de production), soit fictive (l'emballage, la marque, la publicité...)

Dans la réalité économique contemporaine, souvent les entreprises tiennent à garder leurs clients en leur proposant des biens ou des services légèrement différents et écoulés sous leur propre label.

⁵ Edward Hastings Chamberlin (1899-1967) était un économiste américain né à La Conner, Washington.

La différenciation peut prendre deux types de formes : horizontale ou verticale.

La différenciation est dite horizontale quand les producteurs offrent des biens ou services de qualité identique mais avec des caractéristiques différentes, ce qui leur permet d'augmenter le prix. Ce type de différenciation a été abordé par H.Hotelling⁶ en 1929, qui explique à partir de l'exemple de vendeurs de glace sur une plage l'impact de leur installation sur la fixation du prix.

La différenciation verticale, étudiée en 1933 par E.Chamberlin, correspond à une situation où les producteurs proposent des biens et services de qualité différente mais répondant au même besoin. En différenciant leurs produits, les firmes se livrent à une concurrence pour partie hors prix (rapidité des services de livraison, qualité du service après vente et du produit, innovation...). Enfin il faut préciser qu'en situation de concurrence monopolistique, l'entreprise ignore souvent les conséquences de sa stratégie sur les autres entreprises, notamment quand elles sont nombreuses. En effet, chaque firme est confrontée à une demande qui décroît comme si elle était en situation de monopole. Ainsi, si elle élève son prix alors que celui de ses concurrentes est maintenu constant, elle va perdre une partie de sa clientèle. Par contre si elle décide de réduire son prix alors que celui des autres producteurs ne bouge pas, elle va détourner une partie de la clientèle à son profit.

Si en situation de concurrence pure et parfaite, le prix est considéré comme une donnée pour la firme, en concurrence monopolistique celle-ci dispose d'un pouvoir de fixation simultané du prix et de la quantité. Elle vend moins et plus cher car les consommateurs sont prêts à payer plus pour se procurer un produit différencié.

II-3-3 L'oligopole : C'est une forme de marché caractérisée par un nombre réduit d'entreprises qui contrôlent la totalité de l'offre. Aucun producteur ne peut décider du volume de production réalisé par sa firme sans tenir compte de la réaction que sa décision entraîne chez ses concurrents. Les entreprises doivent donc adopter un comportement de type stratégique qui peut se traduire par un oligopole d'entente ou un oligopole de combat. Dans le cas de l'oligopole d'entente, les entreprises fixent ensemble le prix de vente ou les quantités échangées et forment un cartel. Comme elles peuvent se livrer à une guerre des prix pour ac-

⁶ Harold Hotelling (1895 -1973) statisticien et économiste théoricien

quérir des parts de marché : c'est l'oligopole de combat. Dans ce cas les décisions prises permettent rarement d'atteindre une situation optimale, c'est l'intérêt de l'apport de la théorie des jeux.

La théorie des jeux est une approche mathématique de problèmes de stratégie tels qu'on en trouve en économie. Elle examine les états où les choix de deux protagonistes ont des conséquences pour l'un comme pour l'autre. Cette théorie montre comment des individus rationnels maximisent leur satisfaction dans le cadre de stratégies et comment cette maximisation individuelle ne conduit pas toujours à l'optimum collectif.

L'exemple le plus célèbre de la théorie des jeux est celui du "dilemme du prisonnier" proposé par A.W.Tucker⁷ en 1950.

Le dilemme du prisonnier de A.W.Tucker : il caractérise les situations où deux firmes auraient intérêt à coopérer, mais où les incitations à trahir sont si fortes que la coopération n'est jamais adoptée par un joueur rationnel lorsque le jeu n'est joué qu'une fois.

Ce dilemme décrit la situation de deux suspects complices d'un délit. Faute de preuve, le juge va les interroger séparément en leur proposant les règles suivantes :

- Si les deux nient, la peine sera minimale, faute d'éléments au dossier (1 an de prison)
- S'ils avouent tous les deux, ils seront jugés mais bénéficient d'une peine plus légère car ils ont avoué (8 ans au lieu de 10 ans)
- Si l'un des deux prisonniers se dénonce et l'autre nie, celui qui aura avoué bénéficie de la clémence du tribunal et sera remis en liberté alors que l'autre sera condamné à la peine maximale (10 ans).

⁷ Albert William Tucker (1905-1995), mathématicien Canadien qui a fait d'importantes contributions à la topologie, la théorie des jeux et la programmation non linéaire

		Suspect N°1	
		Avoue	Nie
Suspect N°2	Avoue	(8,8)	(0,10)
	Nie	(10,0)	(1,1)

En fait, chacun des prisonniers adopte une stratégie dominante qui conduit, inéluctablement, à la solution qui est la pire pour les deux. Le prisonnier n°2 ne sait pas ce que "l'autre" va faire, mais compte tenu de la matrice du jeu, il a toujours intérêt à choisir la stratégie consistant à "avouer" (8 années de prison sont préférables à 10 et 0 à 1). Il en va de même pour le prisonnier n°1, ce qui fait que les deux prisonniers sont conduits, automatiquement (sous les hypothèses retenues) à la solution qui est la pire pour tous les deux, puisqu'elle totalise 16 ans de prison. La recherche de l'intérêt individuel ne permet pas toujours d'atteindre l'optimum collectif.

Le dilemme du prisonnier peut être appliqué à l'économie et permet de comprendre pourquoi certaines décisions semblent contraires à l'intérêt général.

Application du dilemme du prisonnier au cas de l'oligopole : soient deux entreprises A et B qui se partagent le marché. Les prix et les profits dépendent du niveau de la production sur le marché. Pour vendre une plus grande quantité de produits, les entreprises doivent baisser les prix, ce qui érode les profits. Considérons que chaque entreprise doit choisir entre un niveau élevé et un niveau faible de production et que chacune d'entre elles prend sa décision sans coopération avec l'autre.

Dans la matrice des gains du dilemme de l'oligopole qui suit, le chiffre de gauche concerne le profit attendu de l'entreprise A, et le nombre de droite, celui de l'entreprise B

		Entreprise B	
		Production faible	Production forte
Entreprise A	Production faible	(10,10)	(2,12)
	Production forte	(12,2)	(5,5)

La stratégie "production forte" est une stratégie dominante, car quel que soit le choix de l'entreprise B (production forte ou production faible), l'entreprise A fait un profit plus élevé (12 vaut mieux que 10 et 5 est préférable à 2), et il en va de même pour B. Les deux firmes choisissant une production forte, leur profit respectif est de 5, ce qui est une solution sous-optimale. Une entente leur aurait permis d'opter toutes les deux pour un faible niveau de production et de réaliser chacune un profit de 10.

Conclusion

L'activité économique contemporaine est marquée par la présence de marchés de plus en plus oligopolistiques. Cette orientation est le résultat du phénomène de concentration des firmes. Avec l'ouverture des marchés et l'internationalisation de la production, la concurrence devient ardue. En effet, seules quelques firmes parviennent à résister et à dominer le marché mondial. Il s'agit de firmes de grande taille. Ainsi, on assiste à un développement du phénomène de concentration de marché qui a tendance à se rapprocher progressivement de la structure de marché oligopolistique.

Il en découle que plus le niveau de concentration d'un marché est élevé plus les risques d'entente sont forts et la concurrence entre les offreurs s'affaiblit.

Chapitre III : Les faits économiques contemporains

L'objet de ce chapitre est de mettre en exergue les grandes tendances et les faits saillants qui ont marqué la morphologie économique du monde contemporain, notamment les pays développés à économie de marché et ceci depuis la fin de la deuxième guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Pour conserver une certaine acuité, nous allons procéder à un découpage qui s'inscrit dans une logique économique. Quatre périodes sont retenues selon les économistes.

III-1/ L'économie de production : 1945-1965

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les pays d'Europe occidentale se trouvent complètement dévastés avec d'énormes pertes humaines et matérielles. Confrontés aux exigences de la reconstruction, ils adoptent le plan Marshall proposé par les Etats Unis, qui à l'époque disposaient de fortes capacités de production. La priorité pour les nations européennes était de produire en grande quantité afin de faire face aux situations de pénurie de l'après guerre.

L'Entreprise s'est engagée dans la production de masse. Ainsi, le leader de l'Entreprise était l'ingénieur, considéré comme étant à la base de l'amélioration de la productivité⁸. L'Entreprise ne cherchait pas à communiquer avec le marché puisqu'elle n'en avait pas besoin car la demande des consommateurs était supérieure à l'offre.

Une telle stratégie a permis à l'ensemble des pays capitalistes de connaître une croissance économique spectaculaire accompagnée de profondes transformations sociales.

Le progrès économique a non seulement modifié les conditions de la production mais, il a par ailleurs amélioré le niveau de vie des ménages.

En effet, la croissance de la productivité, enregistrée dans l'industrie, a entraîné l'augmentation des salaires réels, qui à son tour a déclenché l'accroissement de la demande de biens de consommation, notamment les biens durables tels que : l'automobile, la télévision ou la ma-

⁸ La productivité est mesurée par le rapport : Production par tête/Emploi total

chine à laver. Cette évolution appelle en retour un surcroît d'investissement mobilisant les secteurs producteurs de biens d'équipement. La structure de la consommation se modifie. Le budget des ménages fait apparaître une baisse de la part de l'alimentation au profit d'autres produits de consommation comme les loisirs ou la santé.

La croissance économique s'est identifiée à l'industrialisation qui a mobilisé la main d'œuvre par la création de nombreux emplois. Avec un taux de l'ordre de 1%, le chômage était pratiquement inexistant, d'où certaines nations européennes ont dû faire appel à l'immigration internationale pour les besoins du marché du travail.

III-2/ L'économie de distribution : 1965-1973

Si au cours de la période 1945/65, la performance de l'Entreprise se mesure par sa capacité productive à pouvoir répondre à la demande, la conjoncture a complètement changé durant les années 1965 à 1973. En effet, une fois comblées les pénuries de l'après guerre, l'Entreprise se trouve dans une situation où l'offre égalise la demande.

L'efficacité de l'Entreprise est appréciée par rapport au niveau de son exploit à pouvoir assurer la distribution du produit sur l'ensemble du territoire national. On assiste donc à la prolifération de nouvelles formes de distribution.

En France, le premier hypermarché date de 1963 avec la naissance de Carrefour dans la banlieue parisienne suivi par Leclerc.

Cette période reste marquée par la production de masse et un taux de chômage encore faible passant de 1% à 1,8%. Ce léger accroissement est le fait d'un désajustement partiel entre l'offre et la demande du travail, dû à l'inadaptation de la qualification de la main d'œuvre à celle requise par les emplois proposés.

D'autre part, cette production de masse qui a débouché sur le développement de la grande distribution a affecté la stratégie de l'Entreprise puisque l'homme fort est désormais le commercial.

III-3/ L'économie de marché : 1973-1980

Alors que la croissance économique semblait assurée et équilibrée, les principaux indicateurs économiques ont commencé à se dégrader à partir des années 70. Le chômage et l'inflation ont atteint des niveaux importants. Le taux d'inflation est passé de 4,3% en moyenne sur la période 1965-1973 à 11% durant les années 1973-1980. Pour les mêmes périodes, le taux de chômage a atteint 6% contre 1,8%.

L'âge d'or de la croissance qui a caractérisé le monde de l'après guerre semble s'achever avec l'apparition de taux de croissance nuls, voir négatifs dans certains pays capitalistes.

A titre d'exemple la France a marqué une baisse du taux de croissance d'environ 5 points, soit 0,2% en 1975 contre 5% en 1973. Quant au Japon, pays à économie de marché, la chute a été beaucoup plus importante comme le montre le tableau ci-dessous.

Taux de croissance annuels moyens (%)

	1961-1973	1974-1975
EU	3,9	-1,2
France	5,5	0,2
GB	3,2	-1,1
Japon	9,9	-1,2
RFA	4,4	-1,4

Source : wharton, in rapport Ramsès, Dunod IFRI, 1989

Les "trente glorieuses"⁹ ont été réalisées grâce au développement de l'industrie fondée sur l'utilisation d'une énergie à très bon marché, à savoir le pétrole. Les économies de marché ont longtemps profité de la main mise des firmes occidentales sur l'exploitation du pétrole ce qui

⁹ Expression citée par J.Fourasti

leur a permis de maintenir les prix de cette énergie à des niveaux bas, puisqu'elles ont été les premières à en bénéficier.

Ainsi, si le pétrole a été un facteur déterminant dans la croissance économique des pays capitalistes, il en a été la cause de son ralentissement observée pendant la période 1973-1980. En effet, les coups de boutoir de l'OPEP ainsi que les événements politiques au Proche Orient enlèvent tout espoir de sécurité de l'approvisionnement. La logique de la croissance d'après guerre et celle des chaînes de production liées à bas prix de brut sont remises en question.

Dès lors, la décision prise par les pays de l'OPEP, en octobre 1973, d'augmenter brutalement le prix du pétrole a plongé les pays capitalistes importateurs d'énormes quantités d'hydrocarbures dans une dépression dont ils ne commencent à se relever qu'à partir de 1976. Le quadruplement des prix du baril de brut fut une surprise et constitue pour ces pays un défi majeur.

Les conséquences apparaissent au niveau du recul de la production industrielle. Face à une facture pétrolière plus élevée, les pays ont diminué leurs importations d'hydrocarbures afin de réduire le déficit extérieur. Pour tenir compte de cette hausse sur l'environnement économique, la firme a dû réviser ses projets. On assiste à un arrêt brutal des commandes aussi bien en produits de consommation intermédiaire qu'en biens d'équipement débouchant sur une vague de tensions inflationnistes.

En 1979, le "second choc pétrolier" aboutit à une flambée des prix. A cette date, le pétrole vaut neuf fois son prix de 1972.

Ce deuxième choc pétrolier a affecté davantage les économies de marché. En effet, les adaptations considérables que rend nécessaire ce changement majeur du prix de l'énergie et le "re-déploiement industriel" auquel il contraint, induisent une forte croissance du chômage.

III-4/ L'économie de la connaissance : de 1980 à nos jours

Une nouvelle phase économique marquée par les phénomènes suivants : la mondialisation, la révolution technologique accélérée et la montée persistante du chômage. Pour les pays déve-

loppés, cette période commence avec la fin des "Trente glorieuses". La plupart des pays de l'OCDE ont enregistré, à un degré variable, un ralentissement de la productivité.

Le ralentissement de la productivité s'explique par un rythme plus faible d'accumulation de capital, une moindre utilisation des capacités, des possibilités réduites de transfert et de rattrapage sur le plan technologique. Ainsi, la croissance du potentiel productif des grandes économies de l'OCDE s'était affaiblie.

Le contexte était différent pour les Pays Sous Développés (PSD). Ayant obtenus leur indépendance entre la fin des années 50 et au début des années 60, ils ont échoué dans les choix stratégiques de leurs politiques. Ils arrivent vers les années 80 avec une balance commerciale déficitaire, une dette extérieure importante marquée par un service de la dette affectant lourdement le budget public. Le recours à la dette internationale a été facilité par la conjoncture économique mondiale. En effet, suite au second choc pétrolier, il y a eu des transferts importants de ressources vers les pays pétroliers qui ont déposé ces excédents dans les banques commerciales occidentales. Comme les investissements et la demande des fonds ont diminué dans les pays développés, les banques se sont trouvées avec des excédents considérables ce qui les a conduites à faciliter l'octroi des crédits aux pays demandeurs de fonds.

Par ailleurs, les années 90 étaient marquées par l'expansion du marché des télécommunications mobiles qui reposent sur deux innovations technologiques : la radiocommunication (utilisant la transmission par les ondes hertziennes) et la téléphonie sans fil (permettant de transmettre des signaux en consommant un minimum de fréquences).

Les radiocommunications avec les mobiles connaissent un essor spectaculaire dans tous les pays industrialisés, soit 22% du marché mondial des télécommunications en 1997, contre 5% en 1981. L'électronique et l'informatique ont été introduites dans les méthodes de production et de gestion relatifs au secteur industriel et tertiaire. A titre d'exemple, dans l'industrie de l'automobile, les puces électroniques sont utilisées dans les injecteurs, les systèmes de freinage ABS, les boîtes de vitesse et les airbags.

Dans ce contexte, le conseil européen a manifesté, en Mars 2000 à Lisbonne, son ambition de faire de l'Europe "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du

monde d'ici à 2010"¹⁰ afin de répondre aux besoins de la société en termes d'emplois, de compétitivité, d'énergie et d'environnement. Pour y parvenir, l'UE s'est fixée comme objectif d'investir 3% du PIB en R&D, dont les 2/3 devaient être assurées par les entreprises privées.

Avec les crises financière et économique, l'échéance 2010 a été reportée à 2020.

Le développement de l'économie de la connaissance selon Pascal da Costa¹¹ et Aurélie Dudézert¹² exige l'existence de certaines conditions permettant aux entreprises de produire et de partager les connaissances. Valoriser la connaissance suppose les étapes suivantes :

- D'abord reconnaître au salarié un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de l'entreprise
- Proposer des modes de management permettant plus d'autonomie
- Accepter un mode d'organisation moins centré sur la spécialisation des tâches, ouvrant la voie à l'échange et la collaboration inter-fonctionnelle

Pour développer l'économie de la connaissance, il faut ouvrir la production de connaissances à l'ensemble de l'entreprise. Dès lors, le décroisement et l'implication de tous les salariés dans la production de connaissances permettent à l'entreprise de créer de nouvelles opportunités de marché.

¹⁰ Le Monde, 16/05/2011

¹¹ Economiste à l'Ecole Centrale de Paris

¹² Gestionnaire à l'Ecole Centrale de Paris

Chapitre IV : Description et mesure de l'activité économique tunisienne

La comptabilité nationale est une représentation simplifiée et quantitative de l'économie d'un pays à un instant donné. C'est un instrument fondamental tant pour la fixation des objectifs du plan que pour l'action économique de l'Etat en général.

La comptabilité nationale est étroitement liée à la recherche d'une plus grande maîtrise des politiques économiques, elle se doit d'améliorer la connaissance des principales grandeurs économiques. Elle fournit les informations suivantes, qui : investit, consomme, réalise des opérations de crédits, reçoit les différents revenus (profit, rentes, salaires, intérêt...) ? Pour remplir cette tâche, la comptabilité nationale définit des secteurs institutionnels et des fonctions économiques.

IV-1/ Les secteurs institutionnels

Au sens de la comptabilité nationale, les agents économiques s'appellent des secteurs institutionnels.

Par définition, un secteur institutionnel est un regroupement d'unités économiques ayant un comportement économique homogène et représentant un centre de décision. La classification des secteurs institutionnels se fait sur la base de l'identification de leur fonction principale dans l'économie.

La comptabilité nationale retient les secteurs suivants :

IV-1-1/ Les sociétés non financières : elles ont pour activité principale la production de biens ou de services marchands non financiers. Elles regroupent les entreprises publiques (STEG, Tunisair, Tunisie Télécom...) et des sociétés privées.

IV-1-2/ Les institutions financières : on y trouve les institutions de crédit et les entreprises d'assurances. Le rôle des institutions de crédit est de collecter l'épargne et de distribuer des crédits. Leur fonction principale est l'intermédiation financière. Quant aux entreprises

d'assurances, elles sont chargées de couvrir les risques de leurs clients, en échange des cotisations volontaires qui leur sont versées.

IV-1-3/ Les ménages : est considéré ménage chaque individu vivant seul ou chaque groupe d'individus habitant un même domicile. Ce secteur est constitué de toutes les unités institutionnelles résidentes dont la fonction principale est la consommation, éventuellement la production si celle-ci est organisée dans le cadre d'une entreprise individuelle.

IV-1-4/ Les administrations publiques : ce secteur comprend l'Etat et les collectivités locales. On y trouve :

- les administrations centrales : Ministères
- les administrations locales : Municipalités
- les administrations de sécurité sociale : CNSS, CNRPS, CNAM

Les administrations publiques produisent des services non marchands. Leurs ressources proviennent de prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts). Elles redistribuent leurs ressources aux autres acteurs économiques (subventions aux entreprises, aides, dépenses de santé, éducation).

IV-1-5/ Les administrations privées : elles fournissent des services non marchands (tels que les syndicats, les associations) ou des services marchands à but non lucratif (par exemple les comités d'entreprise). Ces institutions sont financées par des cotisations volontaires.

IV-1-6/ Le reste du monde : c'est l'ensemble d'agents économiques résidant à l'étranger et ayant des relations avec l'économie nationale.

IV-2/ Les fonctions des unités institutionnelles

Les fonctions principales sont regroupées en trois types d'opérations économiques : les opérations sur biens et services, les opérations de répartition et les opérations financières.

IV-2-1/ Les opérations sur biens et services : elles décrivent l'origine des biens et services et l'utilisation qui en est faite pour une période donnée. On y trouve : la production, la consommation, l'investissement, les importations et les exportations.

- **La production** : c'est l'acte de fabriquer des biens, ou mettre à la disposition d'autrui des services, en vue de satisfaire un besoin à partir de l'utilisation de matières premières et des facteurs de production (capital, travail). On distingue la production marchande vendue au prix du marché (celui qui permet de réaliser un profit) et la production non marchande qui correspond aux services de l'administration publique fournis à titre gratuit ou quasi-gratuit
- **La consommation** : il s'agit de la destruction plus ou moins rapide ou l'usage à travers l'utilisation des biens et services. La comptabilité nationale distingue la consommation intermédiaire et la consommation finale. La consommation intermédiaire correspond aux biens et services marchands qui sont réintroduits dans le circuit de production pour être détruits et transformés. La consommation finale correspond à l'utilisation des biens et services à leur stade final de production en vue de satisfaire un besoin individuel ou collectif.

La consommation finale comporte à la fois la consommation finale privée et la consommation finale des administrations.

- **L'investissement** : c'est le fait de supporter un coût immédiat en échange d'une production future ou une satisfaction future. Les agents économiques peuvent procéder à deux types d'investissement :

a/ l'investissement en capital fixe, appelé Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) correspondant à la valeur des biens durables acquis pendant plusieurs cycles de production, il s'agit des : machines, équipements et bâtiments.

b/ la variation de stocks qui retrace la hausse (investissement) ou la baisse (désinvestissement) de tous les biens en stocks tels que les matières premières les produits finis.

- **Les importations** : c'est l'opération d'achat de biens et services auprès de l'extérieur. Les importations tunisiennes sont évaluées CIF (Coast Insurance and Fret), en tenant compte des coûts de transport et d'assurance entre la Tunisie et le reste du monde.
- **Les exportations** : il s'agit des ventes de biens et services effectuées par des agents résidents à des non résidents. Elles sont évaluées FOB (Free On Board) c'est-à-dire

au prix du marché à la frontière tunisienne sans tenir compte des coûts de transport et assurances.

IV-2-2/ Les opérations de répartition : concernent le processus de distribution des richesses disponibles entre les groupes et les divers individus.

Au niveau de l'ensemble d'une économie, il ne peut y avoir répartition que dans la mesure où il y a une production préalable.

Les opérations de répartition décrivent la manière dont les revenus sont répartis entre les différents secteurs institutionnels. L'opération de répartition est une ressource pour l'agent économique qui la reçoit et un emploi pour celui qui la verse.

Les opérations de répartition comportent :

- ✓ La rémunération des salariés : salaires et traitements, charges sociales et primes...
- ✓ Les impôts indirects : prélèvements obligatoires de l'administration publique liés à la production et l'importation : TVA, droits de douane, taxes sur les produits pétroliers, alcools...
- ✓ Les subventions d'exploitation : transferts effectués par l'Administration publique aux unités productrices pour leur permettre de vendre à un prix inférieur aux coûts de production (farine, pain).
- ✓ Les revenus de la propriété liés à la possession d'un actif :
 - Intérêts : (obligation, bons, crédits), il s'agit d'une rémunération de créances
 - Dividendes : revenus liés à des titres de participation (action)
 - Revenus de la terre, brevets, licences.
- ✓ L'opération d'assurances dommage : primes opérées par les assurés et la remise d'indemnités par les assureurs

- ✓ Les impôts directs : prélèvements de l'administration publique sur le revenu et le patrimoine, impôts sur le revenu des ménages, taxes locatives, taxes de circulation des véhicules, impôts sur les bénéfices pour les sociétés.
- ✓ Les cotisations sociales : versements obligatoires des employeurs et employés aux organismes de sécurité sociale.
- ✓ Les prestations sociales : transferts courants effectués au profit des ménages : versements aux veuves, allocations familiales, dépenses d'aides sociales.

IV-2-3/ Les opérations financières : ce sont des opérations relatives à la création, la collecte et la mise en œuvre des moyens de financement nécessaires à l'économie. Toute opération financière est la contrepartie d'une opération sur biens et services ou d'une opération de répartition. Ces opérations constituent une modification du patrimoine financier des agents économiques.

Les opérations financières englobent :

- Les moyens de paiement nationaux comme : les billets, les pièces, les dépôts à vue transférables par chèques ou virement ou carte de paiement ainsi que les moyens de paiement internationaux telles que les devises.
- Les instruments de financement : prêts à court terme, crédit à moyen et long terme.
- Les instruments de placement : les instruments qui mettent en réserve les moyens de paiement sous une autre forme. Il s'agit de compte d'épargne, d'actions et des obligations.
 - une action est une participation au capital d'une entreprise, le détenteur de l'action est propriétaire d'une partie du capital de l'entreprise et il a droit à ce titre à des dividendes.
 - une obligation est un titre qui représente un prêt à une entreprise et qui donne droit à des intérêts.

IV-3/ La mesure de l'activité économique

L'activité économique d'un pays est mesurée à l'aide de certains instruments appelés agrégats. Ces agrégats sont des grandeurs synthétiques qui permettent de rendre compte de la façon selon laquelle une nation dispose de ressources et la manière dont ses ressources sont employées au cours d'une période donnée, généralement une année. Les agrégats les plus utilisés sont : le PIB, le PNB, le PNN et le PNNcf.

IV-3-1/ Définition des agrégats

Le produit Intérieur Brut (PIB) : c'est une mesure de la production nationale intérieure qui représente la valeur des biens et services produits au cours d'une période. De nombreux économistes considèrent le PIB comme le meilleur indicateur de la richesse d'un pays. En Tunisie, cette statistique est établie de manière annuelle. Son objet est de synthétiser en un seul chiffre la valeur en dinars de l'activité économique. Le PIB se décompose en PIB marchand (PIB_{Mchd}) et PIB non marchand (Le $\text{PIB}_{\text{NonMchd}}$).

- ✓ Le PIB_{Mchd} correspond à la valeur ajoutée (VA) des entreprises. La notion de VA est très importante. En effet lorsqu'une entreprise effectue une opération de transformation, elle crée un supplément de richesse qui correspond à la différence entre le prix de vente du bien ou service fini qu'elle vend sur le marché et le coût des éléments (matières premières, biens intermédiaires) qu'elle incorpore dans le processus productif. Ce supplément de richesse s'appelle la VA. Autrement dit, on définit la VA comme étant la richesse réelle créée par l'entreprise du fait de son activité productive

$$\text{VA} = \text{chiffre d'affaire} - \sum (\text{consommation intermédiaire})$$

Au niveau macroéconomique, l'ensemble des VA réalisées par toutes les entreprises constitue l'essentiel de la production intérieure brute.

$$\text{Le } \text{PIB}_{\text{Mchd}} = \text{la PIB} = \sum \text{VA}$$

- ✓ Le $\text{PIB}_{\text{NonMchd}}$: c'est la VA de l'Etat. Elle se réfère aux salaires versés par l'Etat, c'est-à-dire la somme des salaires de l'Administration Publique (SA).

$$\text{Le PIB}_{\text{NonMchd}} = \text{VA}_{\text{Etat}} = \text{SA}$$

Donc

$$\text{Le PIB} = \text{La PIB} + \text{SA} = \text{Le PIB}_{\text{Mchd}} + \text{Le PIB}_{\text{NonMchd}}$$

Si Le PIB est considéré comme un agrégat important, il pose quelques problèmes quant à la pertinence des résultats obtenus :

- Certaines activités ne peuvent être prises en compte dans le calcul du PIB, telles que : le travail domestique, le jardinage, le travail au noir, le bricolage, etc...
- La croissance du PIB n'est pas toujours synonyme de bien être (pollution, congestion, bruit, etc.)
- Le mode de comptabilisation peut être illogique. En effet, la surconsommation du tabac ou les accidents de la route sont retenus dans le calcul de la croissance du PIB (soins, prise en charge...).

Le produit National Brut (PNB) : c'est un concept économique qui s'intéresse à la création de richesse des agents économiques d'un pays quelque soit le lieu de création de cette richesse. Dans le calcul, pour obtenir le PNB les transferts et échanges de fonds nets avec l'étranger s'ajoutent au PIB.

$$\text{PNB} = \text{le PIB} + \text{Mouvement net des revenus (travail et capital) avec l'étranger}$$

$$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{RNRE}$$

Le produit National Net (PNN) : c'est le PNB diminué des amortissements (A)

$$\text{PNN} = \text{PNB} - \text{A}$$

L'amortissement c'est la dépréciation que subit le capital au cours d'une période par suite de son usure ou de son obsolescence.

Le PNN est un indicateur de la richesse nette créée et transférée au pays.

Le produit National Net au coût des facteurs (PNNcf) : si on déduit du PNN les impôts indirects nets de subvention, on obtient le produit national net aux coûts des facteurs.

PNNcf = PNN- IINS

Le PNNcf est égal au revenu national (RN), c'est-à-dire les richesses nouvelles créées et transférées au pays qui vont être réparties entre les agents économiques.

Par rapport à ces agrégats, les plus importants et les plus largement utilisés sont le PIB et le PNB. Ce sont deux concepts économiques très proches et significatifs, ils servent d'étalon pour mesurer la richesse économique d'un pays donné pour une année, ce qui permet une comparaison crédible dans le temps et dans l'espace.

Si la définition des agrégats économiques est importante, c'est parce qu'elle permet aux économistes d'observer les différents emplois de la production nationale, en d'autres termes de voir comment les ressources du pays sont utilisées.

Il faut souligner que chaque agent économique est à l'origine de flux entrant et sortant d'un montant équivalent. Par exemple, les ménages perçoivent des revenus qu'ils dépensent ou épargnent en totalité. Le circuit économique dans son ensemble est donc caractérisé par l'égalité suivante :

Ressources = Emplois

En terme de comptabilité nationale, le PIB (Y) est réparti en quatre groupes : la consommation (C), l'Investissement (I), les dépenses publiques (G) et le solde commercial (X-M), où X représente les exportations et M désigne les importations ;

$$Y = C + I + G + (X-M)$$

L'équilibre ressources-emplois de la nation est donné par l'identité comptable :

$$R = E \Rightarrow Y + M = C + I + G + X$$

Sachant que les ressources dans un pays proviennent, soit de la production nationale, soit de l'importation et les utilisations de ces ressources, appelées emplois, correspondent aux dépenses.

IV-3-2/ Evaluation des agrégats : un agrégat est évalué au prix du marché. Cette évaluation peut être exprimée à prix courants ou à prix constants :

Evaluation à prix courants : production en valeur nominale signifie que la production d'une année est évaluée au prix de la même année.

Exemple : production 2011 en Dinars courants est égale à la quantité de biens et services créés en 2011 multipliée par leur prix en 2011

$$\text{Production nominale 2011} = \text{Production en valeur 2011} = Q_{2011} * P_{2011}$$

Avec P : prix par unité produite et Q : quantité produite.

Evaluation à prix constants : production en volume ou production réelle. Cette évaluation élimine la hausse des prix entre deux périodes et mesure l'enrichissement effectif réel de la nation.

C'est une méthode qui consiste à mesurer une grandeur d'une année au prix d'une année de référence appelée année de base.

Exemple : **Production réelle 2011 au prix 2010** = $\text{Production}_{2011/2010} = Q_{2011} * P_{2010}$

Chapitre V : La Consommation et l'Épargne

Fondements théoriques

Produire, c'est créer des richesses et c'est en même temps distribuer des revenus qui permettent d'acquérir ces richesses. Celles-ci sont constituées de biens de consommation et de biens d'équipement.

Quant au revenu disponible, il se définit comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages, une fois perçues les prestations sociales et payés les impôts directs et cotisations sociales. Ce revenu disponible peut être consommé ou épargné.

Pour comprendre la façon dont se détermine le partage de revenu entre consommation et épargne, il est indispensable de faire un détour théorique (3^{ème} section). Mais avant d'aborder ce volet, il est important de commencer par un rappel de quelques notions de base (1^{ère} section) et de passer ensuite à l'étude des déterminants microéconomiques de la consommation et de l'épargne (2^{ème} section).

V-1/ Quelques notions de base

V-1-1/ La consommation

V-1-1-1/ Définitions : la consommation peut être définie de deux manières :

- ✓ Consommer, c'est l'acte d'utiliser un bien ou un service à des fins individuelles ou collectives.
- ✓ Consommer, c'est détruire immédiatement ou progressivement un bien ou un service dans le but de satisfaire un besoin.

La consommation est donc motivée par les besoins qu'un individu cherche à satisfaire à l'aide d'un bien ou d'un service prévu à cet effet.

D'une manière générale, l'économiste désigne par consommation l'usage d'un bien. Il considère la consommation comme la principale fonction des ménages. Elle se définit comme l'utilisation d'un bien (on désigne les biens durables dont l'utilisation est prolongée et les biens non durables qui sont détruits à la première utilisation) ou d'un service qui entraîne à plus ou moins long terme sa destruction.

La consommation aujourd'hui implique le plus souvent un acte d'achat préalable, donc de dépense. Une part infime de ce que consomme le citadin ou le rural en Tunisie aujourd'hui provient de sa propre production.

V-1-1-2/ Les différentes formes de consommation : La consommation n'est pas une fonction homogène, elle peut être décomposée selon un certain nombre de caractéristiques. On en distingue :

- ✓ **La consommation finale**, qui est uniquement le fait des ménages, sert directement à la satisfaction d'un besoin. Dans la consommation des ménages, on différencie "la dépense de consommation finale" (ce que les ménages paient) de "la consommation finale effective" (ce que les ménages consomment).
- ✓ **La consommation intermédiaire** est du ressort des entreprises. C'est l'ensemble des biens et services consommés au cours du processus de production. C'est-à-dire détruits ou incorporés à un produit plus complexe. Un même bien peut être consommé de façon intermédiaire ou finale, en fonction de l'usage, productif ou non, qu'en fait son utilisateur.
- ✓ **La consommation individuelle** : le bien ou service consommé est effectué par un seul individu. Il s'agit d'achat de biens et services destinés à la satisfaction directe des besoins individuels. La consommation individuelle inclut aussi l'autoconsommation, c'est-à-dire l'utilisation de produits qui proviennent du jardin familial ou le logement dont on est propriétaire. Les ménages consomment en majorité des biens et services pour leur usage exclusif.

Une partie de leurs besoins peut ne pas être satisfaite directement par le marché, qui est incapable de leur fournir les biens économiques correspondant d'où le recours à un autre type de consommation appelé consommation collective.

✓ **La consommation collective** : le bien ou service est consommé par plusieurs individus sans possibilité d'exclusivité, et ce, en leur permettant de satisfaire le même bien. La consommation collective présente certaines caractéristiques, il s'agit des services non marchands qui sont produits par les administrations publiques et consommés de manière collective. Dans ce type de consommation on distingue :

- Les services collectifs individualisables où les consommateurs de ces services peuvent être identifiés (transport en commun...)
- Les services collectifs non individualisables qui touchent l'ensemble de la société, sans possibilité d'identification des consommateurs (défense nationale assurée par l'armée...).

La consommation de services non marchands est appelée consommation collective car c'est l'ensemble de la collectivité qui participe au financement de leur production, par le versement d'impôt ou de cotisations sociales.

V-1-2/ L'Épargne : les ménages disposent d'un revenu disponible qu'ils consacrent en grande partie à des dépenses de consommation. Néanmoins, une partie de ce revenu n'est pas dépensée immédiatement par les ménages qui préfèrent l'épargner en vue d'une utilisation future.

V-1-2-1/ Définitions : selon Christian Bialès¹³, l'épargne est un flux issu de revenu que produit sur une période donnée le capital (ensemble des actifs à la tête desquels se trouve l'entité économique considérée, capital vient du latin caput qui veut dire "tête"), et dont l'emploi est l'accumulation d'actifs qui participe à l'augmentation du capital détenu entre le début et la fin de la période.

L'épargne peut être aussi la partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas consacrée à une consommation présente mais à une consommation différée dans le temps.

Au niveau micro économique, l'épargne résulte de la décision d'un agent de renoncer à une consommation immédiate, pour l'effectuer dans le futur. Cette épargne est rémunérée par un

¹³ Christian Bialès, économiste français, né en 1947 à Besançon, Professeur de chaire sup. en économie-gestion.

taux d'intérêt que les banques concèdent à ses clients en contrepartie de l'utilisation de ce montant.

Généralement, les ménages épargnent pour différents motifs :

- ✓ L'épargne de prévoyance : disposer de liquidité pour financer des achats futurs importants
- ✓ L'épargne de précaution : pour se prémunir contre les aléas de la vie (accident, maladie, chômage...) les ménages veulent disposer d'une réserve qui constitue une marge de sécurité.
- ✓ L'épargne spéculative correspond à la partie du revenu épargnée dans le but de tirer partie des occasions de plus value en capital (achat de bijoux, de logement, de terrain, de titre financier...), dans l'espoir de voir leur prix grimper.

A l'échelle macroéconomique, l'épargne est la différence entre le revenu national et la consommation globale. De ce fait et au niveau international, les pays déficitaires dit pays débiteurs peuvent avoir recours à cette épargne provenant des pays créditeurs pour combler leur déficit, c'est le cas des Etats Unis avec la Chine.

V-1-2-2/ Les différentes formes de l'épargne : tout agent économique est amené à prendre une décision relative à la part du revenu qui va être consommée immédiatement et celle qui va être épargnée. La part du revenu épargné est placée dans différents actifs qui constituent le patrimoine de l'épargnant. Ces actifs sont regroupés en deux catégories.

- ✓ Les actifs financiers : ce type d'actifs se réfèrent aux ménages tels que, assurance vie, valeurs mobilières de placement, livrets d'épargne. Le placement est généralement lié à la recherche d'un rendement financier et donne lieu à une rémunération dont le taux d'intérêt est la forme courante. Cette forme d'épargne permet de disposer à terme d'une augmentation des sommes placées à la banque, dans des produits financiers. Les placements financiers sont devenus plus attractifs et se sont accrus depuis les années 90.

- ✓ Les actifs non financiers : ils englobent les autres actifs constituant le patrimoine des ménages. Il s'agit des actifs monétaires et des actifs réels.
 - Les actifs monétaires contiennent la liquidité monétaire. Cette forme d'épargne liquide permet à l'agent économique d'avoir de l'argent disponible. La monnaie thésaurisée ne rapporte rien à son détenteur, elle peut même perdre de sa valeur en cas d'inflation.
 - Les actifs réels incluent le mobilier, les machines, les terrains, les constructions, les logements.
 - Dans le patrimoine des ménages, le logement représente le principal actif non financier.

V-2/ Les déterminants microéconomiques de la consommation et de l'épargne

Si l'acte de consommer signifie une utilisation immédiate du pouvoir d'achat, épargner consiste à différer dans le temps la décision d'achat. L'arbitrage des ménages dans la décision de consommation et d'épargne est expliqué par plusieurs déterminants.

V-2-1/ Les déterminants de la consommation : la consommation est un acte à la fois économique et social. Ce qui nous conduit à faire la distinction entre les déterminants non économiques et les déterminants économiques.

V-2-1-1/ Les déterminants non économiques : ils se réfèrent aux facteurs sociologiques qui interviennent dans l'acte de consommation. En effet, la consommation est déterminée par l'environnement socioculturel dans lequel se trouve le consommateur. Les sociologues retiennent les facteurs suivants :

- ✓ **La classe sociale :** la reproduction du mode de vie de la classe sociale d'origine influence la consommation.

- ✓ **La catégorie socioprofessionnelle (CSP)** : pour s'identifier à la CSP à laquelle il appartient, l'individu va adopter une attitude de mimétisme.
- ✓ **L'âge** : l'enfant ou l'adolescent vont exprimer des besoins de consommation différents de ceux des individus âgés.
- ✓ **"La consommation de signes"**, dans ce type de consommation, le bien n'est pas choisi en fonction de ses caractéristiques mais pour l'image perçue ou le prestige qu'il présente.
- ✓ **Le mode de vie** : la consommation est en partie influencée par le mode de vie de la personne.
- ✓ **L'effet d'imitation** : en fonction de la classe sociale, certains groupes de niveau social "inférieur" cherchent à imiter le groupe social de niveau "supérieur".
- ✓ **La publicité** : d'une manière générale la demande dicte l'offre mais avec la publicité produite par les entreprises, on assiste au phénomène de la "filière inverse" cité par Galbraith, c'est-à-dire l'offre qui détermine la demande.

V-2-1-2/ Les déterminants économiques : pour les économistes, le choix du consommateur dépend de son revenu et du prix du bien. Voyons dans quelle mesure ces deux contraintes limitent la capacité de l'individu à consommer.

V-2-1-2-1/ Le prix : la demande est une fonction décroissante du prix. Il existe cependant des exceptions dues à :

- ✓ L'effet de snobisme selon la nature du produit
- ✓ L'imitation
- ✓ L'anticipation d'une augmentation des prix

Si la consommation varie avec les prix, il existe une relation inverse entre le prix d'un bien et sa demande exprimée par les consommateurs appelée l'élasticité de la demande par rapport au prix. Le concept de l'élasticité nous indique dans quelle mesure la quantité demandée (notée D) d'un bien réagit aux variations du prix (noté P) de ce bien. Elle se mesure de la manière suivante :

$$e_p = (\Delta D/D) * 100 / (\Delta P/P) * 100 < 0$$

L'élasticité de la demande correspond donc à la variation relative de la quantité demandée lorsque le prix augmente(ou baisse) de 1%. En vertu de la loi de la demande, la variation relative de la quantité est toujours en sens inverse par rapport à la variation relative du prix. On retient la convention selon laquelle il est indiqué de prendre la valeur absolue de ce rapport des variations relatives.

Dans le cas général, l'élasticité de la demande évolue entre zéro et l'infini.

- Si $e_p = 0 \implies$ la demande est inélastique à l'extrême ou parfaitement inélastique car les quantités demandées sont insensibles à toute variation du prix.
- Si $0 < e_p < 1 \implies$ la demande est inélastique, avec des quantités demandées qui varient en sens inverse mais moins proportionnellement que le prix.
- Si $e_p = 1 \implies$ les quantités demandées varient dans le même pourcentage que le prix. On dit que la demande est iso-élastique.
- Si $1 < e_p < \infty \implies$ la demande est élastique, puisque les quantités demandées varient plus proportionnellement que le prix.
- Si $e_p \rightarrow \infty \implies$ la demande est parfaitement élastique ou élastique à l'extrême suite à une variation légère du prix, la quantité demandée devient nulle.

V-2-1-2-2/ Le revenu : chaque consommateur dispose d'un revenu qu'il consacre à la consommation. Suite à une augmentation de son revenu, la consommation s'accroît. Il arrive que l'accroissement du revenu ne se traduise pas par une augmentation de la consommation mais par la constitution d'une épargne.

Ce comportement est mis en évidence par le calcul de l'élasticité de la demande par rapport au revenu.

L'élasticité de la demande par rapport au revenu permet de :

- nous renseigner sur la façon dont le consommateur va réajuster ses quantités demandées lorsque son revenu varie.
- classer les besoins en différentes catégories.

Elle est calculée de la façon suivante :

$$e_R = \text{variation de la demande} / \text{variation du revenu} = (\Delta D/D)*100 / (\Delta R/R)*100$$

- Si e_R est négative, ceci signifie que suite à une augmentation du revenu, le consommateur réduit sa demande. Ceci correspond au bien inférieur.
- Si $e_R = 0$, la variation du revenu n'a aucune incidence sur la consommation.
- Si $0 < e_R < 1$ \implies la variation du revenu a affecté la demande dans le même sens mais à un rythme plus faible. On parle ici de biens normaux.
- $e_R = 1$ \implies la quantité demandée varie dans la même proportion que le revenu.
- $e_R > 1$ \implies la quantité demandée varie dans le même sens que le revenu mais à un rythme plus élevé \implies ceci correspond à la catégorie des biens supérieurs.

La notion d'élasticité est fondamentale. Si le calcul de l'élasticité prix permet à la firme de fixer un prix de vente optimal, l'usage de l'élasticité revenu peut aider le gouvernement dans les choix économiques à adopter. Par exemple, quel sera l'effet d'une politique de relance économique par distribution de revenu aux ménages sur la consommation globale ?

V-2-2/ Les déterminants de l'épargne : l'épargne joue un rôle essentiel dans une économie. Elle est la contre partie de l'investissement qui permet le maintien de la croissance. Elle constitue un enjeu particulier pour les pouvoirs publics. L'épargne concerne aussi bien les ménages et les entreprises que les administrations publiques. Néanmoins, c'est l'épargne des ménages qui représente la part la plus importante au niveau de l'épargne nationale.

Dans les facteurs déterminants de l'épargne, l'économiste fait la distinction entre les facteurs conjoncturels et les facteurs structurels.

V-2-1-1/ Les déterminants conjoncturels : on y trouve le revenu, l'inflation, le taux d'intérêt et la fiscalité.

- ✓ **Le revenu :** à mesure que le revenu s'élève, l'épargne augmente.
- ✓ **Le taux d'intérêt :** plus le taux d'intérêt est élevé, plus les ménages seront tentés d'épargner surtout à court terme. A long terme, une hausse du taux d'intérêt peut pousser les ménages à épargner moins car ils pourront obtenir plus en plaçant moins.
- ✓ **L'inflation :** ce facteur a des effets ambivalents sur l'investissement. D'un côté l'inflation peut pousser les ménages à épargner davantage afin de compenser la baisse de la valeur réelle de leurs encaisses ("effet d'encaisse réelle"). Mais d'un autre côté elle peut entraîner l'effet de "fuite devant la monnaie", dans ce cas l'anticipation de l'inflation par les ménages peut les conduire à acheter maintenant ce qu'ils paieront plus cher ultérieurement et donc à réduire leur épargne.
- ✓ **La fiscalité :** l'Etat peut encourager l'épargne en accordant des exonérations ou des crédits d'impôts

V-2-1-1/ Les déterminants structurels :

- ✓ **L'incertitude et le chômage** favorisent la constitution d'une épargne pour faire face à un risque accru de baisse de revenus.
- ✓ **L'impact de l'endettement :** face à l'importance des déficits publics, les ménages tendent à augmenter leur taux d'épargne en prévision des hausses d'impôts futurs que le creusement des déficits publics rendra nécessaires.
- ✓ **La retraite et la protection sociale :** si la mise en place d'un système de protection sociale et l'existence d'un système de retraite par répartition ont eu pour effet de réduire le besoin d'épargner, tel n'est pas le cas dans la conjoncture économique actuelle puisque les menaces pesant sur l'avenir des retraites pousseraient les ménages à épargner davantage
- ✓ **L'altruisme intergénérationnel :** selon R.J. Barro, chaque génération ne se préoccupe pas que de son seul bien être mais de celui de la génération suivante. Elle épargne

nerait afin de pouvoir léguer à ses descendants un héritage leur permettant de faire face aux dépenses futures.

V- 3/ L'approche théorique de la consommation et de l'épargne

Si l'analyse microéconomique montre que les facteurs qui affectent la décision de consommation, affectent aussi la décision d'épargner, qu'en est-il au niveau macroéconomique ? En d'autres termes, quels sont les principaux enseignements retenus dans la théorie économique ?

V-3-1/ La fonction de consommation de Keynes : John Maynard Keynes fut le premier économiste à formuler clairement une fonction de consommation à l'échelle macroéconomique et à lui donner une place importante dans l'analyse économique théorique. Cette fonction est envisagée comme une relation stable entre la consommation et le revenu disponible des ménages.

L'analyse de la consommation chez Keynes repose sur les hypothèses suivantes :

- ✓ L'existence d'une relation privilégiée entre la consommation et le revenu qui repose sur la consommation globale, c'est donc une approche macroéconomique.
- ✓ La relation entre la consommation et le revenu s'exprime par la propension moyenne à consommer, notée PMC. Elle détermine la part du revenu des ménages qui est consacrée à la consommation et elle se calcule par le rapport entre la consommation finale des ménages et leur revenu disponible :

$$\text{PMC} = \text{CF des ménages} / \text{revenu disponible} = C / \text{RD}$$

- ✓ l'analyse de Keynes repose sur une approche dynamique de la fonction de consommation. Il s'agit d'analyser les variations de la consommation globale provoquées par la variation de revenu disponible des ménages. Il définit alors la propension marginale à consommer notée, PmC ou c, qui exprime la variation de la consommation résultant d'une croissance donnée du revenu.

$$\text{PmC} = \Delta C / \Delta R$$

En d'autres termes, c indique la proportion de l'accroissement supplémentaire de revenu qui sera consacrée à la consommation.

- ✓ **La loi psychologique fondamentale** : Keynes considère que la propension est une fonction "assez stable" de telle sorte que le montant de la consommation dépend essentiellement du revenu disponible. Il ajoute que l'augmentation de la consommation engendrée par l'accroissement du revenu reste inférieure à cette dernière. Ainsi, selon Keynes la propension marginale à consommer est positive et inférieure à 1 et la propension moyenne à consommer est décroissante (effet de saturation des besoins). A cet effet Keynes annonce une loi appelée la loi psychologique fondamentale qui stipule que : "...en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation, à mesure que leur revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu". Cette réflexion suppose que la PMC diminue lorsque le revenu s'élève.
- ✓ **L'expression de la fonction de consommation keynésienne** : la fonction de consommation exprime le niveau de la consommation globale pour chaque niveau de revenu disponible.

Soit C_t : consommation de la période t

Y_{dt} : revenu disponible de la période t

On a $C_t = f(Y_{dt})$

Comment se fait la répartition du revenu disponible ? Par définition le revenu disponible est réparti entre les dépenses de consommation C_t et l'épargne S_t :

$$Y_{dt} = C_t + S_t$$

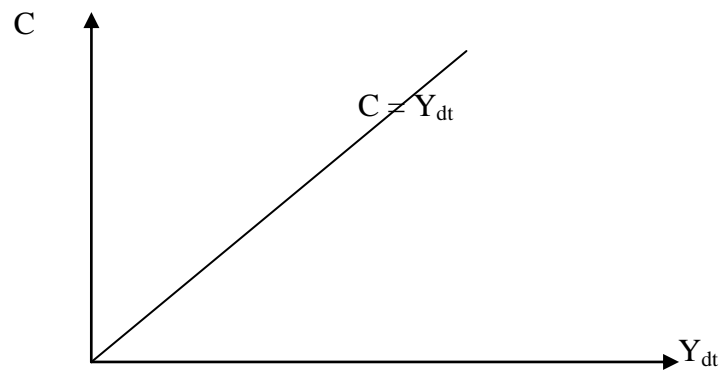
Plusieurs cas peuvent se présenter :

1^{er} cas : tout le revenu disponible est dépensé pour des achats de consommation,

$$Y_{dt} = C$$

cette fonction de consommation est appelée relation de comportement. La droite représentant la fonction de consommation est

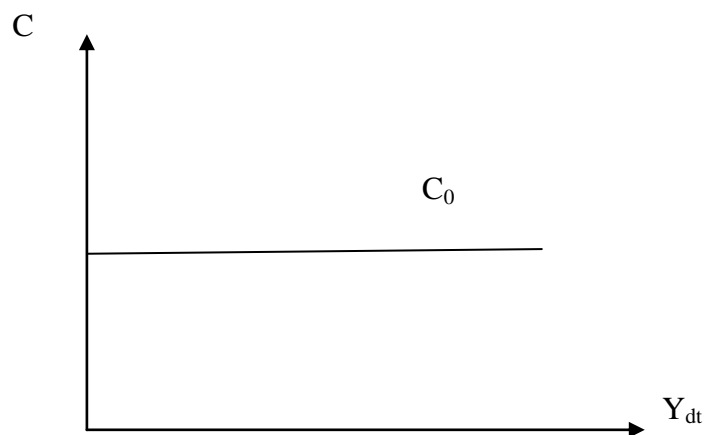
$$C = Y_{dt}$$



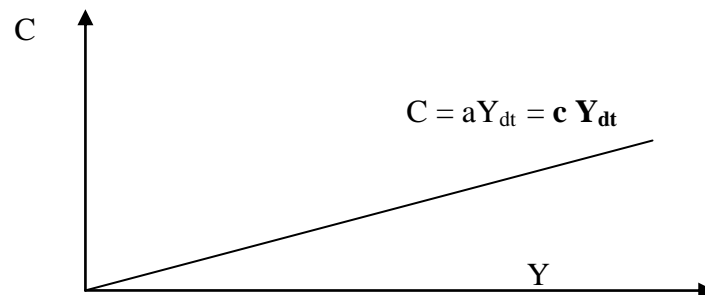
La PMC et la PmC sont constantes.

Remarque : Cette relation de stricte proportionnalité peut être remise en cause puisqu'il semble qu'il existe un certain seuil vital qui constitue la consommation incompressible.

2^{ème} cas : les ménages consomment toujours un montant fixe quelque soit le niveau de Y_{dt} ==> dans ce cas le montant de la consommation est indépendant du revenu disponible ==> $C = C_0$, cette consommation est appelée consommation autonome (C_0)



3^{ème} cas : les ménages consomment une proportion de leur revenu, le reste est épargné.



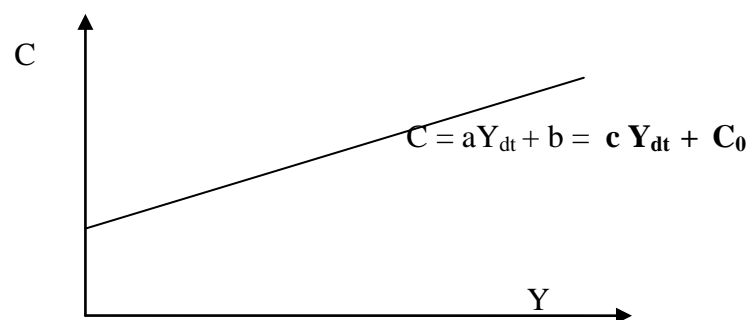
Le montant suivant lequel les dépenses de consommation augmentent pour chaque unité additionnelle de revenu disponible, est une fraction appelée propension marginale à consommer PmC notée $c = \Delta C / \Delta Y_{dt}$. La consommation qui en résulte suite à l'augmentation d'une unité monétaire de revenu disponible est appelée consommation induite.

Si la consommation induite est la seule forme de consommation, on a alors :

$$C = c Y_{dt} , \text{ avec } c = \text{PmC}, \text{ d'où l'épargne } S = Y_{dt} - C \implies S = (1-c) Y_{dt} = s Y_{dt}$$

On a : $S = s Y_{dt}$ avec $s + c = 1$ et $s =$ propension marginale à épargner.

4^{ème} cas : la fonction de consommation de type Keynésien a deux composantes : une composante autonome (C_0) et une composante induite ($c Y_{dt}$).



$$C_t = c Y_{dt} + C_0 \implies S_t = s Y_{dt} - C_0$$

V-3-2/ L'extension de la théorie : de nombreux travaux post keynésiens ont complété l'analyse de la fonction de consommation en approfondissant la théorie de Keynes qui stipule que la consommation globale dépend du revenu disponible. Les résultats obtenus sont différents selon qu'on se situe dans le court terme ou le long terme.

V-3-2-1/ Sur le long terme, les études les plus connues sont les suivantes :

✓ **Kuznets¹⁴** constate que la part du revenu consacrée à la consommation reste stable. En effet, il a démontré sur une étude à long terme la constance de la PMC et l'égalité approximative entre propension moyenne et propension marginale, résultat contradictoire avec les hypothèses de Keynes. Kuznets conclut que l'augmentation du revenu se traduit par une augmentation équivalente de la consommation, ce qui ne signifie pas que les ménages ont plus de besoins à satisfaire, mais plutôt qu'ils consomment des biens et services de qualité supérieure.

✓ **J.S. Duesenberry (l'hypothèse du revenu relatif) :** soutient l'idée que la consommation dépend des facteurs psychologiques. Il est parti d'une étude réalisée sur la population américaine (1949) qui fait apparaître l'effet d'imitation dans le mode de consommation. Suite à une augmentation du revenu, les consommateurs de la classe plus pauvre cherchent à copier le type de vie de la classe sociale supérieure en ayant une propension à consommer plus forte.

Ainsi la consommation s'élève plus fortement que le revenu, aux dépens de l'épargne.

✓ **Friedman¹⁵ (l'hypothèse du revenu permanent) :** part du principe que la consommation de la période ne dépend pas uniquement du revenu de la période mais de l'ensemble des revenus anticipés. Il définit le revenu permanent comme le revenu jugé normal par l'individu en fonction des recettes passées et anticipées. Il est déterminé par rapport à son niveau d'étude, de ses compé-

¹⁴ Simon Kuznets, Prix Nobel d'économie en 1971. Ses études sur la consommation ont été réalisées aux Etats Unis sur la période 1868-1938.

¹⁵ Milton Friedman, Prix Nobel d'économie en 1976, il est le chef de fil du courant monétariste, auteur de l'hypothèse du revenu permanent, il juge la théorie de keynésienne idéologique

tences professionnelles...ainsi que du patrimoine qu'il possède. Par la distinction des revenus courants et permanents, Friedman montre que les agents ont tendance à tenir davantage compte, dans l'établissement de leurs plans de consommation, de leur revenu permanent que des augmentations passagères du revenu courant. Donc selon Friedeman, la consommation est établie sur la base du revenu permanent et par conséquent, le revenu courant de la période n'est plus la variable explicative principale de la consommation.

✓ **Modigliani (l'hypothèse du cycle de vie)** : introduit l'évolution du patrimoine et du revenu pour le choix de consommation dans le cadre d'une vie. Il propose la théorie du cycle de vie en émettant l'hypothèse que le consommateur tend à stabiliser son niveau de consommation au cours de sa vie grâce à son patrimoine. Dans le modèle du cycle de vie de Modigliani, on identifie trois périodes :

- Pendant la jeunesse du consommateur, les revenus procurés par le travail sont faibles ou même inexistants, son épargne est donc négative.
- Durant la vie active, les revenus deviennent importants de façon croissante. L'agent économique va progressivement constituer une épargne pour anticiper la baisse de revenu liée au passage à la retraite.
- La période de retraite n'apporte plus aucun revenu du travail, l'individu va puiser dans son épargne pour maintenir un niveau de consommation relativement stable malgré la diminution de son revenu. L'épargne accumulée jusqu'à la date de la retraite, est utilisée : c'est l'étape de la désépargne.

V-3-2-2/ Sur le court terme, les travaux réalisés mettent en évidence :

- ✓ **L'importance des liquidités disponibles** : à mesure que le ménage dispose d'une épargne liquide importante, sa consommation sera sujette à des variations importantes. En effet, privé de liquidités monétaires, le ménage n'est plus en mesure de disposer d'un pouvoir d'achat supplémentaire pour effectuer des achats.

- ✓ **Le rôle des anticipations relatives aux prix (I.R. Hicks)** : si les consommateurs s'attendent à une hausse du niveau général des prix, ils vont avancer leurs achats, ce qui aura comme effet de stimuler une hausse du taux d'inflation. Inversement, dans le cas où ils prévoient une diminution de la hausse des prix, ils vont restreindre leurs achats. Une telle attitude va entraîner l'économie dans une déflation débouchant sur une dépression
- ✓ **L'influence des revenus passés**, l'effet de Cluquet : le niveau de la consommation selon T.M. Brown ne dépend pas seulement du revenu courant (Y_t), mais aussi du niveau le plus élevé du revenu atteint dans une période précédente (Y_{t_0})

$$C_t = cY_t + bY_{t_0}$$

Où b et c représentent les propensions marginales à consommer.

Sur une courte période, l'individu a tendance à conserver à peu près le même niveau de consommation même si son revenu baisse : c'est l'effet de Cluquet, appelé Crémailière ou Hystérésis de la consommation.

Selon cet effet une variation du revenu a un impact différé dans le temps du fait que les habitudes de consommation sont plus résistantes aux changements que les revenus.

L'inertie des comportements de consommation n'est évidemment que provisoire et ceux-ci se modifient inévitablement en cas de baisse (ou augmentation) durable du pouvoir d'achat.

Conclusion

Pour conclure, rappelons que même si la consommation et l'épargne sont fortement liées au revenu, elles dépendent d'autres facteurs qui se rapportent soit à des déterminants micro-économiques ou macroéconomiques, soit à la durée de la période considérée qui peut affecter différemment la relation consommation/revenu et consommation/prix.

Chapitre VI : L'évolution des modes de consommation

Cas de la Tunisie

Le développement économique depuis deux siècles et particulièrement depuis le milieu du 20^{ème} siècle a permis une augmentation considérable de la consommation accompagnée d'une modification au niveau de la structure même.

En effet, si les besoins des hommes sont déterminés (se nourrir, se loger, s'habiller, se protéger, se déplacer, s'informer, etc...), en revanche les biens et services qui permettent de les satisfaire évolueront avec la société et avec elle, la consommation de ces biens et services.

En Tunisie, la structure de la consommation s'est profondément modifiée ces 50 dernières années, d'où l'intérêt de l'étude de cette nouvelle tendance dans le comportement de la consommation.

L'objet de ce chapitre est d'étudier les causes, précurseurs, de cette mutation. En d'autres termes, pourquoi le ménage tunisien s'est métamorphosé dans son mode de consommation?

Avant de répondre à cette question, il est important de rappeler dans un premier temps les différents types de consommation, puis définir quelques concepts tels que la notion de coefficients budgétaires, ainsi que les lois d'Engel qui permettent de saisir et de connaître les nouveaux modes de consommation.

VI-1/ Quelques notions de base

V-1-1/ La classification de la consommation : d'une manière générale la consommation provient des ménages qui consomment des biens et des services pour satisfaire leurs besoins. Deux propriétés caractérisent la consommation finale des ménages. La première est relative à la notion de biens et services privés. Sachant que le bien ou service privé est défini comme étant un bien ou service dont la consommation par un individu exclut toute consommation par un autre individu. Quant à la seconde propriété, elle renvoie au nombre très important de

biens et services destinés à répondre aux besoins. D'où l'importance de la classification des consommations qui peut se faire selon deux critères : soit par rapport à la nature des besoins à satisfaire, soit par rapport à la nature des produits utilisés.

Nature des besoins	Nature des produits
- Alimentation	- Biens fongibles
- Habillement	✓ Energie
- Logement, chauffage, éclairage	✓ Produits alimentaires
- Ameublement	- Biens durables ou semi-durables
- Equipement ménager	✓ Habillement
- Santé	✓ Automobiles
- Transport et communication	✓ Meubles, électroménager
- Loisirs, spectacles, enseignement	- Services de santé, de transport, de loisirs

V-1-1/ La structure de la consommation finale des ménages (les lois d'Engel) : elle a été mise en évidence depuis 1875 par Engel¹⁶ qui a démontré les modifications de la demande consécutives à des variations du revenu. Il a procédé aux premières mesures de consommation et de revenu de 153 familles, il est parvenu à la conclusion suivante : "plus une famille est pauvre, plus grande est la proportion de ses dépenses consacrées à l'alimentation". Ce résultat empirique a donné naissance aux lois d'Engel qui sont toujours d'actualité.

L'énoncé des lois d'Engel :

- La première loi stipule que lorsque le revenu augmente, les dépenses alimentaires augmentent également, mais moins vite que le revenu, ce qui signifie que leur part diminue dans le total des dépenses de consommation.
- La deuxième loi précise que la part des dépenses d'habillement, de logement et de chauffage augmentent au même rythme que le revenu. L'amélioration du pouvoir d'achat permet au ménage d'accroître ses dépenses dans cette catégorie de consommation dans une proportion égale à l'augmentation du revenu disponible.

¹⁶ Ernest Engel, économiste et statisticien allemand (1821-1896)

- La troisième loi énonce que les autres dépenses (santé, éducation, loisirs) augmentent plus rapidement que le revenu. Une fois les dépenses affectées aux besoins primaires sont réalisées, le ménage consacre une part plus importante de son revenu aux dépenses secondaires.

Ces lois ont fait l'objet de vérifications empiriques régulières et ont été confirmées par de nombreuses études statistiques.

Avec des moyens d'information modernes, Richard Anker¹⁷ a testé ces lois à partir des statistiques locales de dépenses des ménages dans 207 pays, couvrant 99% de la population mondiale. Il aboutit au résultat suivant : "la loi d'Engel continue d'être pertinente au début du XXI^{ème} siècle". La loi est vérifiée à tous les niveaux de développement, dans toutes les régions du monde. Ainsi, la part des dépenses alimentaires dans le budget total des ménages passe de 50% en moyenne dans les pays les plus pauvres à 15 % dans les pays les plus riches. Ces lois ont eu comme conséquence l'établissement d'une théorie générale sur le comportement du consommateur. Cette théorie met en exergue le lien entre le niveau de revenu des ménages et la part des dépenses consacrées à chaque catégorie de consommation. La dite relation est matérialisée par le calcul du coefficient budgétaire.

VI-2/ L'évolution de la structure de la consommation en Tunisie

L'évolution de la structure de la consommation repose sur l'utilisation des chiffres significatifs appelés coefficients budgétaires.

Le coefficient budgétaire mesure la part des différents types de consommation dans le revenu. Le calcul de cet indicateur est d'un intérêt particulier pour l'entreprise. Si celle-ci produit c'est pour vendre sur le marché qui constitue une donnée importante pour son avenir.

Comme la demande des clients potentiels est une composante du marché, l'entreprise s'intéresse de près à l'étude du comportement des ménages. Partant de l'hypothèse principale que la firme se pose certaines questions telles que : les ménages vont-ils acheter ou non ? Que vont-ils acheter ? Des biens durables ou des produits de consommation immédiate ? Qu'est ce qui détermine le comportement des clients ? Quelles sont les nouvelles tendances dans le

¹⁷ Richard Anker, former Senior Economist at the United Nations' International Labour Office

comportement du consommateur ? L'entreprise a besoin d'avoir toutes ces informations sur l'état de la consommation et son évolution.

Le calcul du coefficient budgétaire constitue un révélateur essentiel des transformations socioéconomiques induites par le développement qui sont d'un intérêt particulier aussi bien pour l'entreprise afin de connaître son marché qu'au niveau des politiques et des décideurs pour la préparation des plans de développement.

En Tunisie, les sources de données sur la consommation sont fournies par l'Institut National des Statistiques (INS). Il y a deux catégories d'information, chacune provenant d'une source différente :

- ✓ L'information sur le logement provient du recensement de la population effectué une fois tous les dix ans
- ✓ L'information sur la consommation de biens courants émane de l'enquête sur la consommation réalisée une fois tous les cinq ans.

La dernière enquête publiée par l'INS sur l'évolution de la structure de la consommation des ménages date de 2005.

Tableau : L'évolution des coefficients budgétaires en Tunisie (en %)

Besoin \ Année	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Alimentation	41,7	41,7	39,0	40,0	37,7	38,0	34,8
Habitation	27,9	29,0	27,7	22,0	22,2	21,5	22,8
Habillement	8,8	8,5	6,0	10,2	11,8	11,1	8,8
Hygiène et soins	5,4	5,7	7,0	8,7	9,6	10,0	10,3
Transport	4,7	4,9	9,0	7,7	7,8	8,6	10,7
Télécom	-	-	-	0,5	0,9	1,1	3,7
Enseignement	8,0	7,7	8,9	2,3	2,7	2,9	2,8
Culture et loisirs	-	-	-	6,2	6,2	5,8	5,6
Autres dépenses	3,5	2,5	2,4	2,4	1,1	1,0	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS

Les calculs effectués à différentes périodes (1975,2005) rendent possible la comparaison des budgets moyens et permettent de dégager les grandes orientations. Les résultats de l'évolution de la structure de consommation des ménages font ressortir trois types de consommation : ceux dont les coefficients budgétaires diminuent, ceux dont les coefficients budgétaires augmentent et un troisième groupe dans lequel les coefficients budgétaires stagnent.

- En 2005, selon l'étude de l'INS, les ménages tunisiens dépensent 34,8% de leur revenu dans l'alimentation contre 41,7 en 1975. Si la part de l'alimentation diminue, elle continue à accaparer plus d'un tiers de la consommation familiale.

- La baisse de la part de l'enseignement dans le budget familial résulte du succès de la politique de planning familial.
- Le coefficient de " l'habitation" a connu lui aussi une baisse relative, alors que celui de l'habillement est resté quasiment stable
- En revanche, les parts des postes "transport" et "hygiène et soins" ont connu une progression importante due à l'amélioration du niveau de vie.
- Enfin, l'émergence des télécommunications dans les dépenses familiales est révélatrice du développement de la nouvelle technologie.

D'une manière générale, l'évolution des coefficients budgétaires sur la période 1975-2005 indique une élévation du niveau de vie du tunisien et un meilleur accès aux services essentiels.

Toutefois, cette amélioration n'a pas touché toutes les classes sociales au même degré. Dans ce contexte, l'INS a effectué une enquête en 2004 auprès de la classe moyenne tunisienne concernant les dépenses annuelles. Les résultats de cette enquête sont résumés dans le tableau suivant.

Dépenses annuelles(en DT)	Effectif des ménages (en %)
585-955	24,04
955-1510	32,45
1510-2250	25,05
2250-4000	18,5

Source INS (2004)

On constate que :

- Près du tiers de la classe moyenne dépensent entre 955 et 1510 DT/an

- Si le quart des ménages dépensent entre 585 et 955 DT/an, on remarque que 18,5% déboursent entre 2250 et 4000 DT/an, soit quatre fois plus. Ce constat fait ressortir l'importance de l'inégalité au sein même de la classe moyenne.
- Plus que la moitié des ménages, soit 56,49% consacrent entre 585 et 1510 DT/an de leur revenu aux paiements de leur consommation. L'INS s'est intéressé à l'évolution de cette tranche de classe. Une extrapolation a été faite en tenant compte de l'augmentation du revenu. Le résultat obtenu est que cette classe pourrait dépenser en 2009 entre 828 et 2014 DT/an.

D'une manière générale, l'évolution de la structure de la consommation des ménages en Tunisie décèle une amélioration du niveau de vie.

Cependant, selon des études économiques, ce progrès est le résultat d'un recours excessif à l'endettement. Les facilités octroyées aux tunisiens les poussent à dépenser sans modération et sans discernement. En effet, les crédits à la consommation sont passés de 0,9 milliard de dinars tunisiens à la fin de l'année 2003 à 1,9 milliard de dinars tunisiens à la fin de l'année 2009.

Chapitre VII : La fonction de production

La production est réalisée par des entreprises de nature différente, mais toutes visent à fournir des biens et services pour satisfaire les besoins individuels ou collectifs.

Pour atteindre son objectif, l'entreprise est appelée à prendre certaines décisions telles que : que produire ? Dans quel secteur investir ? Quelle est la combinaison optimale des facteurs de production à retenir ? Enfin, quels sont les choix ou les contraintes techniques qui s'imposent à l'entreprise et qui vont l'amener à améliorer l'efficacité du processus de production ?

Ce présent chapitre a pour but d'aborder ces différents problèmes en mettant l'accent sur l'importance de la production dans l'analyse économique.

VII-1/ Généralités sur la production

VII-1-1/ Définition et mesure de la production : La comptabilité nationale définit la production comme : l'activité économique socialement organisée, consistant à créer des biens et des services s'échangeant habituellement sur un marché et destinés à la satisfaction directe ou indirecte des besoins des hommes vivant en société¹⁸.

Cette définition permet la distinction entre la production marchande et la production non marchande.

- **La production marchande :** elle concerne les entreprises qui produisent des biens et services qui s'échangent, ou sont susceptibles de l'être, sur le marché à un prix couvrant au moins son coût de production. La valeur de la production (P) est égale à la quantité produite (q) multipliée par le prix de marché p :

$$P = q * p$$

¹⁸ Définition de lexique économie, Dallaz, 2004.

- **La production non marchande** : par convention, il n'existe pas de biens non marchands, la production non marchande correspond aux services livrés aux usagers sans contrepartie monétaire directe. Ces services sont fournis principalement par les administrations publiques.

La production, qu'elle soit marchande ou non marchande, est obtenue suite à la mise en œuvre d'un certain nombre de facteurs de production appelés inputs. Quels sont ces facteurs de production ?

VII-1-2/ les facteurs de production : ce sont toutes les ressources économiques qui entrent dans la fabrication d'un produit. Si les classiques distinguent trois principaux facteurs de production : la terre, le capital et le travail, les néoclassiques privilégient uniquement deux facteurs de production à savoir le capital et le travail, la terre n'étant qu'une forme de capital.

- **Le facteur travail** : c'est l'énergie humaine utilisée au niveau de l'unité de production. Le facteur travail correspond à la force de travail nécessaire à l'activité de production offerte par la population active et demandée par les entreprises.

Le facteur de production est analysé sous deux aspects : l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif.

- **L'aspect quantitatif** : la quantité de travail disponible dans une économie est fonction :
 - des besoins de la totalité des agents économiques
 - de l'importance de la population active
 - de la durée légale du travail et de la législation du travail (influant sur la durée d'utilisation des unités de travail)
- **L'aspect qualitatif** : le travail n'est pas une donnée homogène puisqu'il nécessite des compétences particulières et l'acquisition d'un savoir faire spécifique. Ces compétences dépendent de la qualification des travailleurs. On distingue deux types de main d'œuvre :
 - la main d'œuvre non qualifiée : elle se limite à des travaux d'exécution, sans formation préalable
 - la main d'œuvre qualifiée : elle se charge des travaux de conception et d'encadrement. Dans la théorie économique, le travail qualifié est assimilé à du capital, on parle même d'investissement dans le capital humain.

Avec le progrès technique, l'entreprise a besoin de plus en plus d'une main d'œuvre qualifiée et performante.

En s'appuyant sur l'importance du facteur travail par rapport au facteur capital, Gary Beker¹⁹, dans la " théorie du capital", stipule que chaque individu est à la tête d'un capital, sorte de savoir faire qu'il peut valoriser.

Il en découle que l'individu doit investir en lui-même à chaque étape de sa vie sous peine de voir son capital perdre de sa valeur.

- **Le facteur capital** : il se réfère à l'ensemble des biens qui sont eux même produits par la firme (machine, matériel, équipement...) et qui sont destinés à produire d'autres biens. Pour acquérir ce type de capital, appelé capital technique, l'entreprise a besoin de procéder à des investissements.

Avant de définir les modes et les déterminants de l'investissement, passons à l'étude de la fonction de production.

VII-2/ La fonction de production

VII-2-1/ Définition : la fonction de production exprime les relations existant entre la quantité de produit obtenue et les quantités de facteurs nécessaires. Elle détermine la quantité maximale qu'on peut obtenir à partir d'un volume donné de moyens de production.

La notion de fonction de production précise le modèle économique simplifié de l'activité de production. En effet, une entreprise qui dispose de deux facteurs de production : le capital (K) et le travail (L), elle peut, en les combinant, obtenir un niveau de production $f(K,L)$ dont le maximum sera Q. Ainsi, la fonction de production est une fonction qui associe à toute combinaison $C(K,L)$ le nombre $Q = f(K,L)$ output ou production maximum pour la combinaison $C(K,L)$ et ceci pour une unité de temps donnée.

De la relation entre facteurs de production et production, dépend l'efficacité économique de la combinaison productive de l'entreprise. Cette efficacité est évaluée à partir de la notion de productivité des facteurs.

VII-2-2/ La notion de productivité : la productivité est le rapport, en termes réels, entre le produit et l'un ou l'ensemble des facteurs de production.

¹⁹ Gary Stanley Becker est un économiste américain (né le 2 décembre 1930), professeur à l'université de Chicago, « prix Nobel » d'économie en 1992

Selon Antony Giles²⁰, la productivité d'une économie est le rapport entre ce qu'on appelle les "intrants" ou inputs (le travail, le capital) et les "extrants" ou outputs c'est-à-dire les produits et les services.

La productivité paraît ainsi comme une comparaison entre la production réalisée et les quantités de facteurs de production utilisées. Dans l'analyse économique, on distingue deux types de productivité : la productivité partielle et la productivité globale.

✓ **La productivité partielle des facteurs de production** : selon l'emploi des facteurs de production, la productivité peut prendre deux formes :

➤ **La productivité du facteur travail** : elle mesure la quantité de bien ou service que peut produire une entreprise à l'aide d'une unité de travail engagée. C'est donc le rapport entre la quantité produite (P) et la quantité de travail mise en œuvre pour l'obtenir (L)

La productivité du travail = Volume de la production / volume de travail
= Valeur de la production obtenue / temps de travail passé
pour réaliser cette production

On parle aussi de productivité apparente de travail qui mesure l'efficacité productive des travailleurs employés = Valeur ajoutée (VA) / Effectif des employés. Il s'agit de la valeur ajoutée par personne active employée.

➤ **La productivité du facteur capital** : elle mesure la quantité de bien ou service que peut produire une entreprise à l'aide d'une unité de capital investi. C'est aussi, le rapport entre la quantité produite (P) et le montant de capital fixé (K)

Productivité du capital = Volume de la production / volume du capital fixe productif

De même, la notion de productivité apparente du capital existe dans l'analyse économique = Valeur ajoutée (VA) / Capital fixe productif. C'est un indicateur qui donne une idée de l'efficacité des investissements et donc de leur capacité à engendrer un profit.

²⁰ Anthony Giles, enseignant à l'Université Laval, Depuis 2007, il occupe le poste de directeur général de la Politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail.

- ✓ **La productivité globale des facteurs de production (PGF) :** elle est définie par le rapport entre la production réalisée par une unité économique et l'ensemble des facteurs de production (K,L) utilisés dans le processus de production.

$$\text{PGF} = \text{Volume de la production} / \text{Volume (Travail + Capital + Investissement)}$$

Le calcul de la PGF est expliqué par le fait que le niveau de la productivité d'une entreprise est souvent le résultat de la combinaison des facteurs de production effectués au sein du mode de production.

Compte tenu de ces définitions, la productivité s'améliore à chaque fois qu'il y a une augmentation du rapport résultant, soit d'un accroissement de production sur la base des mêmes quantités de facteurs, soit d'une même quantité de production en utilisant des quantités de facteurs de production moindres. Quelle que soit l'origine de cet accroissement, les gains de productivité proviennent principalement du progrès technique.

- ✓ **L'intérêt du calcul de la productivité :** la productivité du travail est une notion importante pour l'entreprise. Elle permet d'évaluer le coût du facteur travail et de calculer sa rentabilité. Les entrepreneurs peuvent décider de délocaliser leur production dans des pays plus rentables.

La productivité est un indicateur important dans l'arbitrage entre homme et machine puisqu'on peut procéder au même calcul pour le facteur capital et aussi comparer la productivité des deux facteurs.

Les économistes considèrent que la productivité joue un rôle important dans le développement économique d'un pays. L'amélioration de la productivité est perçue comme étant une condition nécessaire, voire une priorité pour chaque nation qui veut rattraper son retard et accéder au rang des grands pays industrialisés.

Exemple d'évolution de la productivité (cas de la Tunisie) : Saloua Ben Zaghou²¹ a effectué une étude sur l'évolution de la productivité en Tunisie, durant la période allant de 1987 jusqu'à 2007, que nous allons reprendre dans ce qui suit. L'environnement international s'est caractérisé par des changements structurels et des transformations économiques, sociales, politiques, technologiques et environnementales très rapides.

²¹ Saloua Ben Zaghou: directrice générale de l'ITCEQ

Dans ce contexte, la Tunisie, dont l'objectif est de s'intégrer pleinement à l'économie mondiale, accorde à l'amélioration de la productivité une priorité absolue afin de relever les défis de l'emploi et de la croissance.

L'amélioration de la productivité apparaît donc comme un critère de référence pour la compétitivité de l'entreprise et constitue une stratégie de long terme pour les décideurs économiques.

Dans ce qui suit, nous présentons quelques résultats sur l'évolution des productivités du travail, du capital, et de la productivité totale, au cours de la période 1987 à 2007 et ce aussi bien au niveau global que sectoriel selon une méthodologie qui se base sur les données disponibles: valeur ajoutée, effectif employé, stock de capital.

➤ **Au niveau global**

Sur les vingt dernières années, la productivité du travail a connu une évolution différenciée selon les périodes, la période 1987-1995, période d'ajustement structurel, a connu une évolution modérée de la productivité du travail avec un taux de croissance annuel moyen de 1.2% due en partie à une hausse annuelle moyenne de l'emploi de 2.7% pour une croissance du PIB de l'ordre de 4%.

Les périodes suivantes 1996-2001 et 2002-2007 ont connu une amélioration de la productivité avec respectivement, des taux de croissance annuel moyen de 2.9% et 2.4% traduisant ainsi l'effort consenti en matière de progrès technologique et d'amélioration de qualification de la main d'œuvre.

Quant à la productivité partielle du capital, elle a enregistré, malgré des fluctuations annuelles importantes, d'abord une hausse de 1.7% de croissance annuelle moyenne sur la période 1987-1995, la productivité du capital est passée à 2.5% entre 1996-2001 pour revenir à une croissance de 1.7% entre 2002 et 2007.

La productivité totale des facteurs, qui reflète à la fois l'effort d'amélioration des techniques de production et des ressources humaines, les effets conjoncturels (climat, environnement international) et l'amélioration de l'environnement de

l'entreprise a connu au cours des dernières années une croissance tendancielle d'environ 2% sur la période 1987-2007.

Les fluctuations annuelles autour de cette tendance sont fortement tributaires des fluctuations dues aux effets conjoncturels liés à la croissance. Toutefois sur les périodes étudiées, le taux de croissance annuel a enregistré une tendance à la hausse de 1.5% entre 1987-1995 à 2.7% entre 1996-2001 et un accroissement de 2.1% pour la période 2002-2007.

Sur les périodes étudiées, la contribution de la PTF à la croissance n'a cessé d'augmenter, atteignant pour certaines années des taux voisins de 44%, reflétant ainsi la capacité de l'économie à utiliser de manière plus efficiente ses capacités de production en s'appropriant les nouvelles technologies et en améliorant, grâce aux différentes réformes, ses ressources humaines et ses modes d'organisation.

➤ **Au niveau sectoriel**

Les services productifs ont enregistré, depuis le milieu des années 90, une nette amélioration de la productivité partielle du travail. En effet, de -1% sur la période 1987-1995, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la productivité est passé à 3% au cours de la période 1996-2001, puis à 3.5% pour les années 2002-2007.

C'est essentiellement le secteur des transports et télécommunications qui a vu sa productivité du travail passer de 3% en 1987-1995 à 5.6% en 1996-2001 et à plus de 9% en moyenne par an sur la période 2002-2007.

Les industries manufacturières ont enregistré une quasi-stagnation de la productivité partielle du travail, oscillant aux alentours de 2.2% sur la période 1987-2007. La conjoncture internationale qui a touché le secteur des industries du textile, habillement et cuir (THC) et celui de la chimie a affecté leur productivité (-0.7 pour le THC en 2002-2007 et -2.0% pour la chimie).

La relance de l'effort d'investissement au cours des dernières années, s'est traduite par un rythme d'évolution du stock de capital au niveau de la majorité des

secteurs productifs de l'économie engendrant, suite à une politique de ciblage des secteurs à haute valeur ajoutée, une hausse annuelle moyenne de 2.7% de la productivité partielle du capital sur la période 1987-2007.

Ce sont les services productifs, entraînés par le transport et les télécommunications (7.2% en TCAM entre 2002 et 2007), qui ont connu l'évolution la plus remarquable. En effet de 0.9% de croissance annuelle moyenne sur la période 1987-1995, la productivité est passée à 2.1% pour la période 1996-2001 et à 3.5% pour les années 2002-2007.

Au niveau des industries manufacturières, les évolutions sont différenciées : Les industries mécaniques et électriques (IME) connaissent une croissance substantielle de la productivité du capital, suite à l'attractivité et la performance de ce secteur (8.9% en TCAM entre 2002 et 2007) alors que le secteur THC a connu sur la même période une régression de sa productivité de 1.6%. Cette baisse est liée aux difficultés rencontrées par ce secteur au niveau du marché européen.

La productivité totale des facteurs au niveau des secteurs est assez hétérogène, son évolution est déterminée par des facteurs aussi bien structurels que conjoncturels (conjoncture internationale, ouverture sur l'extérieur, investissements technologiques etc).

La PTF du secteur chimie a progressé à un rythme élevé sur la période 1987-1995 pour retomber à 4.8% en 1996-2001 et 1.6% en 2002-2007.

Le secteur des transports et télécommunications a, quant à lui, enregistré en terme de PTF une amélioration constante de 5% en croissance annuelle moyenne au cours de toute la période 1987-2007 avec un taux de 8.2% entre 2002-2007.

C'est aussi le cas des IME, qui après des croissances de la PTF de 2% et 5.7% respectivement pour les périodes 1987-1995 et 1996-2001, ont enregistré pour 2002-2007 une croissance de 7.3% de la PTF.

Le THC, après un rythme de croissance de 4% et 3.2% observé sur les périodes

1987-1995 et 1996-2001, a vu sa productivité régresser au cours de la période 2002-2007 de 1.1%.

Conclusion de l'étude

- Au niveau global, la productivité s'est améliorée au cours des périodes d'étude observées aussi bien au niveau des productivités partielles que globale.
- Ce résultat découle des réformes mises en place et de l'effort d'amélioration des techniques de production et des ressources humaines.

Parmi les facteurs susceptibles de contribuer à l'amélioration de la productivité on peut citer l'ouverture sur l'extérieur, la concurrence, les TIC, la mise à niveau, la qualité des ressources humaines, l'innovation, l'organisation etc.

VII-2-3/ La productivité marginale (Pm) : c'est une notion aussi importante que la productivité des facteurs. C'est un indicateur fréquemment utilisé en économie et constitue une base fiable dans la prise de décision sur les coûts. La productivité marginale constitue la variation positive ou négative de la production à la suite d'un recrutement d'un travailleur ou l'injection d'une unité de capital dans l'investissement. En d'autres termes, la productivité marginale d'un facteur est la production additionnelle que l'on peut obtenir suite à l'utilisation d'une unité additionnelle d'un facteur, l'autre facteur reste constant.

Soit $Y = f(K, L)$:

- ✓ Supposons le cas où le travail est maintenu constant, la productivité marginale du capital, $Pm(K) = \Delta Y / \Delta K$, c'est la quantité supplémentaire produite par la dernière unité de capital utilisée.
- ✓ Si le capital est constant et on augmente le facteur travail d'une unité, la productivité marginale du travail est la production supplémentaire du dernier travailleur engagé $Pm(L) = \Delta Y / \Delta L$.

Le calcul de la productivité marginale est d'un intérêt particulier pour les entrepreneurs dans la prise de décision d'une affectation optimale des facteurs de production.

La hausse de cette valeur signifie que le recrutement d'un nouveau travailleur ou l'apport d'une unité de capital paraissent rentables à l'entreprise.

En revanche, quand la productivité marginale devient négative, l'investissement n'est plus rentable car la production obtenue n'est plus proportionnelle à l'actif dont elle dispose.

VII-2-3-1/ L'hypothèse de la décroissance du produit marginal : la productivité marginale (Pm) d'un facteur est supposée être décroissante par rapport à l'utilisation de ce facteur. Cela signifie que le produit additionnel, suite à l'utilisation d'une nouvelle unité de facteur (l'autre facteur restant constant), est moins important que celui obtenu suite à l'utilisation de l'unité précédente : c'est l'hypothèse de décroissance du produit marginal avancée par les économistes néoclassiques.

Il faut préciser que l'hypothèse de décroissance de la productivité marginale trouve son origine dans la loi des rendements décroissants exprimée par Ricardo qui, à l'époque où il écrivait, le raisonnement à la marge n'existait pas.

VII-2-3-2/ La loi des rendements décroissants : c'est une loi économique selon laquelle l'augmentation de la quantité relative d'un facteur, celle de l'autre restant fixe, entraîne une quantité supplémentaire de produits de moins en moins grande, c'est-à-dire que la production augmente, mais de moins en moins vite. Cette loi a été initialement formulée par Turgot puis approfondie par Ricardo.

Appliquée à l'agriculture, la loi stipule que les rendements décroissent, comme dans tout autre domaine, jusqu'à atteindre un "état stationnaire" où les rendements supplémentaires sont nuls. En effet, les ressources sont limitées puisque les terres arables ne peuvent être augmentées.

Ainsi en partant du cas de l'agriculture, Ricardo conserve un facteur fixe, la terre, et fait augmenter progressivement la quantité du facteur travail et il affirme que pour chaque travailleur supplémentaire, le rapport entre les deux facteurs diminue et les productivités marginales des unités ajoutées augmentent dans une première étape ce qui correspond à la phase des rendements croissants. Mais, à partir d'un certain niveau la productivité marginale commence à décroître, quand le nombre de travailleurs augmente, et la loi des rendements décroissants entre en jeu.

Il en découle que la loi des rendements décroissants repose sur l'efficacité de chaque facteur de production dans une stratégie de courte période. Que se passe-t-il quand l'entreprise envi-

sage de faire varier en même temps tous les facteurs utilisés dans la production ? En se situant dans le long terme, l'entrepreneur s'interroge sur l'effet de l'augmentation des quantités de facteurs de production sur le niveau de production. Le changement de l'échelle de la production a été abordé par la théorie économique à travers la loi des rendements d'échelle.

VII-2-3-3/ La loi des rendements d'échelle : la notion de rendement d'échelle (RE) est très importante en sciences économiques. Elle aide l'entreprise à procéder à un choix optimal concernant la taille de son unité de production, le nombre d'unités de production et la technologie optimale.

Les rendements d'échelle indiquent les conséquences sur le niveau de la production d'une variation simultanée et proportionnelle des facteurs de production.

L'observation montre que les entreprises sont confrontées aux trois cas de figure. Elles peuvent connaître des rendements d'échelle croissants, constants ou décroissants, en fonction de l'importance du taux de croissance de la production par rapport à celui de tous les inputs.

- ✓ Les rendements d'échelle sont constants lorsque la production évolue dans les mêmes proportions que les facteurs de production. Si on multiplie les facteurs de production par un coefficient λ (λL et λk), la production Q sera multipliée par ce même coefficient λ : (λQ).
- ✓ Les rendements d'échelle sont croissants lorsque la production augmente plus proportionnellement que les facteurs de production. On dit l'entreprise réalise des économies d'échelle. C'est-à-dire elle enregistre des diminutions de coût de production unitaires obtenues grâce à une augmentation des dimensions de l'unité de production.
- ✓ Les rendements d'échelle sont décroissants quand la production augmente moins proportionnellement que les facteurs de production. Dans ce cas, l'entreprise subit des déséconomies d'échelle.

D'une manière générale, les entreprises qui bénéficient d'économie d'échelle sont plus efficaces. Elles présentent certaines spécificités telles que : la spécialisation des facteurs de production, la division des tâches, l'utilisation plus intensive du personnel qualifié ainsi que l'utilisation plus intensive du capital.

Chapitre VIII : L'investissement

du microéconomique au macroéconomique

L'investissement (I) désigne une dépense qui vise à accroître le stock de capital existant. Il est effectué par trois types d'agents économiques : les entreprises (investissement productif), les administrations publiques (équipements collectifs) et les ménages (logements).

Pour les économistes, l'investissement est considéré comme un déterminant fondamental de la croissance à long terme. Il conditionne en partie le dynamisme d'une économie, sa capacité à croître et à se moderniser. Aucun pays ne pourrait connaître de croissance forte et durable si les entreprises ne réalisent pas d'investissement, sur son territoire ou à l'étranger.

Quelles sont les raisons qui vont déterminer les entreprises à investir ou, à l'opposé, à les freiner et les en dissuader ?

Comme l'investissement est une dépense qui engage l'avenir, la décision d'investir est donc essentielle et elle est fonction de plusieurs facteurs notamment d'anticipations qui sont par nature incertaines.

L'étude des déterminants de l'investissement est importante aussi bien à l'échelle microéconomique qu'à l'échelle macroéconomique, c'est l'objet de ce présent chapitre.

Pour bien saisir cette double dimension, il est utile de connaître les notions de base de l'investissement.

VIII-1/ Notions de base

VIII-1-1/ Définitions

- L'investissement est une dépense engagée en vue d'obtenir des flux de revenus futurs.
- L'investissement est défini aussi comme l'achat de biens de production durables. On limite la notion aux dépenses visant à acquérir des biens servant directement et pendant plus d'un an à la production. Ces dépenses se distinguent de la consommation in-

termédiaire dans la mesure où elles s'inscrivent dans un cycle de long terme, alors que les consommations intermédiaires sont utilisées en une seule fois et immédiatement détruites ou transformées dans le processus de production.

Selon la conception de la comptabilité nationale, l'investissement s'inscrit comme une opération de "formation brute de capital fixe" (FBCF) qui représente l'ensemble des biens durables permettant aux unités de production de maintenir, d'augmenter et de moderniser leur capital technique, et ceci pendant plusieurs cycles de production.

VIII-1-2/ Typologie : l'investissement constitue la base du capital dans la mesure où il permet à la fois son renouvellement (dépréciation avec le temps) et son développement (innovation, progrès technique)

On distingue traditionnellement deux types d'investissements : les investissements matériels et les investissements immatériels.

VIII-1-2-1/ L'investissement immatériel : il n'augmente pas le stock de biens durables de l'entreprise. Il concerne les dépenses autres que celles en capital fixe, mais toujours dans l'objectif de générer des bénéfices futures.

Les principaux investissements sont : la formation du personnel, les dépenses en recherche et développement, l'acquisition de logiciels, l'achat de brevets ou de licences d'exploitation, la publicité.

Ces dépenses, en accroissant les ventes de l'entreprise, lui permettent d'augmenter sa production. La part de ce type d'investissement progresse de plus en plus car les entreprises cherchent à améliorer leur compétitivité par la réalisation de produits nouveaux ou plus performants.

VIII-1-2-2/ L'investissement matériel : il désigne les acquisitions physiques des entreprises telles que : les achats de terrains, de bâtiments, des machines, des véhicules. Selon l'objectif recherché, l'entreprise choisit l'un des investissements suivants :

- **L'Investissement de remplacement :** il est destiné au renouvellement du capital technique usé ou obsolète. Dans ce type d'investissement, l'entreprise ne cherche pas à modifier le volume global de sa production.

- **L'investissement de capacité** : il consiste à acheter des biens de production supplémentaires afin d'accroître la capacité de production. Le but de l'entreprise c'est d'augmenter l'échelle de production pour répondre à une demande plus forte. L'investissement de capacité est donc générateur de création d'emplois.
- **L'investissement de productivité** : il vise l'amélioration de la productivité. L'entreprise investit dans la technologie pour avoir une machine plus performante qui permet de produire la même quantité à moindre coût. Ce type d'investissement se traduit souvent par des suppressions d'emplois dans le court terme. Par contre sur le long terme, on assiste à de nouvelles créations d'emplois relatifs à la fabrication des biens d'investissement et au développement de nouveaux marchés (grâce à la compétitivité).

VIII-1-2/ Modes de financement : Pour investir, l'entreprise a besoin de ressources financières. Comment trouver ces moyens de financement ? Elle dispose de différents outils substituables ou complémentaires. Soit en usant de ses fonds propres, c'est-à-dire le financement interne ; soit en faisant appel à l'extérieur, c'est le financement externe. Ces deux modes de financement ont des avantages et des inconvénients.

VIII-1-3-1/ Financement interne : ce n'est autre que l'autofinancement. L'entreprise utilise ses propres ressources pour investir. Cela suppose que la firme a réalisé de bons résultats et qu'à partir des profits dégagés au cours de son activité productive elle a pu constituer une épargne substantielle.

En comptabilité nationale :

$$\text{Le taux d'autofinancement} = (\text{Epargne brute} / \text{FBCF}) * 100$$

Ce mode de financement présente l'avantage de financer les investissements sans subir les coûts d'intérêt et de garder l'autonomie de gestion de l'entreprise. En revanche, l'inconvénient du financement interne est le fait que les actionnaires, privés des dividendes, attendent des profits élevés.

VIII-1-3-2/ Financement externe :

- ✓ **L'augmentation du capital** : quand l'autofinancement est insuffisant, l'entreprise peut éviter l'endettement en faisant appel aux propriétaires du capital ou à de

nouveaux associés. Elle procède à une augmentation du capital par émission de nouvelles actions. Cette formule présente l'avantage pour l'entreprise de ne pas s'endetter mais l'inconvénient de modifier son autonomie de direction par l'entrée de nouveaux actionnaires.

- ✓ **L'emprunt** : le fait de recourir à l'endettement ne doit pas être jugé comme une erreur de gestion, mais au contraire comme le fait d'une entreprise saine ayant des projets d'avenir surtout si les taux d'intérêt sont faibles. L'emprunt occasionne des coûts et frais de remboursement fixes (qui ne dépendent pas de l'activité). Comme l'investissement n'est pas rentable dans l'immédiat, ceci peut avoir des conséquences lourdes sur l'entreprise. Par contre, si le rendement du projet d'investissement est supérieur au taux d'intérêt, l'endettement est avantageux et les profits futurs reviennent aux actionnaires.

VIII-2/ Les déterminants de l'investissement

L'analyse des déterminants de l'investissement se situe à deux niveaux :

- Au niveau microéconomique : quelles sont les motivations qui poussent les entreprises à investir ?
- Au niveau macroéconomique : quel rôle joue l'investissement dans le développement économique d'une nation ?

VIII-2-1/ L'analyse microéconomique de l'investissement : le facteur capital reste tributaire de la décision d'investissement qui dépend du taux d'intérêt. Ainsi, l'entrepreneur compare ce qu'il avance à l'entreprise comme investissement et d'autres dépenses avec ce qu'il en retirera comme revenus pendant la durée de son projet.

A ce niveau, le taux d'intérêt va intervenir pour rendre comparables les dépenses et revenus relatives à des périodes différentes.

La rentabilité de l'investissement peut être étudiée selon deux règles connues dans la théorie des choix de projet : la règle de la valeur actualisée nette (VAN) et la règle du taux de rendement interne (TRI).

VIII-2-1-1/ La valeur actualisée nette (VAN) : Un projet d'investissement a deux conséquences :

- Une dépense d'investissement initial I_0 à la période zéro pour l'achat des équipements
- Une série de revenus annuels nets obtenus au cours de la durée de vie et d'activité du projet.

Les revenus nets sont la différence entre les recettes et les dépenses annuelles.

La valeur actuelle (VA) des revenus prévus et attendus d'un investissement sur plusieurs années (R_1, R_2, \dots) est calculée à partir du taux d'intérêt du marché (i), le taux auquel on peut prêter ou emprunter.

$$VA = R_1/(1+i) + R_2/(1+i)^2 + R_3/(1+i)^3 + \dots + R_n/(1+i)^n$$

La valeur actualisée nette (VAN) est la différence entre les revenus futurs actualisés d'un projet et son coût à la période présente I_0 .

$$VAN = R_1/(1+i) + R_2/(1+i)^2 + R_3/(1+i)^3 + \dots + R_n/(1+i)^n - I_0$$

La VAN est fonction de I_0, R_t et $i = f(I_0, R_t, i)$. Elle devient un critère pour le choix des projets d'investissement selon la règle suivante :

- Si $VAN > 0$, l'investissement rapporte plus que son coût donc il est à retenir
- Si $VAN < 0$, l'investissement n'est pas rentable car il coûte plus que ce qu'il rapporte. Il est à rejeter.

D'après la formule, la VAN est une fonction décroissante du taux d'intérêt, car plus le taux d'intérêt augmente, plus la recette totale nette du projet est faible.

VIII-2-1-2/ Le taux de rendement interne (TRI) ou l'efficacité marginale du capital : Le TRI noté (r) correspond à ce que Keynes appelle l'efficacité marginale du capital. Il désigne le taux d'intérêt pour lequel la valeur actuelle du flux de revenu attendu est égale au coût initial de l'investissement. Le TRI d'un projet d'investissement est le taux d'intérêt pour lequel la VAN du projet est nulle. C'est donc le taux d'intérêt maximum que peut payer le projet tout en demeurant rentable.

Le TRI est défini à partir de l'équation suivante :

$$I_0 = R_1/(1+r) + R_2/(1+r)^2 + R_3/(1+r)^3 + \dots + R_n/(1+r)^n$$

La décision d'investissement peut être établie en comparant le TRI avec le taux d'intérêt.

- ❖ Si le TRI est supérieur au taux d'intérêt (i), l'investissement sera réalisé
- ❖ Si le TRI est inférieur à (i), le projet est à rejeter car l'investissement n'est pas rentable

En conclusion, rappelons que le choix d'investir selon ces deux règles dépend du taux d'intérêt (i). En effet, la baisse du taux d'intérêt fait augmenter le montant des investissements et vice versa.

Application :

La société Krichène envisage d'investir 27000 dinars dans un projet dont la durée d'utilisation est de 5 ans. Cette entreprise a une idée assez précise sur les revenus annuels nets qui seront générés par cet investissement.

Année	1	2	3	4	5
Revenus annuels nets (R)	0	7000	15000	13000	7000

Le financement de cet investissement sera réalisé par un emprunt au taux d'intérêt annuel de 10%.

- 1/ Calculer la VAN du projet
- 2/ Qu'advierait-il de la VAN si le taux d'intérêt était de 15%
- 3/ Déterminer le TRI de ce projet

Solution :

$$1/ i = 10\%$$

$$VAN = R_1/(1+i) + R_2/(1+i)^2 + R_3/(1+i)^3 + R_4/(1+i)^4 + R_5/(1+i)^5 - I_0 = 3280,47 > 0$$

====> **la VAN est positive** ====> **Projet à retenir**

2/ $i = 15\%$, $VAN = -931,221 < 0$

====> **la VAN devient négative** ====> **le projet n'est plus rentable**

3/ Par interpolation (méthode de résolution par tâtonnement)

10% → 3280,47

r → 0 (TRI = r)

15% → -931,221

====> TRI ?

$(0,15 - 0,10) / (0,15 - r) = (-931,221 - 3280,47) / -931,221 = 4,523$

====> $r = 0,1389$ ====> **TRI = 13,89%**

VIII-2-2/ L'analyse macroéconomique de l'investissement : si la décision d'investir s'intéresse à la dimension microéconomique de l'investissement, quels sont les déterminants de l'investissement d'un point de vue macroéconomique ?

En terme macroéconomique, l'investissement est une composante de la demande globale, au même titre que la consommation et les exportations (cf chap IV). C'est un agrégat déterminé principalement par deux facteurs :

- La demande anticipée, estimée à partir d'une extrapolation, corrigée du cycle, des taux de croissance antérieurs
- La profitabilité, qui correspond à l'écart entre la rentabilité économique et le coût du capital, estimé à partir du taux d'intérêt.

L'investissement peut aussi être abordé du côté de l'offre. En effet, il agit sur l'offre et joue un rôle important en économie, indépendamment de l'orientation des politiques économiques.

L'investissement d'aujourd'hui est un déterminant de l'offre globale de demain dans la mesure où il accroît les capacités de production de l'économie, améliore la productivité globale et permet à l'économie d'enregistrer des taux de croissance supérieurs.

Ainsi, les pays qui réservent une part importante de leur PIB à l'investissement, connaissent les taux de croissance les plus élevés.

Il en découle qu'à l'échelle macroéconomique, l'investissement ne dépend pas uniquement du taux d'intérêt mais aussi d'autres variables.

VIII-2-2-1/ L'investissement autonome : il est déterminé par les variables suivantes :

- ✓ La croissance démographique
- ✓ Le progrès technique qui impose un renouvellement des équipements
- ✓ Les décisions de l'Etat concernant l'infrastructure et l'investissement à caractère social.

Dans ce cas, l'investissement est considéré comme une donnée notée \bar{I}_A .

L'investissement autonome ne constitue pas la totalité des investissements. Il existe d'autres types d'investissement qui sont en relation directe avec le revenu national et la demande.

VIII-2-2-2/ L'influence du revenu et de la demande : la variation du revenu dans une économie agit sur la demande. La capacité de production doit alors s'adapter à la nouvelle demande, ce qui signifie de nouveaux investissements.

Lorsque le revenu s'élève, la demande augmente, si le capital existant n'est pas sous employé, l'investissement en capital s'accroît, afin d'augmenter les capacités de production.

Les enquêtes auprès des entrepreneurs montrent que la demande, qui conditionne les profits espérés, est le premier déterminant de l'investissement.

Comme d'un point de vue macroéconomique, la demande est égale à la production, on constate que l'investissement répond aux variations de la production de la manière suivante :

- ✓ Il suffit que la croissance diminue pour que l'investissement chute.
- ✓ Si la croissance s'accroît, l'investissement augmente fortement

La variation de l'investissement dépend donc de l'accélération de l'économie. C'est ce que l'on appelle l'accélérateur d'investissement.

Le mécanisme de l'accélérateur montre que toute variation de la demande entraîne des variations amplifiées si :

- Les entreprises fonctionnent à pleine capacité
- Le coefficient de capital ($K / \text{Production}$) est stable

VIII-2-2-3/ Le rôle des profits : le profit est source d'autofinancement, selon Helmut Schmidt²², "les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après demain"

Cette relation est vérifiée par les études qui montrent une forte corrélation entre taux de marge²³ et taux d'autofinancement²⁴ indiquant que l'existence de profit conduit les entreprises à moins s'endetter.

VIII-3/ Les fondements théoriques de l'investissement

VIII-3-1 L'analyse classique : Pour les classiques, l'investissement est une fonction décroissante du taux d'intérêt, et l'épargne est une fonction croissante du taux d'intérêt. Selon la théorie du marché, le taux d'intérêt équilibre épargne et investissement. Mais l'épargne est d'abord préexistante et en fonction de son importance, favorisera plus ou moins les besoins des financements de l'entreprise. Il faut donc encourager son développement afin d'assurer le financement des investissements. En effet quand le taux est trop bas, la demande de fonds prêtables est plus forte que l'offre de fonds prêtables. En revanche quand le taux est trop élevé on a la situation inverse. L'ajustement se fait entre demande de fonds prêtables et offre de

²² Helmut Schmidt, homme politique allemand membre du Parti social-démocrate (SPD).

²³ Taux de marge = excédent brut/ VA

²⁴ Taux d'autofinancement = la part de la FBCF financée par l'épargne brute

fonds prêtables selon la loi de l'offre et de la demande, si bien qu'on a toujours une épargne égale à l'investissement d'après la loi des débouchés de J.B.SAY²⁵.

VIII-3-2 L'analyse néo-classique : La théorie néo-classique reste dans le prolongement de celle des classiques, elle stipule que le taux d'intérêt est le déterminant majeur de la décision d'investir. Pour I.Fisher²⁶ l'investissement est un marché sur le quel la fonction de prix est joué par le taux d'intérêt. Comme sur tout marché ce prix détermine l'équilibre entre offre et demande de capital. La fonction d'investissement est une fonction décroissante du taux d'intérêt donc :

- si le taux d'intérêt augmente, l'investissement baisse (les entrepreneurs préfèrent épargner)
- si le taux d'intérêt diminue, l'investissement augmente

En d'autres termes lorsque l'offre est inférieure à la demande, on a une pénurie d'épargne, donc la hausse du taux d'intérêt engendre une hausse d'épargne. Par contre si la demande est inférieure à l'offre on a un excédent d'épargne d'où la baisse du taux d'intérêt se traduisant par une hausse d'investissement.

VIII-3-3/ L'analyse keynésienne : Keynes s'oppose à cette analyse. Pour lui l'investissement est bien une fonction décroissante du taux d'intérêt, mais l'épargne dépend du revenu et non pas du taux d'intérêt. L'augmentation du revenu entraîne une augmentation de la propension à épargner. Selon Keynes, l'épargne ne stimule pas l'investissement mais au contraire le réduit. Comme sa théorie est fondée sur la demande il pense que plus l'épargne est importante moins la consommation sera forte et moins le chef d'entreprise sera incité à investir et créer des emplois. A ce propos, il exprime son idée de la manière suivante : "la meilleure estimation que je puisse hasarder est que toutes les fois que vous économisez cinq Shillings vous privez un homme de travail pendant une journée [...]. Par contre, toutes les fois que vous achetez des marchandises, vous contribuez à multiplier les emplois offerts aux travailleurs [...]". Il ajoute

²⁵ Jean-Baptiste Say, (1767 - 1832), principal économiste classique français, connu pour avoir élaboré la « loi des débouchés »

²⁶ Irving Fisher, économiste et statisticien américain, a écrit « la théorie de l'intérêt », 1980

que "l'expansion se caractérise par un excès de l'investissement sur l'épargne et que la récession se caractérise par l'excès de l'épargne sur l'investissement"²⁷.

Selon l'approche keynésienne l'investissement dépend de la demande et surtout des anticipations que peuvent faire les entreprises sur celle-ci. Donc, rien ne sert à favoriser l'investissement s'il n'y a pas de perspectives de demande. On est dans une logique opposée à la loi de Say qui dit que l'offre crée sa propre demande.

Keynes montre que le niveau des taux d'intérêt réels²⁸ à long terme est décisif en cas de financement externe. Des taux d'intérêt supérieurs au rendement escompté d'un investissement (TRI) appelé "efficacité marginale du capital" par Keynes, découragent l'investissement des entreprises et les incitent à placer leurs fonds.

La fonction d'investissement de Keynes

La fonction d'investissement de type keynésien comporte trois éléments :

- L'investissement autonome
- L'investissement fonction du taux d'intérêt
- L'investissement induit par la variation de revenu

$$I = I(\Delta Y) + I(i) + I_A$$

Comme l'investissement autonome est une donnée, la fonction macroéconomique d'investissement peut s'écrire de la façon suivante : $I = f(i, Y)$.

VIII-4/ Cas de la Tunisie

VIII-4-1/ Stratégie de développement de l'investissement : elle consiste en :

- L'édification de la société du savoir
- Le renforcement de la compétitivité de l'économie

²⁷ Déclaration du célèbre économiste et financier britannique, John Maynard Keynes, favorable à l'intervention de l'État pour relancer l'économie, dans *Essais sur la monnaie et l'économie* (1931).

²⁸ Taux d'intérêt réel = taux nominal diminué de l'inflation

- L'amélioration de l'efficacité du secteur privé

VIII-4-1-1/ l'édification de la société du savoir : la maîtrise du savoir et de la technologie est devenue un facteur essentiel du développement économique et social.

En effet, l'investissement dans le savoir repose sur :

- Le développement et l'adaptation du système d'éducation et de formation
- La création des pôles technologiques et les centres de recherche afin de consolider l'esprit d'initiative, de créativité et d'innovation, de promouvoir la croissance et l'emploi et de saisir de nouvelles opportunités.

VIII-4-1-2/ Le renforcement de la compétitivité : il est basée sur la poursuite et l'approfondissement des réformes dans le cadre d'une approche globale et cohérente moyennant :

- ✓ L'amélioration de la qualité des services administratifs en respectant les règles de la concurrence loyale et en diffusant l'information économique
- ✓ La poursuite des programmes de réforme du secteur bancaire qui assureraient de meilleures conditions de financement et développeraient les systèmes comptables et les mécanismes de paiement
- ✓ L'intensification de la modernisation de l'infrastructure de base par le renforcement du réseau routier, l'aménagement des zones industrielles et la mise à niveau des ports et des aéroports.

VIII-4-1-3/ L'amélioration de l'efficacité du secteur privé : le secteur privé a bénéficié d'une attention soutenue durant les dernières années. Plusieurs mesures ont été à cet effet prises pour améliorer l'environnement général de l'entreprise, telles que :

- ✓ faciliter la contribution du secteur privé dans tous les domaines d'activité
- ✓ relever le taux d'encadrement dans les entreprises en vue d'améliorer les méthodes de gestion et de commercialisation
- ✓ encourager les opérations de fusion des entreprises

VIII-4-2/ Développement de l'investissement par secteur : plusieurs organismes d'appui sont à la disposition de l'investisseur :

- ✓ APIA (Agence de Promotion de l'Investissement Agricole) : investissement agricole
- ✓ APII (Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation) : investissement industriel
- ✓ Office National du tourisme Tunisien, Office National de l'Artisanat Tunisien, Ministère du transport : investissement en services
- ✓ FIPA (Agence de promotion de l'investissement extérieur : investissement étranger

VIII-4-3/ Incitations à l'investissement : un code d'incitations aux investissements, comportant un ensemble d'avantages financiers et fiscaux, a été élaboré afin d'encourager les investisseurs.

La structure de l'investissement par secteur en 2010, est présentée dans le tableau ci-dessous.

Secteur	Agriculture et pêche	Industries manufacturières	Industries non manufacturières	services
Valeur en millions de dinars	1040	1675	3472,6	7964

Conclusion

Nous avons vu que la décision d'investir n'est économiquement rationnelle que si la rentabilité espérée du capital est supérieure au taux d'intérêt réel.

Même si la théorie considère que le taux d'intérêt est la variable déterminante de l'investissement, nous remarquons que ce n'est pas toujours le cas. En réalité, le niveau du taux d'intérêt n'est pas une variable fréquemment mise en avant par les entrepreneurs. Les études statistiques montrent que le taux d'intérêt n'a qu'un effet limité sur l'investissement. A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas du Japon des années 1990.

L'investissement dépend de la volonté d'investir et de la capacité à le faire. Comme il dépend aussi du climat de confiance ou de méfiance dans lequel évoluent les entreprises, d'où l'acharnement des gouvernements à convaincre les entrepreneurs que l'environnement des affaires est favorable et qu'ils peuvent avoir confiance en l'avenir.

Chapitre IX : La croissance économique

les soubassements théoriques et pratiques

IX-1/ Les concepts de base de la croissance

IX-1-1/ Définitions : la croissance économique désigne la croissance de la production de biens et services marchands dans une économie sur une période déterminée.

La croissance est définie comme l'augmentation d'un agrégat économique mesurant la production d'une nation (cours CAPET²⁹).

Pour Simon Kuznets³⁰, il ya croissance lorsque la croissance du PIB dépasse celle de la population.

Selon François Perroux³¹, la croissance économique correspond à "l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels".

Dans l'analyse économique, la croissance est différente du développement. En effet, si le terme croissance s'applique aux économies déjà développées, la notion de développement économique est attribuée aux pays en voie de développement. D'après F.Perroux : "le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global".

Par rapport à la croissance, il faut faire la distinction entre la croissance extensive et la croissance intensive.

- La croissance extensive correspond à une croissance sans hausse de la productivité des facteurs de production. C'est une augmentation des facteurs de production suivant l'hypothèse de rendements constants ou croissants.

²⁹ Synthèse du cours d'économie générale CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique)

³⁰ Simon Kuznets, économiste et statisticien américain d'origine russe, lauréat du Prix Nobel d'économie (1971)

³¹ François Perroux, économiste français (1903-1987), a reçu l'agrégation en 1928.

- En revanche, la croissance est intensive quand il y a une augmentation de la productivité des facteurs de production.

Dans les économies contemporaines, la croissance est mesurée par l'évolution de certains indicateurs économiques, tels que le PIB/Habitant ou le PNB par habitant (Cf Chap IV). A ce niveau, il importe de se demander quels sont les éléments qui permettent cette croissance. En d'autres termes, quels sont les facteurs qui, en se combinant, vont provoquer l'augmentation des agrégats considérés ?

IX-1-2/ Les déterminants de la croissance : on en distingue plusieurs types tels que la richesse naturelle, l'environnement extérieur, la population, l'innovation et la connaissance.

Les deux facteurs essentiels de la croissance sont le facteur travail et le facteur capital. Mais il reste une part de la croissance que le capital (K) et le travail (L) n'expliquent pas, c'est la présence d'un "résidu" que Carré³², Dubois³³ et Malinvaud³⁴ attribuent au progrès technique.

IX-1-2-1/ Le facteur travail : dans un premier lieu, l'activité économique apparaît liée à la population active. Cette population active constitue le facteur travail. Depuis toujours, son rôle est apparu comme déterminant et au XVI^{ème} siècle déjà Jean Bodin³⁵ avait écrit : "il n'y a ni richesse, ni force que d'hommes".

Le facteur travail dépend de la population active occupée, de son niveau de compétence, de la durée et de la qualité du travail.

Sur le long terme, la population active a progressé et s'est modifiée. Le nombre d'actifs a baissé dans le secteur primaire au profit du secteur secondaire et tertiaire avec une montée de la salarisation, accompagnée d'une réduction de la durée hebdomadaire du travail. La qualité du travail s'est beaucoup améliorée par une mobilité géographique et/ou technique. On observe une amélioration de l'adaptabilité aux tâches de la production, permettant ainsi une progression de la productivité du travail.

³² Jean Jacques Carré, économiste français

³³ Paul Dubois, économiste français

³⁴ Edmond Malinvaud, économiste et statisticien français

³⁵ Jean Bodin, juriste, philosophe et théoricien politique français.

IX-1-2-2/ Le facteur capital : en second lieu, il apparaît que les travailleurs, pour produire ont besoin d'équipements, d'outils et de machines. L'ensemble de ces éléments constituent le facteur capital. Dès lors, le facteur capital est un stock qui dépend de l'investissement, du taux d'utilisation du capital technique ainsi que de la qualité du capital technique.

Ce facteur s'accroît au cours du temps parce qu'il est accumulé par des agents économiques qui procèdent à des opérations d'épargne et d'investissement.

L'effort d'investissement est à la base de la croissance économique, pour qui selon Smith³⁶(1776) et Turgot³⁷(1766), les entrepreneurs investissent parce qu'ils sont motivés par le profit qu'ils attendent en retour. La croissance réalisée par les hommes, grâce à l'accumulation du capital de la société, aboutit ainsi à la croissance de l'économie.

La combinaison de ces deux facteurs explique la croissance économique mais ne l'explique qu'en partie, un autre élément intervient, c'est le progrès technique.

IX-1-2-3/ Le progrès technique : il peut être défini comme l'amélioration de l'efficacité de la combinaison productive. Il dépend de la mise au point de produits et procédés nouveaux. Il s'avère que sur le long terme, seul le progrès technique est en mesure de rendre plus productive une économie et donc de lui permettre de produire plus, c'est-à-dire d'avoir de la croissance.

Le progrès technique est en grande partie incorporé aux facteurs de production, que ce soit dans les investissements nouveaux ou à travers la compétence de la main d'œuvre. De ce fait, il est assez délicat de mesurer sa contribution à la croissance économique en dépit du rôle important qu'il joue dans l'économie. En effet, il permet la création de produits nouveaux et la mise en place de procédés de fabrication plus efficaces. Sa traduction économique est la productivité, mais les deux notions ne sont pas équivalentes. La productivité peut provenir d'autres sources que le progrès technique, comme l'augmentation de la qualification de la main d'œuvre ou les économies d'échelle (cf chp VII). Alors que le progrès technique peut aboutir à de nouveaux produits, ce qui n'a pas de conséquences sur la productivité.

³⁶ Adam Smith : philosophe et économiste écossais des Lumières

³⁷ Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne, souvent appelé Turgot : homme politique et économiste français.

IX-2/ Les théories traditionnelles de la croissance

IX-2-1/ La théorie classique (Malthus, Smith, Ricardo) : elle est fondée sur les hypothèses suivantes :

- ✓ Les rendements d'échelle sont décroissants
- ✓ Le capital et le travail sont endogènes
- ✓ Il n'y a pas de facteur de connaissance

La plupart des économistes de l'école classique pensent qu'une croissance ne peut être durable car toute production doit converger vers l'état stationnaire.

Le raisonnement tenu est le suivant : la croissance démarre par une accumulation du capital qui entraîne une augmentation de la demande de main d'œuvre et donc une hausse provisoire des salaires, mais l'ajustement sur le niveau de subsistance est fonction de la démographie. Quand l'effectif des travailleurs s'accroît, ceci se traduit par une quantité plus importante de nourriture à fournir. Les producteurs de blé sont conduits à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles. Il en découle un renchérissement du prix du blé qui fait augmenter le niveau de subsistance pour les travailleurs, entraînant une baisse du profit. Le profit va diminuer jusqu'à ce que l'incitation à accumuler disparaît et la croissance aussi : c'est l'état stationnaire.

Toutefois, dans le courant des classiques, il y a la théorie d'A. Smith qui semble dépasser les limites à la croissance et qui va influencer les nouvelles théories de la croissance. En effet, selon Smith, la croissance est la richesse d'un pays. Cette richesse est fondée sur la division du travail qui prend naissance au niveau de l'entreprise pour s'élargir et s'étendre au niveau du commerce international. Smith démontre, à partir de l'exemple du cordonnier et du tailleur, que la division du travail permet une meilleure allocation du travail et un gain de productivité (qui sera assimilé plus tard au capital humain). Il explique que la division du travail est d'autant plus efficace que le marché est plus étendu. Selon Smith la productivité détermine la croissance et à son tour la croissance du marché permet une meilleure productivité. Ainsi, même si Smith n'exprime pas d'une manière explicite la relation qui existe entre la division du travail et la croissance à long terme, sa théorie manifestait déjà les prémices d'une crois-

sance illimitée qui sera reprise plus tard dans les théories modernes de la croissance endogène.

IX-2-2/ La théorie néo-classique (Robert Solow) : Pionnier de la théorie néo-classique de la croissance, R.Solow³⁸ fut l'un des premiers à proposer en 1956, une explication quantitative de la croissance. Les principales hypothèses de sa théorie sont les suivantes : les rendements d'échelle sont constants (cf chp VII), la productivité marginale des facteurs de production est décroissante. Il explique que sur une longue période, la démographie et le progrès technique affectent la croissance, car à très long terme, ils permettent d'évoluer d'un niveau d'équilibre à un autre.

Dans ce modèle, le taux d'épargne et le taux d'investissement jouent un rôle mineur dans la croissance. En raison de l'hypothèse des rendements décroissants, on arrive à une situation où l'accroissement d'une unité supplémentaire de capital par tête coûte plus cher qu'il ne rapporte. Le chemin de la croissance est donc déterminé par la démographie et le progrès technique, considérés comme des variables exogènes. L'efficacité du travail est obtenue soit par l'accroissement du nombre d'unités de travail, soit par l'augmentation de l'efficacité par unité de travail. Ainsi la démographie fixe la quantité de travail et la technologique détermine sa qualité.

Le modèle de Solow a fait l'objet de quelques critiques, puisque la croissance à long terme est déterminée par un phénomène non expliqué par la science économique. En effet, Solow considère, que le progrès technique "tombe du ciel comme une manne".

Si la théorie de la croissance a été élaborée initialement par Solow, elle a été aménagée dans les années 80 par des économistes américains néo-classiques qui vont expliquer l'origine du progrès technique.

IX-3/ Les théories de la croissance endogène et le progrès technique

IX-3-1/ Les théories de la croissance endogène : les théories nouvelles de la croissance sont centrées autour de l'idée d'une croissance endogène. Apparue dans les années 80, la crois-

³⁸ R.Solow,(1924), économiste américain, prix Nobel d'économie en 1987.

sance endogène est fondée sur les hypothèses suivantes : les rendements d'échelle sont croissants, le capital et la connaissance sont endogènes.

Les théories de la croissance endogène considèrent le progrès technique comme déterminant dans la croissance mais le traitent différemment, d'où l'apparition de trois modèles distincts : le modèle de Romer³⁹, le modèle de Lucas et le modèle de Barro⁴⁰.

IX-3-1-1/ Le modèle de Paul Romer (1987) : il est basé sur le capital technologique qu'une nation accumule grâce aux investissements immatériels (recherche et développement (R&D), brevets, formation etc). Le progrès technique résulte donc d'une activité délibérée de recherche et développement réalisée par les entreprises et l'Etat. Le capital de connaissance s'accumule par l'investissement en recherches. Chaque firme, en investissant, agit pour son propre intérêt, mais à terme l'innovation profite à tous. L'analyse de Romer est fondée sur l'investissement immatériel en tant que déterminant principal de la croissance qui non seulement permet d'entretenir le progrès technique mais aussi d'engendrer des externalités positives.

Aujourd'hui, les pays les plus développés consacrent des sommes considérables à la R&D qui est un facteur de la croissance à long terme. Les programmes de recherche, étant de plus en plus coûteux, obligent les firmes et les organismes publics à s'allier.

IX-3-1-2/ Le modèle de Robert Lucas (1988) : Lucas⁴¹ introduit dans son modèle le concept du capital humain, c'est-à-dire, l'ensemble des connaissances et des compétences de la main d'œuvre et dont dépend sa productivité. Ce type d'investissement est effectué par les familles, les entreprises et l'Etat dans l'éducation et la formation professionnelle. Selon Lucas, cette forme de capital peut se transmettre des parents aux enfants et s'accumuler d'une génération à l'autre.

Au niveau des pays, les différences en dotation de capital humain expliquent les différences de croissance. La hausse du niveau d'éducation est bénéfique car elle agit positivement sur le niveau de qualification, d'adaptabilité et d'innovation de la population active. Les nations qui

³⁹ Paul Michael Romer, né en 1955, économiste américain et professeur à l'université Stanford

⁴⁰ Robert Joseph Barro, (1944), macroéconomiste américain, membre fondateur de la nouvelle macroéconomie classique

⁴¹ Robert Emerson Lucas Junior (1937), économiste américain, fondateur de la Nouvelle économie classique

veulent suivre la voie de la croissance doivent investir dans le capital humain afin d'accroître la productivité et devenir compétitives sur la scène internationale. Selon Lucas, le capital humain dégage des externalités positives dans la mesure où le rendement de la main d'œuvre est d'autant plus fort que le niveau de la société est élevé, permettant d'avoir la croissance auto-entretenu.

IX-3-1-3/ Le modèle de Robert Barro (1990) : Barro privilégie le capital public et montre que les investissements publics ou mixtes (publics / privés) dans les infrastructures (réseaux routiers, ports, écoles, sécurité, etc...) ont un coût collectif mais sont facteurs d'externalités positives. A titre d'exemple, la création de réseaux de communication efficaces favorise l'activité productive (gains de temps pour les transports, attractivité pour les investissements directs étrangers, etc...). Ainsi, la croissance permet de financer des infrastructures qui la stimulent.

Ces modèles de croissance endogène retiennent différentes sources de croissance : investissements : en capital technique, en capital humain et en capital public. Ils convergent tous vers l'idée que la science, la recherche et l'éducation sont des productions génératrices d'externalités. En effet, l'activité de certains agents économiques a des répercussions positives sur celle d'autres agents et contribuent ainsi à la croissance pour la collectivité.

IX-3-2/ Le progrès technique et l'analyse schumpétérienne : J.Schumpeter⁴² développe la première théorie de la croissance sur une longue période. Il explique que l'entrepreneur tente d'échapper à la concurrence par l'innovation et le progrès technologique, qui constituent la force motrice de la croissance. Dans ses travaux sur le rôle du progrès technique dans la croissance, il expose quatre idées :

- ✓ Le progrès technique est l'œuvre de l'entrepreneur qui prend des risques en sortant de la routine de production habituelle.
- ✓ L'entrepreneur est motivé par la perspective d'un profit supérieur au profit courant, lié à une situation de monopole temporaire.
- ✓ Le progrès technique est à l'origine d'un processus de destruction créatrice, les nouvelles techniques et les nouveaux produits éliminent les anciens.

⁴² Joseph Aloïs Schumpeter (1883), économiste autrichien, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.

- ✓ Les innovations apparaissent par grappe, de façon discontinue, ce qui explique les fluctuations dans le rythme de la croissance.

Schumpeter estime que chaque grappe d'innovations techniques provoque une phase d'expansion au moment de sa diffusion, puis une phase de récession et de crise quand ses effets s'épuisent jusqu'au moment où une nouvelle vague d'innovation vient la relayer et amorcer le cycle suivant.

Schumpeter cite l'exemple des transformations du textile et l'introduction de la machine à vapeur qui sont à l'origine de la croissance observée pendant les années 1798-1815. De la même manière, le chemin de fer et la métallurgie expliquent l'expansion de la période 1848-1873.

Dans l'analyse de Schumpeter se dégage l'idée de progrès technique cumulatif et public et le progrès s'auto-entretient car l'arrivée de la concurrence sur le marché suite à une imitation de l'innovation conduit l'entrepreneur à innover de nouveau. La recherche de la rente de l'innovation est le moteur du progrès et donc de la croissance de l'économie.

Il apparaît donc qu'avec Schumpeter la technique n'est plus définie comme un état mais comme un processus qui est à l'origine de la croissance.

En guise de conclusion rappelant que les modèles de croissance endogène retiennent différentes sources de croissance : investissement en capital technique, en capital public, en capital humain, apprentissage par la pratique, division du travail, recherche et innovation technologique. Le contexte politico-institutionnel peut aussi favoriser la croissance : les pouvoirs publics peuvent par leur politique économique, créer un climat favorable à l'augmentation de l'activité.

IX-4/ Le rôle de l'Etat dans la croissance

Les années de croissance et de prospérité ont été marquées, dans les pays développés, par un développement considérable du rôle de l'Etat et du poids des dépenses publiques dans le PIB. L'instrument budgétaire et la dépense publique étaient considérés comme des éléments de régulation économique et sociale.

L'Etat providence moderne est devenu le moyen de garantir la croissance économique. Son intervention se traduit par le fait qu'il se trouve investi d'une double tâche : gérer les externalités et fournir les biens publics.

IX-4-1/ L'Etat gérant des externalités : selon la théorie de la croissance endogène, le concours de l'Etat se situe à deux niveaux :

- ✓ **Au niveau de la recherche fondamentale :** l'Etat intervient afin d'organiser la diffusion des informations technologiques. Il doit lutter contre l'espionnage industriel des entreprises nationales pour le compte d'entreprises étrangères. Pour encourager les innovateurs, il doit créer un cadre apte à coordonner les externalités qui découlent de toute innovation.
- ✓ **Au niveau de la recherche appliquée,** le rôle de l'Etat est de partager les recherches effectuées dans la sphère publique avec les entreprises privées pour favoriser les externalités et atteindre la croissance. Grâce au progrès technique, la croissance réalisée va à son tour relancer de nouvelles innovations.

IX-4-2/ L'Etat fournisseur de biens publics : la connaissance est considérée comme un bien public, non exclusif et consommé par tous. Il est donc difficile de contrôler de façon privée. Les informations et les connaissances peuvent s'échapper en permanence des entités qui les ont produites et profiter à d'autres agents sans qu'ils n'aient à supporter les coûts de recherche et de développement.

La particularité de la connaissance est qu'elle ne s'use pas à l'échange, au contraire, elle survit et se développe par l'usage. L'emploi d'une connaissance existante par un agent additionnel ne suppose pas la possibilité d'un exemplaire supplémentaire. Les agents ne sont donc pas rivaux pour sa consommation. La connaissance n'est pas seulement un bien de consommation, c'est souvent un bien de production susceptible d'engendrer de nouveaux biens qui seraient eux même utilisables. De ce fait, elle est à l'origine de fortes externalités de l'activité de recherche et d'innovation. Cette activité est un des fondements essentiels de la croissance économique et de la compétitivité des nations. Dans cette analyse, il apparaît que l'intervention de l'Etat, dans le système éducatif et dans la santé, est nécessaire à la reproduction du capital humain.

L'expérience des pays développés montre que le développement du capital humain ne peut être réalisable et efficace que si l'Etat investit dans les infrastructures dont les externalités sont supérieures au profit escompté par les acteurs privés.

L'action de l'Etat peut s'effectuer au moyen d'une politique fiscale. L'investissement public étant financé par l'impôt, il faut, selon Barro, trouver le taux optimal qui conjugue les effets positifs de l'investissement public et empêche l'éviction des investissements privés.

Conclusion

La croissance économique résulte d'une augmentation de la production qui dépend en partie de l'augmentation des facteurs de production, à savoir le travail et le capital, et en partie le progrès technique.

Les théories explicatives de la croissance sont relativement récentes dans l'histoire de la pensée économique. Ces théories mettent en avant le rôle important du progrès technique dans la croissance. Elles démontrent que sur le long terme, seul le progrès technique est capable de rendre plus productive une économie et donc de lui permettre de produire plus. C'est-à-dire d'avoir de la croissance. L'Etat, par sa politique économique peut favoriser le climat des affaires et contribuer ainsi à l'augmentation de la croissance.

Enfin, l'intervention économique de l'Etat, qui peut prendre des formes très diverses : (planification, régulation des marchés, construction d'infrastructure, etc...) influence largement le degré de croissance des pays. L'Etat peut également être un frein s'il bloque l'initiative privée ou fait de mauvais choix dans l'allocation des ressources.

Chapitre X : Economie de l'innovation

La croissance économique est mesurée par l'augmentation du PIB par habitant, mais ses effets se manifestent aussi par les innovations qui l'accompagnent et qui en sont à la fois la cause et la conséquence. D'une part, l'innovation est un moteur de la croissance économique. En effet, les chiffres convergent pour montrer que le poids de l'innovation dans l'économie est considérable et augmente avec le temps. D'autre part, l'innovation est un facteur de compétitivité des entreprises, des territoires et des pays. On remarque une corrélation entre les indicateurs de l'innovation et ceux du développement économique grâce au changement technique.

X-1/ Définitions et champs d'application de l'économie de l'innovation

L'économie de l'innovation est une spécialité de la science économique caractérisée par une évolution soutenue. En se fondant sur l'importance prise par les activités innovatrices dans les économies contemporaines, elle se fixe comme objectif de démontrer l'intérêt, voire la portée de l'innovation pour l'économie d'un pays.

X-1-1/ Définitions : d'origine latine, le vocable innovation date du XIII^{ème} siècle, il signifie "renouvellement". L'innovation est l'action d'innover, c'est-à-dire l'acte d'introduire quelque chose de nouveau en terme d'usage, de coutume, de croyance, de système scientifique.

Plusieurs définitions sont proposées pour caractériser l'innovation, nous en exposons les plus utilisées dans la littérature économique.

- ✓ Nous commençons par la définition qui figure dans le Petit Robert : "l'innovation consiste à introduire quelque chose de nouveau d'encore inconnu dans une chose établie".
- ✓ Selon Castagné⁴³(1994) : " le mot innovation désigne tout changement intensionnel, formel ou non, obtenu par un agent économique, changement reconnu comme tel du seul fait qu'il engendre une augmentation de recettes avec diminution des coûts".

⁴³ René *Castagné*, Professeur à l'Université de Paris-Orsay

L'innovation ne se limite donc pas uniquement à inventer un produit, elle peut être organisationnelle, comme elle peut transformer le système de distribution ou toucher les équipements et les employés. En matière économique, l'innovation est une évolution significative d'un produit, d'un service ou d'un processus de fabrication qui apporte quelque chose de nouveau, d'encore inconnu qui utilise une technologie nouvelle issue de la recherche fondamentale.

L'innovation caractérise l'acte de déploiement du potentiel économique d'un résultat produit dans le champ de la connaissance (invention, découverte, création). L'innovateur est alors "celui qui renouvelle l'économie".

D'après M. Eric Vasseur⁴⁴ "l'innovation est définie comme la mise en application d'une invention, résultat du progrès technique"

Cette dernière définition inclut trois notions : l'innovation, l'invention et le progrès technique. Pour bien saisir le phénomène de l'innovation, il est nécessaire de préciser la signification de chacun de ces concepts et de déterminer le type de relation qui les lie.

a/ Le progrès technique : il englobe le progrès scientifique dont les inventions entraînent des transformations ou des bouleversements des produits, des méthodes de production, de l'organisation de travail, des marchés et des structures de l'économie.

Le progrès technique se traduit par des modifications à caractère technologique des procédés de production et de la nature des biens réalisés qui permettent soit de produire plus avec la même quantité d'"inputs", soit de trouver des solutions aux goulots d'étranglement qui limitent la production, soit de produire des marchandises nouvelles ou de "meilleure qualité".

b/ L'invention : c'est l'action d'inventer, de créer quelque chose de nouveau, c'est une découverte. Liée souvent au progrès technologique, l'invention est une nouveauté technologique, technique ou sociale.

D'une manière générale, l'invention est une idée nouvelle qui permet, potentiellement, de résoudre un problème déterminé dans le domaine de la technique.

c/ L'innovation : c'est une application industrielle et commerciale d'une invention. C'est le moyen mis en œuvre pour acquérir un avantage compétitif.

⁴⁴ M.Eric.Vasseur, Professeur à l'Université de Picardie

d/ Relation entre invention, innovation et progrès technique : une idée est à l'origine d'une invention, laquelle peut déboucher sur une innovation. L'invention s'inscrit dans un processus d'innovation, qui s'inscrit à son tour dans un système économique et social dans lequel elle s'impose grâce à un processus de diffusion.

Ainsi, l'invention se transforme en innovation et le succès de celle-ci dépend de sa capacité de diffusion économique et sociale.

L'enchaînement suggéré dans la littérature est le suivant : Idée → Recherche fondamentale → Découverte scientifique → Recherche appliquée → Invention technique → Innovation : Mise au point et Commercialisation.

En terme économique une innovation est une idée nouvelle qui se concrétise par des applications commercialisées. Il est à noter que si une innovation s'appuie en général sur une invention, cela n'est pas toujours le cas. Une invention non commercialisée n'est pas une innovation du point de vue économique et certaines innovations ne relèvent pas du domaine technologique proprement dit.

Même si l'innovation et la créativité sont souvent associées, il demeure que l'innovation se distingue de l'invention dans le sens où sa mise en application induit un changement social radical ou progressif et qu'elle a une utilisation effective. Toutefois, les différents modèles mis en place montrent que la séparation entre innovation et invention n'est pas si rigide.

X-1-2/ Les différentes formes d'innovation : on peut classer l'innovation selon le genre ou l'objet sur lequel elle s'appuie ou selon le niveau ou l'importance sur l'économie (P.A.Julien⁴⁵ et M.Marchesnay⁴⁶, 1996).

X-1-2-1/ Innovation radicale et innovation incrémentale :

- ✓ **L'innovation radicale**, appelée aussi innovation de rupture, comme son nom l'indique, elle modifie complètement les usages d'une technique ou introduit une technique qui bouleverse les habitudes sociales de façon radicale. Elle s'accompagne

⁴⁵ *Pierre-André Julien*, né à Trois-Rivières en 1939, est un économiste québécois

⁴⁶ Economiste. Professeur à l'Université de Montpellier.

d'une rupture totale et irréversible dans le processus : la technologie est, soit nouvelle (ce qui rend possible une réalisation impossible jusque là), soit issue d'un autre secteur d'activité. L'exemple de l'apparition du e-commerce est significatif puisqu'il n'a pas été inventé par les acteurs traditionnels de la vente par correspondance. Autre exemple, le passage de la cassette vidéo VHS au disque DVD.

- ✓ **L'innovation incrémentale** : souvent qualifiée d'innovation de type mineur, elle ne bouleverse pas les habitudes sociales. Elle concerne de multiples améliorations quotidiennes que chaque employé ou groupe d'employés introduit dans les produits et services ou dans les processus de fabrication existants.

L'innovation incrémentale paraît ainsi plus accessible que l'innovation radicale. Elle permet de prolonger la durée de vie du produit en l'améliorant au fil des besoins et des technologies jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre produit issu cette fois-ci d'une innovation radicale.

Cette forme d'innovation traduit la volonté de l'entreprise de conserver son avance technologique sur ses concurrents

X-1-2-2/ Innovation de produit et innovation de procédé :

- ✓ **Innovation de produit** : elle concerne essentiellement le produit ou le service qui est commercialisé. C'est le cas de nouveau produit lancé sur le marché grâce à l'apport de la technologie, notamment en termes de fonctionnalités. On peut créer un nouveau produit ou transformer les produits existants (produire ceux-ci d'une façon nouvelle). Un nouveau produit peut présenter des caractéristiques ou une performance offrant au consommateur des services nouveaux, répondant mieux aux besoins de l'utilisateur.
- ✓ **Innovation de procédé** : souvent invisible aux clients, elle caractérise la manière dont l'offre est élaborée et distribuée, notamment en terme de coût et de qualité. Le produit existant peut être fabriqué grâce à une technologie nouvelle ou un processus de production inédit. La technologie peut se concrétiser dans un nouvel équipement, une matière première différente, une combinaison nouvelle entre les divers matériaux, un réaménagement des équipements dans l'usine, ou un nouvel ordonnancement des

phases de production d'un produit, permet de diminuer les coûts et d'améliorer la compétitivité de l'entreprise.

L'innovation de produit et l'innovation de procédé ont des effets différents sur le rendement ainsi que la survie des entreprises. Certaines firmes se spécialisent dans l'innovation de produit (Apple dans l'informatique) et d'autres dans l'innovation de procédé (Dell).

D'une manière générale, les entreprises adoptent à tour de rôle, l'innovation produit suivie de période caractérisée par l'innovation de procédé

Ce modèle a plusieurs implications :

- Dans un premier temps, pendant la phase de lancement, l'entreprise va privilégier l'innovation de produit puisque la concurrence se focalise sur la différence des principales fonctionnalités du produit ou du service (Positionnement de l'offre).
- Arrivé à la phase de maturité, l'entreprise se tourne vers l'innovation de procédé étant donné que la concurrence s'oriente sur la recherche de production efficiente, l'économie d'échelle et la capacité à améliorer de manière continue peuvent alors jouer dans la croissance de la productivité.

X-2/L'innovation dans la théorie économique

X-2-1/ L'approche classique: pour les classiques (Smith, Ricardo), l'innovation permet d'acquérir un avantage compétitif en répondant aux besoins du marché et à la stratégie d'entreprise.

- ✓ **Le modèle de Smith**⁴⁷ : à partir de l'exemple de la manufacture d'épingle, Smith insiste sur les avantages de la division de travail et de la spécialisation, permettant l'usage des machines et constituant ainsi une source de productivité (Cf chpVII).

Dans le raisonnement de Smith, l'innovation technologique est obtenue grâce à l'utilisation d'une main d'œuvre spécialisée et au travail des "savants ou théoriciens".

⁴⁷ Adam Smith (1723 - 1790) est un philosophe et économiste écossais des Lumières

Ces deux acteurs sont à la base d'une productivité élevée qui se traduit par un coût faible, c'est-à-dire une baisse des prix entraînant l'extension du marché et le développement des échanges. De cette manière, l'entrepreneur enregistre des profits considérables, l'incitant ainsi à développer davantage la division du travail ainsi que la spécialisation et le progrès technique.

- ✓ **Modèle de Ricardo**⁴⁸ : Ricardo, quant à lui distingue plusieurs cas d'innovations, qui seront retenus par Schumpeter. Il s'agit de : fabrication d'un nouveau produit, introduction d'une méthode de production inédite, ouverture d'un nouveau débouché, réalisation d'une nouvelle organisation.

L'innovation qu'il a en vue concerne la mécanisation du travail. Bien qu'elle augmente le profit de l'entrepreneur, elle peut diminuer le fonds salarial et le chômage technologique s'installe.

X-2-2/ Schumpeter⁴⁹ : le précurseur du concept innovation : il explique la croissance économique par les "innovations" et insiste sur le rôle décisif de l'entrepreneur. Il a donné une analyse théorique, historique et statistique de l'évolution oscillatoire de l'économie capitaliste. Analysant les transformations institutionnelles de l'économie de son époque, il affirme le caractère inévitable d'une forme de civilisation bureaucratique et socialiste (la théorie de l'évolution économique, 1912, traduit en français en 1935, Business Cycles, 1939 ; Capitalisme, socialisme et démocratie, 1942).

Il définit l'innovation :

"comme le résultat de l'établissement d'une nouvelle fonction de production, un changement dans l'ensemble des possibilités définissant ce qui peut être produit et comment il peut l'être".

⁴⁸ David Ricardo (1772- 1823) est un économiste anglais et a également été agent de change et député

⁴⁹ Joseph Aloïs Schumpeter (1883), économiste autrichien , connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.

Pour Shumpeter, l'innovation peut se présenter de cinq manières :

- un nouveau produit,
- l'introduction d'une nouvelle méthode de production ou de commercialisation,
- la conquête d'un nouveau marché,
- l'utilisation d'une nouvelle source de matière première
- la réalisation d'une nouvelle organisation de l'unité productive

Les économistes ont longtemps adopté le point de vue de J.Shumpeter. Cependant, une caractéristique les différencie, alors que J.Shumpeter distingue l'innovation de l'invention, ces économistes pensaient que l'invention précède obligatoirement l'innovation. Nous avons donc, d'une part, le chercheur dans son laboratoire qui fait des expériences et des explorations, les résultats scientifiques qui en découlent permettent le développement technologique qui à son tour permet à l'industrie de lancer de nouveaux produits sur le marché.

Actuellement, ce point de vue est contesté. La réalité des entreprises est différente dans la mesure où l'entreprise est devant un impératif : "innover ou disparaître", pour reprendre le titre de l'ouvrage de Bertrand Bellon⁵⁰. L'innovation débute actuellement dans les départements de R&D des grandes entreprises ou des cabinets d'études et non seulement dans les laboratoires de recherche.

D'une manière générale les théories convergent en grande partie. En effet, dans chacune de ces théories, l'innovation joue un rôle croissant dans le développement et la croissance des entreprises. Le changement technique et l'innovation constituent deux paramètres décisifs de l'efficacité dynamique des entreprises "leur aptitude à assurer efficacement leur croissance et leur créativité en terme de produits" (Larue DE Tournemine 1991)⁵¹. Toutefois, la quête de l'innovation est liée à la notion d'économie, avec des phases de comportement imprévisibles dont l'ampleur dépend de l'organisation de l'économie, de la diversité de sa base de savoir, des incitations à la recherche. De plus, l'innovation requiert des compétences et favorise à son tour le développement de nouvelles compétences.

⁵⁰ Bertrand Bellon, innover ou disparaître, Paris, Ed. Economica, 1994, 211p.

⁵¹ Régis LARUE DE TOURNEMINE, Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg

X-3/ Les déterminants de l'innovation

Selon le Canadian Innovation Centre (CIC), il y a deux types de facteurs qui influencent les besoins d'innovation : les facteurs internes et les facteurs externes.

Les facteurs internes renvoient à tout ce qui contribue à l'innovation. Il s'agit de l'amélioration de la rentabilité, l'amélioration de l'encaisse et l'amélioration de la qualité.

Quant aux facteurs externes, on y trouve : la concurrence, les coûts inférieurs, les nouveaux arrivants et les facteurs déterminants du marché.

Parmi les facteurs déterminants du marché, on inclut : la demande, les forces économiques, les courants sociaux et les aspects démographiques.

Aujourd'hui, de nombreuses études confirment que les firmes qui ont choisi la voie de l'innovation réussissent mieux que les autres. Il suffit d'innover pour que l'entreprise prospère et parvienne à accroître sa part de marché.

L'innovation ne consiste pas uniquement dans le développement de nouveaux produits, comme nous l'avons déjà montré ci-dessus, mais elle repose le plus souvent, sur l'amélioration ou la modification des produits existants. La transformation du produit ne permet pas seulement à la firme de répondre aux besoins actuels du marché, mais aussi et surtout d'accéder à de nouveaux créneaux. Dans ce cas de figure, l'Entreprise peut soit vendre son produit à un coût inférieur à ses concurrents, ce qui lui donne un pouvoir concurrentiel ; soit, elle choisit de vendre au prix courant du marché et ainsi elle augmente sa marge bénéficiaire (entre ce prix et son coût faible). En échappant ainsi à la concurrence, l'Entreprise obtient une rente grâce à l'innovation de procédés.

Quant à l'innovation de produit, elle est toujours une source de rente, car la firme innovante se trouve seule à fournir le bien que les consommateurs désirent. Profitant de la situation de monopole temporaire, elle vend à un prix supérieur à son coût marginal pour couvrir le coût fixe (le coût de l'innovation).

D'une manière générale les entreprises innovent pour les motifs suivants :

- ✓ L'introduction de nouveaux produits dans la gamme existante
- ✓ L'accroissement de la part de marché
- ✓ La satisfaction des attentes et des exigences des consommateurs
- ✓ L'amélioration de la productivité
- ✓ L'ouverture des marchés et l'intensité de la concurrence
- ✓ La rapidité du développement et de la diffusion de nouveaux produits, services et technologie partout dans le monde
- ✓ Les besoins de nouvelles connaissances forcent les entreprises à miser sur les compétences des travailleurs.

Il est clair, qu'à travers ces différentes incitations à innover, l'objectif principal de l'entreprise est d'obtenir des gains nets. Pour y parvenir elle doit adopter une certaine conduite.

X-4/ La voie de succès de l'innovation

Si l'innovation est considérée comme un facteur de réussite face à la concurrence impitoyable du marché, l'entrepreneur doit mener à bien le processus d'innovation. Dans ce contexte, le Canadian Innovation Centre a dressé une liste des principales étapes à suivre :

Étape 1 : l'analyse FFPM : Le processus d'innovation débute par l'analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) d'une entreprise. Il s'agit d'un diagnostic permettant de déterminer la viabilité de l'innovation. L'évaluation des forces d'une entreprise consiste à définir les attributs dont elle dispose pour mener à bien ses objectifs en matière d'innovation. L'évaluation de ses faiblesses permet de cerner les facteurs susceptibles de nuire aux objectifs fixés. Les possibilités sont les conditions externes qui pourront aider à atteindre les objectifs de l'entreprise, alors que les menaces sont les conditions externes susceptibles de nuire à leur concrétisation.

Etape 2 : La production d'idées : Si la viabilité de l'innovation est confirmée par l'analyse FFPM, l'étape suivante consiste à mettre les idées sur papier, à explorer les différentes possibilités. Il s'agit d'un processus ouvert tangible dont les résultats devront être réalisables et mesurables.

Etape 3 : L'étude de marché : L'étude de marché est une étape essentielle qui aidera la firme à déterminer s'il y a une place sur le marché pour le nouveau produit envisagé. Répond-il aux besoins des consommateurs ? Existe-t-il déjà d'autres produits identiques ou similaires ? Il est important de connaître les produits semblables sur le marché pour être en mesure de comparer les prix, les formats, les caractéristiques, etc. Quel est le rapport de rentabilité idéal ? Il importe d'aborder toutes ces questions avant d'envisager la mise au point du produit.

Etape 4 : La détermination des ressources nécessaires : Il est indispensable d'évaluer les ressources nécessaires pour mener le projet à bien jusqu'à la mise en marché du produit. Chacune des phases du projet (conception, essai, développement, production, distribution, commercialisation, etc.) diffère quant à son lot d'exigences. L'établissement des ressources nécessaires et disponibles permet non seulement d'évaluer les besoins en main d'œuvre, mais aussi les coûts liés au projet.

Etape 5 : L'évaluation des ressources disponibles : A ce stade, il est judicieux d'évaluer le coût des ressources, la durée de leur utilisation et les moyens d'accès afin de pouvoir répondre aux questions du genre : « l'entreprise dispose-t-elle des capitaux requis ? Quelles sommes doit-on réunir et combien de temps faudra-t-il ? »

Etape 6 : L'évaluation des facteurs : Certains facteurs cruciaux doivent être évalués avant que l'on procède au développement de tout produit, entre autres la faisabilité technique, les coûts de production attendus, les préoccupations liées au marché, les perspectives d'obtenir un rendement financier satisfaisant, les risques courus, les problèmes de commercialisation à prévoir.

Ces évaluations peuvent être effectuées à l'interne, ou confiées à une entreprise spécialisée. Une fois tous ces renseignements recueillis, l'entreprise disposera d'un aperçu de son projet d'innovation et de ses possibilités de mise en marché.

Étape 7 : La mise au point du produit : Pour clore le processus, l'entreprise peut enfin passer aux efforts tangibles, entourant le développement et la mise en marché du produit. Les activités telles que la formulation ou l'élaboration des recettes, l'analyse sensorielle, l'évaluation de la durée de conservation, la mise à l'échelle, la diffusion sur des marchés témoins et la commercialisation revêtent une importance particulière dans le cadre du développement d'un produit et doivent être réalisées dans l'ordre, pour éviter les erreurs coûteuses dès le départ.

X-5/ L'innovation en Tunisie : Etat des lieux

Une étude réalisée par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE) en 2010, a montré que l'entreprise tunisienne vit depuis quelques années une mutation technologique profonde. Les résultats de cette étude révèlent que près de la moitié des entreprises tunisiennes réalisent des innovations (de produits, de procédés, en marketing et innovation organisationnelle)⁵². Toutefois, si des entreprises tunisiennes fournissent une illustration concrète d'activités innovantes réussies, des lacunes technologiques restent à combler et l'innovation continue à être négligée dans le fonctionnement de beaucoup de firmes. Un autre aspect qui se greffe à celui-ci, est que les entreprises qui innovent doivent disposer de ressources tangibles et de ressources intangibles (ITAMI, 1987 ; GRANT, 1991 ; FOSS, 2000 ; DE BANDET, 2001). Or, force est de constater que si les entreprises, surtout celles de petites et moyennes tailles, ont des capacités d'innovation limitées, elles sont caractérisées par une forte flexibilité les rendant plus aptes à innover (HAMMOUDA et al, 2009).

Selon les statistiques fournies par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII, 2010), le tissu industriel de la Tunisie compte 5871 entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10 dont 2791 sont totalement exportatrices (TE).

Toutefois, malgré sa contribution à la richesse nationale, l'industrie tunisienne reste à faible effort de R&D comme l'atteste le nombre de brevets internationaux, indicateur d'innovation et de capacité technologique. En comparant un ensemble de pays méditerranéens et de pays

⁵² A.Dhouib,, « les mécanismes de financement de l'innovation en Tunisie », Colloque Euro-méditerranéen, Octobre 2010.

européens sur la période 1996-2005, la Tunisie est le pays le moins performant (avec 10 brevets seulement), un nombre très limité par rapport à ses concurrents européens : la France, l'Italie et l'Espagne avec respectivement 42464, 19334, 3651 et ses concurrents méditerranéens : Jordanie, Maroc et l'Egypte qui ont enregistré respectivement 26,31 et 91 brevets. De 2004 à 2009, le nombre de demandes de brevets est passé de 46 à 105 avec un nombre de demandes émanant des structures de la recherche publique nettement plus important que celui des entreprises. En effet, le nombre de demandes de brevets de la recherche publique a atteint 50 en 2009, contre 9 en 2000, alors que celui des PME a connu une baisse durant la même période en passant de 29 à 4.

De tels résultats seraient en partie dus :

- au manque de collaboration entre les entreprises pour subventionner les travaux de recherche
- au manque de collaboration entre chercheurs, laboratoires de recherche et entreprises.

Selon les experts de la Banque Mondiale, une politique industrielle orientée vers les secteurs à forte valeur ajoutée et fondée sur la recherche, l'innovation et les compétences s'impose pour la mise à niveau de l'entreprise tunisienne.

Chapitre XI : La vocation de l'Etat dans les analyses théoriques

XI-1/ Le poids de l'Etat dans l'économie

XI-1-1/ La notion de l'Etat : L'Etat est à la fois une réalité historique et une construction théorique, ce qui explique la difficulté de le définir d'une manière pleinement satisfaisante.

Le terme même de l'Etat s'est imposé relativement tard . L'étymologie découle du latin "stare" et renvoie à la notion de stabilité, de permanence.

L'acceptation moderne de l'Etat apparaît à la Renaissance. Le modèle de la cité grecque ou de l'Empire Romain alimente les critiques à l'encontre du système de pouvoir médiéval marqué par l'influence de l'Eglise et par le partage féodal de la souveraineté.

C'est ainsi que Machiavel⁵³ (1469-1527) définit l'Etat comme le pouvoir central souverain qui soustrait l'action politique des considérations morales et religieuses.

L'Etat est défini de plusieurs manières, nous avons retenu trois définitions :

- ✓ **Définition (1) :** Dans le système de comptabilité nationale, l'Etat est l'administration publique centrale, c'est-à-dire les agents économiques dont la fonction économique principale est la production de services non marchands.

L'Etat "central" regroupe les organes politiques et administratifs : le gouvernement, le Parlement, les ministères, les organes de contrôle, les organes juridictionnels (conseil constitutionnel, conseil d'Etat...). D'un point de vue économique, l'Etat représente l'administration publique centrale, les administrations publiques locales (communes, département, régions) et la sécurité sociale.

- ✓ **Définition (2) :** Selon le dictionnaire économique, l'Etat est l'unité politique et juridique durable, constituée par une agglomération humaine formant un territoire commun, un groupe indépendant et soumis à une autorité suprême. Il y a dans cette définition l'idée de l'Etat comme élément durable de l'autorité politique.

⁵³ Niccolò Machiavelli (Niccolò di Bernardo dei Machiavegli), en français Nicolas Machiavel, est un penseur italien de la Renaissance, philosophe, théoricien de la politique, de l'histoire et de la guerre.

- ✓ **Définition (3) :** Dans la littérature économique, l'Etat est souvent défini comme une collectivité qui se compose d'un territoire et d'une population soumise à un pouvoir politique organisé et se caractérise par la souveraineté.

Il en découle de cette définition que l'Etat est constitué de trois éléments : le territoire, la population et le pouvoir politique. Examinons de près la signification économique de ces facteurs.

- **Le territoire :** Il n'y a pas d'Etat sans territoire, c'est là qu'il inscrit son action sur le plan des réalités concrètes. Le territoire est une condition et un signe de l'indépendance de l'Etat, matérialisé par les frontières. L'attachement à la défense du territoire est essentiel à la survie de l'Etat, donc du pouvoir politique et de la société elle-même.
- **La population :** c'est la communauté nationale nécessaire à l'existence de l'Etat. Il y a des divergences sur la définition de la nation. Pour les uns, la nation est une communauté objective fondée sur la race, la langue et la religion. Pour les autres, la nation est subjective, elle ne repose que sur le désir de vivre ensemble quelque soit la race, la langue ou la religion.
- **Le pouvoir politique :** c'est l'élément le plus irréductible de l'Etat. Le critère de l'Etat est souvent enseigné par rapport à d'autres pouvoirs politiques, c'est celui de la souveraineté. En d'autres termes, il n'y a pas de collectivité supérieure à l'Etat qui dispose de la plénitude du pouvoir politique.

XI-1-2/ Les grandes fonctions de l'Etat : Les fonctions économiques de l'Etat peuvent être résumées dans les trois points suivants :

- ✓ La régulation ou "stabilisation" : Dans une économie de marché, l'activité est souvent cyclique et le système économique est supposé se réguler automatiquement. Or lorsque cette régulation automatique fait défaut, l'Etat intervient pour éviter de trop grandes fluctuations, en pratiquant des politiques macroéconomiques, comme cela a été le cas lors de la crise économique de 2008-2009.
- ✓ L'allocation des ressources ou "affectation" : Dans ce cas, l'Etat intervient pour prendre à sa charge les biens collectifs (défense nationale, éducation, justice, etc.). Il finance les services qui concourent à la régularité de la production et au bien être de la

population (santé, logement, moyens de transport, etc.). Il fixe les conditions de la concurrence et internalise les externalités.

- ✓ La distribution ou "répartition" : Cette fonction a pour but de corriger les inégalités. Par les mécanismes de la redistribution, l'Etat assume certains risques que les individus ne peuvent couvrir personnellement (maladie, chômage, vieillesse). A partir des impôts et les cotisations de sécurité sociale, l'Etat verse en contre partie des prestations sociales, des retraites, des pensions aux handicapés. Ces politiques sont liées à des notions d'équité, de justice sociale ou plus récemment de capacité.

Après avoir précisé les principales fonctions de l'Etat, nous allons examiner la place de l'Etat dans la revue de la littérature économique.

XI-2/ Les fondements théoriques de l'intervention de l'Etat

La question du rôle de l'Etat dans la sphère économique a fait l'objet de grands débats politiques et économiques. En effet, le degré de l'intervention économique de l'Etat varie d'une école de pensée à une autre.

XI-2-1/ La mission de l'Etat dans la conception libérale : Au XIX^{ème} siècle, les courants de pensée classique et néoclassique, assignaient à l'Etat uniquement la fonction de veiller au respect des règles de marché.

Les classiques prônent l'Etat libéral, qui doit être minimal et ne pas entraver la liberté d'entreprendre ou le fonctionnement du marché. La régulation de l'activité économique doit être laissée au marché qui a la capacité de se réguler grâce à la main invisible. Pour les économistes classiques et néoclassiques la « main invisible » permet de coordonner l'action des différents agents économiques.

L'intervention de l'Etat doit se limiter à un rôle d'Etat gendarme. Qualifié d'Etat régalien, l'Etat gendarme doit maintenir l'ordre interne et externe de la nation par la surveillance et le contrôle du respect des règles.

La neutralité de l'Etat est l'un des éléments clés de la pensée libérale. En d'autres termes l'Etat a pour fonction principale d'assurer le maintien de l'ordre dans la nation à travers la

police, l'armée et la justice. Dans le domaine économique, il doit garantir le libre fonctionnement du marché.

XI-2-2/ Le devoir de l'Etat selon l'approche keynésienne : La crise des années 30 qui a frappé les économies de marché a démontré les limites de la conception libérale. La "main invisible" ne pouvait plus corriger les imperfections du marché. Face à l'impuissance des Néoclassiques de pallier les déficiences de l'initiative privée, Keynes⁵⁴, partant de ce constat, va proclamer la nécessité de l'intervention de la "main visible" de l'Etat qui selon lui se justifie. En effet, Keynes a utilisé l'Etat pour contrebalancer les défaillances du marché et remédier aux difficultés économiques. De nouveaux rôles sont ainsi attribués à l'Etat. Dans la théorie keynésienne, l'Etat doit intervenir pour jouer pleinement son rôle de régulateur en favorisant le plein emploi, en limitant les inégalités, par la redistribution des richesses et en veillant à contenir l'inflation par une politique des revenus. Progressivement, l'Etat est conduit à assurer des fonctions de plus en plus nombreuses. Il devient protecteur et régulateur. Assumant un rôle à la fois social et économique, l'Etat gendarme s'est ainsi, peu à peu transformé en Etat providence. Qu'est-ce que l'Etat providence ? C'est l'Etat qui veille aux intérêts de ses citoyens par ses interventions économiques et sociales par le biais de la politique économique conjoncturelle et structurelle, et de la protection sociale. Dans la conception de Keynes, l'Etat doit veiller au bien être de la nation et se substituer, chaque fois que c'est nécessaire, au marché défaillant. Au sens strict, l'Etat providence (welfare state) correspond au système de protection sociale.

Ainsi, depuis les années 30, les libéraux conviennent de l'impossibilité d'un total laissez-faire de l'économie, et de l'intervention indispensable de l'Etat, et c'est ainsi que l'Etat providence s'est imposé en Europe après la seconde guerre mondiale.

XI-2-3/ La conception marxiste du rôle de l'Etat : Pour les marxistes, l'Etat doit disparaître progressivement et laisser la place à une société socialiste. C'est-à-dire une société qui va s'autogérer.

⁵⁴ John Maynard Keynes (1883 - 1946) , économiste britannique de notoriété mondiale, reconnu comme le fondateur de la macroéconomie moderne.

En tant qu'organe de répression, l'Etat va à l'encontre des libertés et par conséquent, il faut le supprimer pour parvenir à une société égalitaire, juste, débarrassée des rapports de hiérarchie et de toute forme d'aliénation. Les marxistes appellent donc au dépérissement de l'Etat.

Le pouvoir de l'Etat doit être délégué aux travailleurs. Ils soutiennent l'idée que « la dictature du prolétariat est doublement légitime, parce qu'elle présente le pouvoir des anciennes masses exploitées et qu'elle permet de mettre fin à la division de la société en classes sociales permettant ainsi une véritable égalité ».

Marx démontre que lors des crises économiques l'Etat est souvent en situation de déficit. Avec le système de la dette publique, il devient totalement dépendant des agents qui lui ont avancé les fonds nécessaires à sa politique. Cette relation donne un certain pouvoir aux prêteurs de capital, leur permettant de s'emparer progressivement de l'Etat qui sera conduit à servir leurs intérêts.

Pour les marxistes contemporains, la classe dirigeante utilise l'Etat comme un instrument de domination de la société en utilisant les liens personnels entre les hauts fonctionnaires et les élites économiques. L'Etat est dominé par une élite qui a la même origine que la classe capitaliste. Les nouveaux marxistes dénoncent cette situation et déclarent que l'Etat n'est qu'une superstructure aux mains de la classe dominante. De cette manière l'Etat devient un agent de régulation sociale qui tend à maintenir le pouvoir d'une classe sur une autre.

XI-3 les objectifs de la politique économique

Le fonctionnement du marché ne permet pas toujours d'aboutir à une situation d'équilibre satisfaisante, le concours de l'Etat devient alors nécessaire pour réguler l'économie et améliorer le bien être collectif. L'intervention de l'Etat est matérialisée par l'élaboration de la politique économique. Qu'est ce que la politique économique ?

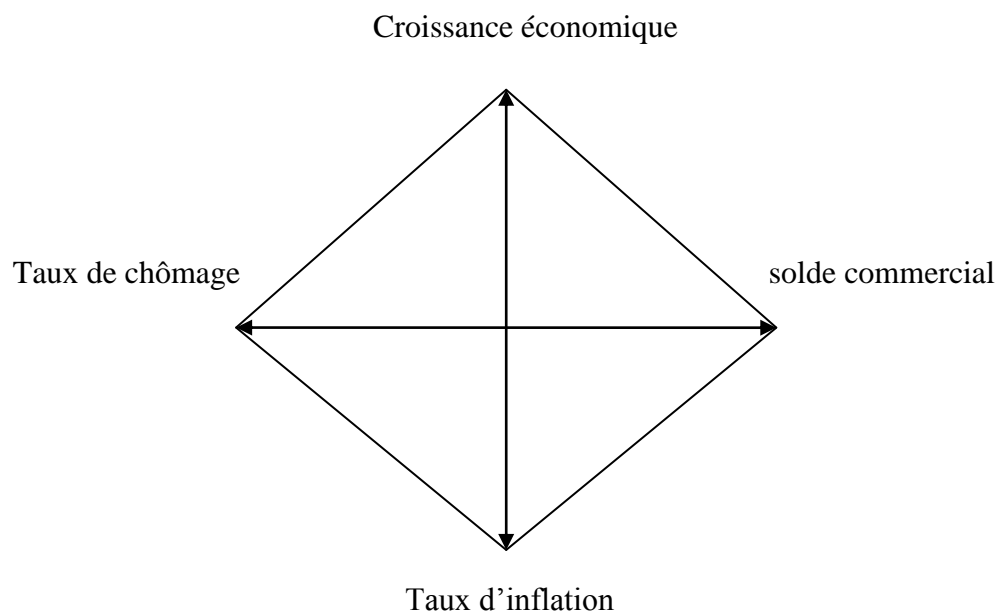
On définit la politique économique comme l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé afin d'améliorer la situation économique du pays. Plusieurs raisons peuvent justifier l'intervention de l'Etat dans la sphère économique. Les plus

importantes sont : la nécessité de maintenir la cohésion sociale, l'équilibre des marchés ou le libre exercice de la concurrence

XI-3-1 Le carré magique : Pour assurer une régulation harmonieuse du marché, les autorités politiques gouvernementales agissent principalement sur 4 objectifs : la croissance du PIB et du niveau de vie, le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre des échanges extérieurs. Ces objectifs sont résumés dans un « carré magique » proposé par Kaldor en 1971⁵⁵.

Ce carré représente les 4 grands équilibres économiques que l'Etat est amené à assurer, il s'agit de :

- ✓ La croissance économique est mesurée par le taux de croissance du PIB. L'Etat cherche à atteindre un taux de croissance élevé et durable (au-delà de 10%)
- ✓ La stabilité des prix est indiquée par le taux d'inflation. Le but de l'Etat est de garantir le pouvoir d'achat des agents économiques en luttant contre l'érosion monétaire liée à l'inflation
- ✓ La situation de l'emploi est évaluée par le taux de chômage. L'Etat doit favoriser directement ou indirectement la création d'emplois.
- ✓ L'équilibre des comptes extérieurs est estimé par le solde de la balance des paiements.



⁵⁵ Nicholas Kaldor est un économiste britannique (1908-1986), théoricien des cycles économiques.

Les quatre objectifs se situent sur quatre axes perpendiculaires à l'intérieur d'un carré. Si l'on joint les valeurs définies par ces indicateurs, on obtient un quadrilatère. Pour chaque situation, on définit la plus mauvaise des situations au centre et la meilleure des situations en fin de ligne.

La représentation du carré magique traduit ainsi la santé économique du pays. En effet à partir des axes reliant la surface de carré, on peut observer les situations où la croissance est déséquilibrée.

Si la croissance économique est forte et s'accompagne d'une stabilité des prix avec un taux de chômage faible et un solde des paiements extérieurs positif, la surface du carré sera importante. En revanche, lorsque la surface d'un quadrilatère s'éloigne de l'aire du carré et se réduit, ceci signifie que la situation économique du pays est en déclin.

Par ailleurs, si la finalité de ce carré est d'analyser la situation économique pour guider le choix en matière de politique économique, il en demeure que les objectifs mentionnés dans le carré sont souvent contradictoires. A titre d'exemple, citons le cas où l'objectif des autorités du gouvernement est d'avoir une inflation faible avec une monnaie stable et forte et un équilibre de commerce extérieur. Dans ce cas, la politique économique adoptée consiste à :

- ✓ augmenter les taux d'intérêt pour freiner la création monétaire (source d'inflation) et attirer les capitaux étrangers.
- ✓ cantonner la consommation des ménages et des administrations, en limitant les revenus et les dépenses.

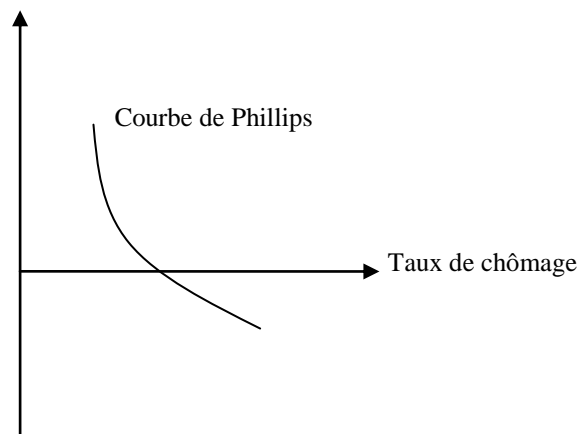
La réalisation de ces deux objectifs risque de ralentir la croissance économique, débouchant ainsi sur une augmentation du chômage. Il semble donc qu'il est difficile de réaliser les quatre objectifs d'une manière simultanée en raison des contraintes qui pèsent sur les choix de politique économique.

Ainsi le carré rassemble quatre variables de contrôle destinées à orienter l'intervention publique. Il est qualifié de magique car jamais ou presque un pays n'a réussi à combiner de manière optimale ces indicateurs.

XI-3-2 La courbe de Phillips : En 1958, A.W.Phillips⁵⁶ a cherché à déterminer la relation entre le taux de chômage et l'inflation. Ces deux variables économiques, qui paraissent opposées, ont toujours fait l'objet d'un intérêt particulier auprès des pouvoirs politiques.

A.W.Phillips a étudié la Grande Bretagne sur la période 1861-1957. Pour chaque année, il a relevé un point correspondant à un taux de chômage et à un taux de croissance des salaires nominaux.

Taux de croissances annuel des salaires nominaux



- La courbe obtenue met en évidence une relation décroissante entre le taux de chômage et le taux d'inflation. Les réductions du chômage ont un effet plus que proportionnel en termes d'augmentation de salaires.
- Réduire le taux d'intérêt pour relancer les investissements des entreprises et accroître la consommation des ménages.
- Augmenter les salaires des personnes les plus défavorisées (propension à consommer plus importante, cf chp5).
- Accroître les dépenses publiques.

⁵⁶ Alban William Phillips (1914- 1975), économiste néo-zélandais du milieu du XX^e siècle

Une telle politique a comme conséquence directe d'élever les prix du fait de l'abondance de la monnaie qu'elle suscite et de la hausse des salaires (qui sera incluse dans le coût de production).

Ainsi, quand les autorités politiques jugent que le taux de chômage est trop élevé, ils savent que sa réduction implique un coût en termes d'inflation, et inversement, la lutte contre l'inflation provoquerait un accroissement du chômage. L'Etat doit choisir entre deux objectifs, avoir plus de chômage ou plus d'inflation ? C'est-à-dire opter pour une économie financièrement saine ou une économie de plein emploi ?

En termes de conclusion, il faut retenir que l'existence d'une courbe de Phillips décroissante justifie donc l'intervention de l'Etat au niveau de la demande globale pour réguler l'arbitrage inflation – chômage.

XI-4 Les différents types de politique économique

Face à la multitude d'objectifs à réaliser, l'Etat dispose de toute une panoplie de politiques économiques. On peut classer les politiques économiques selon leurs effets dans le temps. On y distingue deux catégories : la politique conjoncturelle et la politique structurelle.

- **La politique structurelle** : elle agit sur le moyen ou le long terme (au-delà de 2 ans). Elle vise à introduire une amélioration au niveau des structures économiques du pays par une action en profondeur sur la recherche, l'industrie ou les transports. Par rapport à l'activité industrielle, la transformation peut se faire à l'échelle d'une politique de privatisation ou de nationalisation. Quant au secteur du transport, de grandes mutations peuvent avoir des externalités positives sur l'activité économique telles que l'installation des TGV ou la construction des autoroutes. L'objectif de la politique structurelle est d'agir sur les éléments fondamentaux du système économique. Si ses effets se font ressentir à moyen et long terme, elles sont plus durables que ceux de la politique conjoncturelle.
- **La politique conjoncturelle** : elle tend à orienter sur le court terme (de quelques mois à une ou 2 années) l'activité économique en fonction des objectifs fixés par les pou-

voirs politiques. La politique conjoncturelle est souvent contra cyclique. Elle peut être expansionniste comme elle peut être restrictive. L'Etat procède à une politique de relance afin de redresser l'activité économique. A l'opposé, il peut adopter sa politique de rigueur, appelée aussi politique restrictive, durant les phases d'expansion pour la stabilité des prix et l'équilibre extérieur. Afin de maintenir ou de rétablir les grands équilibres macroéconomiques, la politique conjoncturelle développe des moyens d'actions sur les quatre grands équilibres étudiés ci-dessus et agit principalement sur la demande grâce aux politiques monétaire, budgétaire (traitées ci-dessous) et à la politique de l'emploi (qui fera l'objet d'un chapitre ultérieur).

XI-4-1 La politique budgétaire : La politique budgétaire correspond à l'intervention de l'Etat dans l'économie par l'intermédiaire du budget. Avant de présenter les effets économiques de la politique budgétaire exercée par les autorités publiques, il est indispensable de définir la notion du budget pour saisir l'intérêt que porte l'Etat à cet instrument.

XI-4-1-1 Définition du budget de l'Etat : C'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année civile. Il est constitué d'un ensemble de comptes qui décrivent toutes les ressources et toutes les charges de l'Etat et des ministères.

Les recettes de l'Etat sont constituées essentiellement des prélèvements des impôts directs (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, impôts locaux, ...) et des impôts indirects (TVA, vignette, taxe sur les cigarettes, timbre de voyage, ...).

Les dépenses de l'Etat sont de quatre types : les dépenses de fonctionnement des services publics, les dépenses d'équipement ou d'investissement, les dépenses d'intervention dans les domaines socio économique et institutionnel et les dépenses relatives au paiement des intérêts de la dette publique.

La différence entre recettes et dépenses détermine le solde budgétaire de l'Etat qui peut revêtir trois formes différentes : le solde budgétaire est soit excédentaire (les recettes couvrent largement les dépenses de l'Etat), soit déficitaire (les dépenses dépassent les recettes) ou dans certains cas, on peut avoir un solde équilibré (ceci signifie que les ressources de l'Etat égalisent ses charges).

XI-4-1-2 Le mécanisme de la politique budgétaire : Dans les économies contemporaines, le budget de l'Etat est de plus en plus utilisé pour relancer la croissance économique à court terme.

Pour les Keynésiens, le budget est un instrument d'intervention efficace de l'Etat. En situation de crise pour redresser l'activité économique, l'Etat peut recourir au déficit budgétaire. La relance budgétaire s'effectue par une augmentation des investissements publics, une progression des dépenses de transferts et une réduction des prélèvements obligatoires. Ces différentes manœuvres ont comme effet d'augmenter la demande qui, à son tour, va permettre une augmentation plus que proportionnelle de la production du fait du Multiplificateur budgétaire de Keynes.

XI-4-1-3 La notion du Multiplificateur : On parle d'effet Multiplificateur quand la croissance des dépenses publiques induit une augmentation plus que proportionnelle du revenu et de l'investissement permettant l'accroissement du PIB.

Une diminution des impôts, tout en conservant le même niveau de dépenses publiques, peut produire des effets comparables à ceux d'une relance par l'accroissement des dépenses publiques : c'est l'effet du Multiplificateur fiscal.

D'une manière générale, pour une politique de relance, l'Etat choisit plutôt l'accroissement des dépenses que la réduction des impôts.

XI-4-1-4 Les limites de la politique budgétaire : Si la politique budgétaire reste un des moyens dont dispose l'Etat pour conduire des actions sur les cycles économiques afin de rétablir la situation économique, néanmoins, cette politique présente certaines limites.

En effet, l'application de la politique budgétaire produit des effets négatifs, à savoir le déficit commercial, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Le déficit commercial survient à la suite de l'augmentation des importations, résultant de la demande nationale. Alors que l'inflation est provoquée par la relance budgétaire qui a comme effet d'accroître la masse monétaire en circulation. Quant à la hausse des taux d'intérêt, elle résulte du fait que l'inflation oblige les pouvoirs publics à augmenter les taux d'intérêt.

En raison de ces limites, les politiques de relance budgétaire sont souvent suivies de politique de rigueur afin de réduire les déficits et de diminuer l'inflation.

XI-4-2 La politique monétaire : La politique monétaire est considérée comme un instrument privilégié qui doit permettre, en liaison avec la politique budgétaire, d'atteindre une croissance équilibrée.

L'objectif de la politique monétaire est d'agir sur l'activité économique par le biais des variables monétaires. Elle cherche à réguler la quantité de monnaie en circulation de façon à assurer la stabilité de la monnaie aussi bien interne qu'externe. La stabilité interne est mesurée par le niveau général des prix, alors que la stabilité externe est évaluée par le taux de change de la monnaie nationale en devises étrangères. La politique monétaire vise à maîtriser et contrôler la quantité de liquidité disponible dans une économie.

XI-4-2-1 Les instruments de la politique monétaire : La politique monétaire peut agir à deux niveaux, soit au niveau du crédit, soit au niveau des liquidités bancaires.

XI-4-2-1-1 L'intervention directe sur le crédit : Pour contrôler la création de monnaie par les banques, l'Etat, par le biais de la banque centrale, agit sur la fixation des taux d'intérêt, en influençant la demande de crédit, son volume varie de manière inverse au mouvement des taux d'intérêt. L'Etat peut faire peser des restrictions sur les différentes catégories de crédit (crédit à la consommation, crédit pour la production, etc.).

XI-4-2-1-2 L'action sur les liquidités bancaires : Les banques créent de la monnaie lorsqu'elles accordent un crédit. Pour contrôler la création de monnaie, l'autorité monétaire agit sur les réserves des banques commerciales. Selon la loi, les banques sont tenues de garder un pourcentage de leurs dépôts en avoirs non rémunérés dans un compte auprès de la banque centrale. Celle-ci, en fixant le taux de réserve obligatoire, affecte la demande de crédit et de la création de monnaie.

XI-4-2-2 Les priorités des politiques monétaires : Au niveau des priorités, il y'a une divergence entre la politique monétaire d'inspiration Keynésienne et celle d'inspiration monétariste.

XI-4-2-2-1 La lutte contre le chômage : Cet objectif constitue une priorité pour les Keynésiens, la politique monétaire qu'ils vont adopter s'appuie sur la réduction des taux d'intérêt dont les résultats sont :

- une hausse de la demande des ménages,
- une augmentation des crédits,
- une croissance de l'investissement des entreprises,
- une croissance économique.

Ainsi, la baisse des taux permet de rétablir l'emploi mais elle accentue les risques d'inflation.

XI-4-2-2-2 la Lutte contre l'inflation : Les pouvoirs politiques s'attaquent à l'inflation. D'inspiration monétariste, la politique monétaire adoptée consiste à augmenter les taux d'intérêt. Les implications sont :

- ✓ une diminution de la demande,
- ✓ une baisse des crédits,
- ✓ une réduction de la masse monétaire,
- ✓ un ralentissement de la croissance économique

On constate que la politique monétaire conduit à une réduction considérable de l'inflation, mais elle provoque une hausse du chômage.

Il apparaît donc que les effets de la politique monétaire sont limités puisque à chaque fois que l'Etat adopte une mesure pour corriger un déséquilibre, il parvient à évincer le dysfonctionnement, mais d'autres maux apparaissent par ailleurs.

Chapitre XII : L'intervention de l'Etat Tunisien dans la sphère économique depuis l'indépendance

Dans le chapitre précédent, nous avons défini la notion de politique économique. Puis nous avons abordé les débats théoriques à propos du rôle de l'Etat entre "laissez faire" où l'Etat remplit uniquement les fonctions régaliennes, l'Etat omniprésent ou l'Etat providence. En effet, quelque soit le courant idéologique et théorique dans lequel l'Etat fonctionne, la politique économique de chaque pays est tributaire des contraintes internes et externes. L'objet de ce présent chapitre est de faire une rétrospective sur le mode de fonctionnement de l'Etat tunisien et ceci depuis l'indépendance.

XII-1/ L'Etat au lendemain de l'indépendance (1956-1961)

Nouvellement indépendant, la priorité de l'Etat était à cette époque de libérer l'économie de la Tunisie du contrôle des colons français. C'était la période des grandes opérations de nationalisation. Les principaux secteurs de l'économie sont désormais passés sous le contrôle public. Ainsi, la société nationale des chemins de fer tunisiens a été créée en 1956. Deux années plus tard, nous assistons à la tunisification du système financier tunisien et ce par la création de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

L'Etat s'est emparé de la direction du secteur bancaire et quitte la zone franc, en 1958 le dinar tunisien devient officiellement la monnaie nationale.

Entre 1959 et 1960, les sociétés d'électricité, de gaz et d'eau sont nationalisées. Quant aux sociétés de transport, l'Etat a pu acquérir 50% de la compagnie aérienne Tunisair et a créé la compagnie tunisienne de navigation. Pendant la période 1956-61, l'Etat mène une politique libérale basée sur la promotion de l'investissement et du commerce extérieur. Il met en œuvre des politiques d'incitation fiscale et des facilités de crédit afin de pousser le secteur privé à jouer un rôle plus important dans l'activité économique de la nation.

XII-2/ L'expérience socialiste (1961-1969)

La période 1961-69 constitue la première décennie de développement caractérisée par un Etat omniprésent. C'est la période de la construction des filières industrielles de base, avec l'apparition de l'industrie sidérurgique de Menzel Bourguiba, et les industries chimiques, basées à Gabès, qui serviront de pôle de croissance du sud du pays avant le développement du tourisme.

La classe entrepreneuriale étant absente, c'est l'Etat qui réalise l'essentiel des investissements. A cette époque, la Tunisie avait choisi de rompre avec le capitalisme pour s'engager dans une nouvelle voie qui est celle du socialisme. C'est la politique de coopératives adoptée par Ahmed Ben Salah

Quel est l'objet de cette politique ?

S'inspirant de l'expérience socialiste, Ahmed Ben Salah voulait conduire le pays vers l'adoption de mesures collectivistes dans l'économie. Les objectifs étaient : la « décolonisation économique », l'amélioration du niveau de vie de la population, la réduction de la dépendance des capitaux extérieurs et donc une meilleure autosuffisance et la création d'un marché national.

Le processus de collectivisation a été assez rapide puisqu'en août 1969, le taux de collectivisation a atteint 90% dans le secteur agricole. Le secteur public a englobé le commerce de gros et le commerce de détail, une partie importante de l'industrie et du secteur bancaire ainsi que les transports, l'électricité et les mines étaient déjà sous le contrôle de l'Etat.

L'ère de l'expérience socialiste s'achève vers la fin de l'année 1969 quand le ministre Ahmed Ben Salah fût suspendu de ses fonctions en septembre 1969, suite à la parution du rapport de la banque mondiale sur le déficit des entreprises publiques d'une part et aux pressions provenant du parti d'autre part.

XII-3/ Le retour à une politique d'inspiration libérale (1970-1994)

Avec l'arrivée de Hédi Nouira au gouvernement, la Tunisie revient à une politique d'ouverture libérale. L'accent a été mis sur la promotion du secteur privé et le développement des industries exportatrices.

D'inspiration libérale, la politique économique poursuivie était caractérisée par le retrait de l'Etat et l'encouragement de l'investissement privé. Dans ce contexte, de nouvelles institutions furent mises en place telle que l'Agence de la promotion de l'Industrie (API). Les attributions de l'API consistent à rationaliser, moderniser et simplifier la politique industrielle du pays. La stratégie du gouvernement était fondée sur l'industrialisation et l'intégration au marché mondial.

Dans le secteur de l'industrie, le développement s'est traduit par une forte concentration à la fois sectorielle et régionale. L'industrie du textile, de l'Habillement et du cuir, à elle seule, a absorbé plus que la moitié des investissements (54% en 1977) et 87% des emplois créés.

Avec la croissance de banques privées, il y a eu un mouvement de libéralisation des crédits pour les petites et moyennes entreprises (PME), et ceci grâce aux recettes pétrolières obtenues à la suite des deux chocs pétroliers (1973 et 1979).

Si pendant les années 70, l'Etat a pu bénéficier des avantages tirés de la hausse du prix de pétrole et des phosphates, ces recettes n'ont pas permis pour autant de déployer une économie saine et développée.

En effet, la baisse des cours du pétrole de 1985 a eu un effet négatif sur l'économie de la Tunisie. Tous les indicateurs économiques ont viré vers le déclin :

- Réduction de l'investissement public,
- Baisse des salaires,
- Réduction des importations,
- Accroissement de la dette extérieure,
- incapacité de l'appareil productif d'absorber le surplus de travailleurs nouvellement instruits,

- Augmentation du chômage,
- Perturbations sociales.

Tous ces signaux d'alarme ont contribué à l'effondrement de l'économie nationale.

Il semble donc que la politique économique adoptée par l'Etat n'a pas pu s'accommoder des changements de l'environnement international. Face à cet échec, l'Etat s'est tourné, en juin 1986, vers le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) pour contracter un prêt qui va permettre au pays de faire face à la dégradation des comptes publics. L'octroi de ce crédit est conditionné par un programme appelé Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Dans ce PAS, le pays bénéficiaire doit se soumettre à certaines recommandations.

En quoi consiste ce programme ? Quels sont les effets du PAS sur l'économie de la Tunisie ?

Le PAS comporte une nouvelle stratégie de croissance avec une refonte de la politique économique fondée sur le marché. Des réformes structurelles importantes ont été introduites de manière à réorienter le rôle de l'Etat et à transformer une économie fortement réglementée et protégée en une économie ouverte régie par les forces du marché. Ces réformes ont concerné différents domaines tels que :

- la libéralisation des prix
- l'allègement de la fiscalité
- la convertibilité courante du dinar
- le désengagement de l'Etat des activités concurrentielles au profit du secteur privé
- l'introduction de réformes sur le système monétaire et financier.

Le bilan des premières années du PAS n'était pas satisfaisant. En effet, la politique de restriction et de l'austérité monétaire a aggravé dans un premier temps la crise. Ce n'est qu'en fin de période que la situation économique a commencé à se redresser.

Le pays, en se lançant dans la voie de d'une économie de marché, caractérisée par un désengagement graduel de l'Etat des activités productives, est parvenue à enregistrer des performances encourageantes, notamment dans le développement des exportations.

XII-4/ Ouverture de la politique économique vers l'extérieur

(1995-2010)

En 1995, la Tunisie a vécu deux évènements importants qui ont été décisifs dans sa politique commerciale. Il s'agit de :

- ❑ l'adhésion à l'OMC
- ❑ la signature de la ZLE avec l'UE

Dans quelle mesure ces deux évènements ont affecté la politique commerciale tunisienne?

XII-4-1/ L'adhésion à l'OMC : la Tunisie est devenue membre du GATT en 1990 puis de l'OMC en 1995. Son admission à cette organisation la contraint à réviser sa politique protectionniste. A l'instar des autres Etats membres, la Tunisie est amenée à réduire la politique douanière. Les mesures à suivre sont :

- * la réduction sur plusieurs années des subventions et des tarifs douaniers
- * l'élimination des restrictions quantitatives
- * la révision du système anti-dumping
- * l'amélioration des conditions régissant la concurrence.

XII-4-2/ La signature de la ZLE : en Juillet 1995, la Tunisie a signé un accord d'association économique devant conduire à l'établissement d'une ZLE entre la Tunisie et l'UE. Cet accord ouvre une nouvelle phase dont l'objectif est l'ancrage de l'économie tunisienne dans celle des Etats membres de l'UE et inaugure une nouvelle ère dans les relations entre les deux rives de la méditerranée en vue de la création de " la plus grande ZLE économique au monde ".

Dès lors l'adhésion à l'OMC d'une part et l'engagement dans la ZLE avec l'UE d'autre part, conduisent à l'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale.

Cette intégration ne peut se réaliser que par le biais d'une libéralisation de l'économie nationale et une croissance axée sur l'exportation tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Les entreprises tunisiennes sont amenées à se mettre au niveau des exigences du libre échange et de la circulation des biens et services à l'intérieur de l'UE. Elles doivent réaliser un effort considérable d'adaptation et de mutation de leurs méthodes et pratiques de fonctionnement, notamment en matière de technologie, innovation, contrôle de coût et qualité.

Dans ce cadre, un programme national d'amélioration de la compétitivité a été mis en place, il comprend deux volets : la mise à niveau de l'entreprise et la mise à niveau de l'environnement.

XII-4-3/ La mise à niveau de l'entreprise se situe à trois niveaux :

- les investissements immatériels: ressources humaines, savoir faire, études et perspectives
- les investissements matériels : renouvellement des équipements conduisant à une efficacité accrue et une amélioration de la productivité.
- la restructuration financière: renforcement des fonds propres, réduction du volume des stocks

XII-4-4/ La mise à niveau de l'environnement : l'entreprise ne peut être compétitive que si elle arrive à s'adapter aux mutations de l'environnement national et international. La mise à niveau de l'environnement se situe à quatre niveaux :

- ✓ l'environnement physique et matériel : transport, communication, restructuration des zones industrielles existantes
- ✓ les infrastructures : amélioration en matière de production électrique, de distribution d'eau potable, de réseau de transport
- ✓ l'environnement institutionnel concerne le cadre juridique et les textes relatifs à la concurrence des prix, au commerce de distribution et à la protection du consommateur
 - la réforme administrative : programme de formation et recyclage des cadres, simplification et modernisation des procédures administratives
 - l'enseignement et la formation professionnelle : l'ouverture de l'enseignement sur l'entreprise
- ✓ l'environnement financier et bancaire :
 - révision du régime fiscal et monétaire
 - développement du marché de change et de la bourse

- réduction des taux d'intérêt
- libération du transfert de devises en matière d'investissement.

XII-5/ Le rôle de l'Etat tunisien après la révolution

Quel rôle doit jouer l'Etat pendant la période post révolution ?

L'Etat doit-il être plus présent et diriger toute l'activité économique ? Au quel cas, il risque de briser l'initiative privée ou bien l'Etat doit-il laisser le marché fonctionner librement.

Dans le contexte actuel, l'intervention de l'Etat est indispensable car les défis auxquels fait face l'économie sont trop gros pour le privé. Si la classe dirigeante opte pour la relance de l'économie, elle est amenée à intervenir d'une manière efficace, c'est-à-dire sans empiéter sur l'activité économique du privé. En d'autres termes, les choix des politiques économiques doivent être traités et étudiés de manière à faire sortir le pays de cette impasse. Aujourd'hui, l'économie tunisienne est en déclin et par conséquent il est important que les principaux acteurs économiques se concertent pour mener une politique adéquate qui permettra de relancer l'économie du pays.

Chapitre XIII : Le rôle de la monnaie dans l'économie

Tout au long de notre existence, la plupart des habitants de notre planète vivaient au contact direct avec la monnaie, utilisant celle-ci dans les multiples transactions qu'ils effectuaient et se servaient d'elle pour mesurer, évaluer, quantités de choses matérielles et immatérielles.

L'objet de ce chapitre est de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce que la monnaie ?
- ✓ A quoi sert la monnaie ?
- ✓ Qui a le pouvoir de créer la monnaie ?
- ✓ Comment se financent les agents économiques ?

XIII-1/ Définition, fonctions et formes de la monnaie

XIII-1-1/ Définition: nous pouvons définir la monnaie comme étant une institution caractérisant l'économie d'échange. Il est également possible de la présenter en insistant soit sur ses fonctions spécifiques, soit sur les propriétés, c'est-à-dire les caractères qu'elle doit nécessairement remplir pour jouer complètement son rôle.

XIII-1-2/ Les fonctions de la monnaie : Trois missions sont reconnues traditionnellement à la monnaie, deux d'entre elles sont relatives à l'espace (intermédiaire dans les échanges et unité de compte) et une liée temps (instrument de mesure de valeur).

- ✓ **La monnaie est un intermédiaire dans les transactions :** en tant qu'intermédiaire des échanges, la monnaie est d'abord un « agent de circulation », elle facilite et accélère les échanges. C'est sa principale fonction.
Distribuée via des revenus, elle garantit à chaque individu la possibilité de choisir à travers la transaction, le bien ou le service offert.
- ✓ **La monnaie est une unité de compte :** en tant qu'unité de compte, la monnaie est la référence commune de mesure, l'indispensable étalon qui permet de fixer un prix, de comparer la valeur de biens homogènes, donc elle simplifie le système

de prix et permet de ce fait le développement des échanges. La monnaie permet donc d'établir une échelle de prix simple et unique exprimée en unités monétaires.

✓ **La monnaie est une réserve de valeur** : si la monnaie permet d'acheter un bien ou un service, elle offre également la faculté de différer dans le temps une telle acquisition. Aujourd'hui la monnaie est recherchée comme un élément du patrimoine et comme un actif dont la qualité est sa liquidité. Par rapport à tous les actifs, c'est l'actif le plus liquide, permettant d'acquérir tous les biens à n'importe quel moment (même si la monnaie n'assure pas pleinement sa fonction de mesure de valeur en période inflationniste). A ce titre, Keynes⁵⁷ dit que « la monnaie est la liquidité par excellence » parce qu'elle permet le règlement immédiat.

Si la monnaie remplit ces fonctions, c'est qu'elle est un instrument accepté par tous en toutes circonstances. La monnaie repose donc sur la confiance, elle résulte d'une convention entre les hommes. En ce sens, elle est un instrument du lien social : elle contribue au sentiment d'appartenance à une même société. La confiance dans la monnaie est renforcée par la garantie apportée par l'Etat représentant la souveraineté nationale, à titre d'exemple, le dinar crée donc un lien politique des tunisiens.

XIII-1-3/ Les formes historiques de la monnaie : La monnaie est une réalité sociale. Donc, elle est déterminée à partir des conditions économiques propres à chaque société et la forme qu'elle prend est conditionnée par le niveau de développement du pays. Historiquement, la monnaie a pris successivement les formes suivantes : la monnaie primitive ou monnaie marchandise, la monnaie métallique, la monnaie fiduciaire, la monnaie scripturale et la monnaie électronique.

XIII-1-3-1/ La monnaie primitive ou monnaie marchandise : elle prend la forme de monnaie outil ou de monnaie marchandise. Les biens qui ont été utilisées sont très divers : coquillage, plante, bétail...

Dans les sociétés primitives, la monnaie ne joue qu'un rôle marginal parce que d'une part, l'échange occupe une place modeste (limité presque exclusivement aux relations

⁵⁷ John Maynard Keynes (1883 - 1946), économiste britannique de notoriété mondiale, reconnu comme le fondateur de la macroéconomie moderne

entre consommateurs) et, d'autre part, l'activité économique occupe une place subordonnée dans l'ensemble des activités.

Le choix de la monnaie marchandise est le résultat des habitudes et des pratiques quotidiennes de chaque société. Cependant, la monnaie marchandise va connaître des difficultés pour remplir correctement la fonction de monnaie. Ces difficultés sont inhérentes à la nature même des marchandises. Nous pouvons retenir trois difficultés fondamentales :

- ✓ La non homogénéité des marchandises : les moutons qui peuvent être utilisés comme unités monétaires ne sont pas toujours égaux,
- ✓ L'indivisibilité de la plupart des marchandises : certaines marchandises perdent leur valeur d'usage en cas de divisibilité
- ✓ Problème de réserve de valeur : certaines marchandises sont par nature périssables telles que le blé, les poissons. Leur utilisation ne permet pas de conservation de pouvoir d'achat (PA) dans le futur.

Ainsi, compte tenu de ces difficultés, les métaux précieux (or, argent) vont s'imposer en tant que monnaie métallique.

XIII-1-3-2/ La monnaie métallique : dès que l'échange économique se développe avec une extension de la division de travail, l'apparition des relations mondiales régulières et la naissance des Etats, les monnaies métalliques s'imposent. Ces métaux précieux présentent de nombreuses propriétés telles que :

- ✓ Leur inaltérabilité avec le temps
- ✓ Leur rareté qui justifie leur grande valeur et la stabilité de cette valeur
- ✓ Leur parfaite divisibilité qui facilite les paiements
- ✓ Leur admissibilité universelle dans les échanges en tant que moyen de paiement.

C'est le système de bimétallisme or et argent qui marque véritablement l'histoire de la monnaie métallique. Ce système est apparu en France avec le franc germinal, en mars 1803.

XIII-1-3-3/ Le billet de banque : il est marqué par trois étapes au cours de son évolution :

- ✓ **Le billet :** certificat représentatif d'un dépôt de métal précieux. Dans l'antiquité, puis au moyen âge, les commerçants déposent de l'or et de l'argent auprès des banquiers et reçoivent, en contre partie, des « billets » représentatifs de ces dépôts utilisés pour effectuer des règlements.
- ✓ **Le billet de banque convertible :** cette nouvelle forme de monnaie ne peut se développer que parce que les individus ont la certitude de pouvoir convertir à tout moment leurs billets en métal.
- ✓ **Le billet de banque inconvertible :** l'Etat favorise la circulation des billets en leur conférant le cours forcé, c'est-à-dire, il supprime la possibilité pour les détenteurs de billets d'en demander le remboursement en or.

XIII-1-3-4/ La monnaie scripturale: elle permet d'effectuer des règlements par simple jeu d'écriture, dans des comptes de dépôts à vue. Les moyens de règlement scripturaux sont : le chèque, l'avis de prélèvement et la carte de crédit.

XIII-1-3-5/ La monnaie électronique : le concept de monnaie électronique est apparu avec la technologie de la carte à micro circuit et les applications au profit de cartes pré-payées multi-prestation. Ce moyen de paiement permet la réalisation de transactions d'achats et de paiement à partir d'internet. Les évolutions technologiques et les développements d'internet ont élargi le champ d'utilisation potentiel de cette monnaie électronique.

Ainsi la monnaie a connu de profondes modifications du fait de la diffusion et la modernisation des instruments de paiement. Cette modernisation s'est accompagnée d'une dématérialisation progressive de la monnaie. C'est-à-dire que la monnaie s'est détachée du concept de monnaie palpable pour devenir une monnaie abstraite, voire virtuelle, utilisée dans les opérations de transaction du fait que le système monétaire est basé sur la confiance.

XIII-2/ La masse monétaire et ses contreparties

La masse monétaire c'est l'ensemble des moyens de paiement détenu par les agents non financiers (ANF) résidents, leur permettant de se procurer les biens et services disponibles dans l'économie sans risque de pertes significatives en capital. Il s'agit de la quantité de monnaie en circulation, elle ne comprend pas la monnaie possédée par les institutions financières et les non résidents.

Pour mesurer la masse monétaire, la banque centrale utilise des statistiques baptisées « agrégats monétaires ».

XIII-2-1/ Définitions et présentation des agrégats monétaires en Tunisie

XIII-2-1-1/ Définitions : l'agrégat monétaire est une mesure comptable de la monnaie en circulation. On peut définir aussi les agrégats de monnaie comme des indicateurs statistiques reflétant la capacité de dépense des ANF résidents. Ces indicateurs évaluent les moyens de paiement et les placements financiers susceptibles d'être transformés rapidement en moyens de règlement sans risque important de perte en capital.

Comme la monnaie est un instrument de paiement et un instrument de réserve de valeur, elle peut donc être détenue sous forme liquide, mais aussi sous forme d'épargne facilement convertible.

La notion de monnaie est alors très étendue. On passe de la monnaie au sens strict aux actifs monétaires de moins en moins liquides, c'est-à-dire des actifs qui ne peuvent servir directement de moyen de paiement.

XIII-2-1-2/ Présentation des agrégats monétaires : la construction et la classification des agrégats monétaires repose principalement sur le critère de liquidité. Ne sont classés dans un même agrégat que les actifs monétaires ayant le même degré de liquidité. En Tunisie, les autorités monétaires retiennent quatre agrégats : M_1 , M_2 , M_3 et M_4 .

Quelle est la composition de chaque agrégat ?

- ✓ M_1 : représente les disponibilités monétaires, c'est la monnaie au sens strict. Cet agrégat regroupe tous les moyens de paiement immédiats : pièces, billets, et dé-

pôts à vue détenus par les ANF auprès des banques et du centre des chèques postaux.

- ✓ **M₂**: comprend en plus de M₁, la quasi-monnaie (c'est-à-dire les placements à cours terme rémunérés).
- ✓ **M₃**: inclut, outre M₂, l'épargne affectée qui comprend trois types d'épargne à savoir l'épargne logement, épargne projet investissement et emprunts obligatoires.
- ✓ **M₄**: englobe M₃ et deux nouveaux produits qui sont les titres de l'Etat auprès du public et les billets de trésorerie.

L'examen de ces agrégats montre qu'ils s'emboîtent entre eux puisque :

$$M_1 \subset M_2 \subset M_3 \subset M_4.$$

XIII-2-1-3/ L'intérêt du calcul des agrégats monétaires : le calcul des agrégats monétaires présente plusieurs intérêts.

- ✓ **L'analyse des comportements financiers** : l'évolution de la structure de la masse monétaire au cours du temps reflète les changements de comportement des agents en matière de détention d'actifs monétaires. A titre d'exemple, jusqu'en 1989, la masse monétaire en Tunisie était représentée par l'agrégat **M₂**, puis il y a eu introduction de l'agrégat **M₃** suite au développement d'une nouvelle forme d'épargne observée en 1989. A partir de 1997, la masse monétaire en Tunisie est mesurée par l'agrégat **M₄**. Cette évolution constitue une indication quant aux mouvements de substitution entre divers éléments de la masse monétaire et permet d'agir en conséquence.
- ✓ **La définition et la conduite de la politique monétaire** : les agrégats sont des cibles que la politique monétaire tente de contrôler en déterminant des normes d'accroissement par rapport à l'évolution de l'activité économique. Les autorités monétaires tunisiennes fixent un seuil de progression de la masse monétaire afin d'assurer une proportionnalité avec le PIB et contrôler ainsi les phénomènes inflationnistes. Pour cela, la BCT définit des indicateurs qui lui permettent de tels contrôles. Il s'agit du taux de liquidité (T_L) et de la vitesse de circulation de la monnaie (V).

- **Le taux de liquidité (T_L)** permet d'apprécier le degré de liquidité de l'économie et indique s'il y a suffisamment de moyens de paiement en circulation :

$$T_L = M_4 / \text{PIB} : \text{nombre d'unités monétaires par unité produite}$$

- **La vitesse de circulation de la monnaie (V)** permet d'évaluer le nombre de transactions que finance, pendant une période spécifique, un même stock de monnaie. La vitesse est mesurée de la manière suivante :

$$V = \text{PIB} / \text{masse monétaire} : \text{nombre de fois qu'une unité monétaire est utilisée en moyenne au cours d'une période pour effectuer un certain volume de transaction}$$

La connaissance de la vitesse de circulation de la monnaie et son évolution reste primordiale pour la politique monétaire. En effet, les variations brusques et imprévisibles de la vitesse modifient la stabilité des relations entre monnaie et activité économique sur lesquelles repose la définition des objectifs monétaires.

XIII-2-2/ Les contreparties de la masse monétaire

XIII-2-2-1/ Définition : les contreparties de la masse monétaire se définissent comme les opérations qui ont contribué à la formation de cette masse monétaire. Elaborées à partir des bilans agrégés des institutions de crédit, elles fournissent une information précise sur les utilisations de l'émission monétaire. Il est possible de calculer les agrégats monétaires à partir du passif du bilan consolidé⁵⁸ du système monétaire et les contreparties à partir de l'actif. Cette opération revêt une importance fondamentale dans la mesure où la somme des engagements figurant au passif de ces institutions permet d'évaluer la masse monétaire. Les agrégats monétaires qui figurent au bilan des institutions financières ont comme contrepartie des crédits qui figurent à l'actif de ce bilan.

Ainsi, les contreparties permettent de savoir quels agents économiques ont participé à la constitution de la masse monétaire.

⁵⁸ La consolidation des bilans est une technique comptable qui permet d'agréger les états financiers des sociétés appartenant à un même groupe et d'établir par la suite un bilan global pour le groupe.

XIII-2-2-2/ Les différentes contreparties : la masse monétaire est utilisée sous forme de concours à l'économie, créances nettes sur l'Etat et créances nettes sur l'extérieur. Donc, à partir du bilan consolidé, on distingue deux principales contreparties de la masse monétaire : la création monétaire d'origine interne et celle d'origine externe.

XIII-2-2-2-1/ La contrepartie d'origine interne : cette contrepartie représente la source interne de la création monétaire et comporte les créances sur l'économie et les créances nettes sur l'Etat.

- ✓ **Les créances sur l'économie ou le concours à l'économie,** on y trouve :
 - Les crédits consentis par le système bancaire aux ANF autres que l'Etat, c'est-à-dire ménages et entreprises.
 - Les portefeuilles titres qui correspondent aux participations de la banque dans le capital des entreprises.
- ✓ **Les créances nettes sur l'Etat** comprennent les créances de la BCT sur l'Etat moins les créances de l'Etat sur la BCT plus les créances des banques et celles des entreprises et des ménages sur l'Etat. Il s'agit des crédits accordés au trésor public pour couvrir son besoin de financement. Ces crédits correspondent aux dépenses publiques qui ne sont pas couvertes par les ressources propres de l'Etat.

XIII-2-2-2-2/ La contrepartie d'origine externe : cette contrepartie représente la source externe de la création (ou de destruction) de monnaie. Elle comprend les avoirs officiels moins les engagements. Elle retrace l'incidence des relations de la nation avec l'extérieur sur la création monétaire.

Les trois contreparties sont interdépendantes, c'est-à-dire si l'une d'elle vient à baisser, elle est compensée par l'augmentation relative d'une autre composante. Par rapport à l'ensemble de ces contreparties, celle qui représente de loin la principale source de création monétaire, c'est le crédit à l'économie.

XIII-3/ La création monétaire

La création monétaire correspond à l'accroissement de la quantité de monnaie détenue par les ANF. Pour bien comprendre le mécanisme de la création monétaire, il est important de savoir qui crée la monnaie ? Trois institutions créent de la monnaie : les banques, le trésor public et la banque centrale.

XIII-3-1/ La création monétaire par les banques : les banques disposent de liquidités dans leurs encaisses, elles vont être sollicitées par les agents économiques. Les banquiers ont constaté que suite aux mouvements journaliers de dépôts et de retraits des billets, il y a toujours une fraction stable de leurs avoirs condamnée à l'immobilité, d'où l'idée de prêter ces liquidités sous formes de crédit.

A chaque opération de crédit, le montant des dépôts à vue de la banque augmente et son porte feuille augmente d'autant. L'accroissement de ces dépôts provient d'un acte unilatéral décidé par la banque de créditer le compte de l'entreprise. Cet accroissement est dû au crédit accordé (et ne provient pas de dépôt des agents économiques à la banque). On dit alors que « les crédits font les dépôts ».

Les banques se livrent à des opérations de prêt lorsque :

- ✓ Elles détiennent des avoirs en monnaie fiduciaire au-delà de ce que lui sont nécessaires pour assurer la conversion de la monnaie scripturale en billets de banque.
- ✓ Elles sont assurées que la banque centrale peut les refinancer à tout moment.

Le pouvoir de création monétaire des banques dépend de deux facteurs :

- Des demandes de crédits formulées par les ANF auprès des banques
- Du besoin de refinancement des banques.

Pour faire face aux retraits des clients en billets, les banques doivent disposer de liquidité bancaire en monnaie centrale (constituée de leur encaisse en billets et leurs avoirs en compte à la banque centrale). Quand ces liquidités sont insuffisantes, elles se refinancent en empruntant sur le marché monétaire, moyennant le paiement d'un intérêt qui peut être plus ou moins élevé selon la politique de la banque centrale de Tunisie (BCT). Les opérations de crédit à l'économie réalisées par les banques jouent un rôle décisif puisque les ANF utilisent ces crédits pour financer leurs activités économiques.

XIII-3-2/ La création monétaire par la banque centrale : la banque centrale règle le volume de la création monétaire. Elle émet la monnaie fiduciaire et refinance les banques qui s'adressent à elle. Toutes les banques, ainsi que le trésor public disposent d'un compte courant auprès de la BCT.

La création monétaire par la banque centrale se fait à l'occasion de trois opérations :

- ✓ **Le refinancement des banques :** le développement des opérations de crédit engendre une demande de billets qui amène les banques à s'adresser à la banque centrale, seule habilitée à émettre cette forme de monnaie.
- ✓ **Les concours accordés au trésor public :** lorsque le trésor effectue des retraits en billets, on procède à des virements auprès des banques, il y a donc création de monnaie centrale.

Par ailleurs, la banque centrale, comme elle dispose d'un compte au centre des chèques postaux (CCP) qu'elle utilise pour faire face à ses règlements en monnaie postale, quand elle alimente ce compte en monnaie fiduciaire, ceci entraîne une émission de monnaie centrale.

- ✓ **Les opérations sur or et devise :** les opérations relatives aux exportations de marchandises, aux entrées de touristes, ou bien sous forme d'investissements directs étrangers (IDE), sont des opérations qui se traduisent par l'augmentation de l'encaisse or et devise de la banque centrale et donc par un accroissement de la quantité de monnaie centrale dans l'économie.

XIII-3-3/ La création monétaire par le trésor public : le trésor public est l'agent financier de l'Etat. Ses attributions sont multiples (fiscalité, gestion de l'argent public...) et débouchent sur la création de deux types de monnaie :

- ✓ **Une monnaie divisionnaire :** pièce métallique
- ✓ **Une monnaie scripturale :** le trésor fonctionne à l'image d'une banque qui gère de la monnaie scripturale. A ce titre, il a un pouvoir de création monétaire similaire à celui d'une banque de dépôt. Lorsque le trésor public crédite le compte

chèque postal d'un fonctionnaire ou d'un fournisseur de l'Etat, il crée sa propre monnaie scripturale

Comme toute autre banque, le trésor public dispose d'un compte à la BCT qui peut, à la différence des banques, devenir débiteur. Sous cette forme, la BCT consent des avances au trésor public. Toutefois, ces avances sont plafonnées à 5% du total des recettes ordinaires de l'Etat. Il dispose également d'avances de la BCT qui sont quasi gratuites et non remboursables.

XIII-4/ La vocation de la monnaie dans les théories économiques

Le rôle de la monnaie dans l'activité économique ne fait pas l'unanimité parmi les économistes. Selon l'école de pensée économique retenue, la place de la monnaie sera plus ou moins importante.

XIII-4-1/ L'école libérale : d'après les classiques et les néo-classiques (A.Smith⁵⁹ et J.B.Say⁶⁰), la monnaie est un simple intermédiaire des échanges. N'ayant aucun effet sur le secteur réel de l'économie, elle est considérée comme une variable neutre.

La propriété de la neutralité signifie que la valeur et la quantité de monnaie n'ont aucune incidence sur les variables réelles (la production, la répartition...) mais uniquement sur le niveau des prix.

Pour ces économistes, si la quantité de monnaie dans l'économie double, les prix doublent, mais les prix relatifs des biens restent constants et leurs demandes restent inchangées.

A ce titre, J.B.Say qualifie la monnaie d'un simple voile : « le voile monétaire ne fait que masquer la réalité des échanges et les produits s'échangent contre des produits, puisqu'ils servent mutuellement de débouchés ».

⁵⁹ Adam Smith (1723 - 1790), philosophe et économiste écossais des Lumières , père de la science économique moderne.

⁶⁰ Jean-Baptiste Say, 1767 - 1832, principal économiste classique français.

De cette analyse de la monnaie, il en découle une analyse dichotomique dans laquelle il n'y a pas de lien entre la sphère réelle et la sphère monétaire de l'économie.

XIII-4-2/ L'école keynésienne : Keynes, à la différence des libéraux classiques, pense que la monnaie peut être recherchée pour elle-même. Pour lui, trois motifs conditionnent la demande de monnaie : le motif de transaction, le motif de précaution, et le motif de spéculation.

- ✓ **le motif de transaction :** l'absence de synchronisation entre les recettes et les dépenses conduit les agents économiques à demander de la monnaie pour constituer des encaisses afin d'assurer les dépenses.
- ✓ **le motif de précaution :** l'incertitude, au futur pousse les agents économiques à constituer des encaisses liquides pour faire face aux dépenses imprévues (maladie, accident, chômage, dépenses exceptionnelles...)
- ✓ **le motif de spéculation :** c'est la monnaie consacrée à des placements rémunérateurs, qui dans le raisonnement de Keynes renvoie aux taux d'intérêt. A côté des encaisses de transaction et précaution qui dépendent du revenu, les agents vont conserver des encaisses liquides supplémentaires appelées encaisses de spéculation dont le montant variera en sens inverse du taux d'intérêt (à taux d'intérêt faible correspondra un montant élevé d'encaisses de spéculation, et inversement).

Faisant partie du patrimoine de l'agent économique, la monnaie comme indiqué ci-dessus, est l'actif le plus liquide.

L'analyse keynésienne est non dichotomique, puisque la monnaie a un effet multiplicateur sur la demande dans la mesure où la quantité et la valeur de la monnaie en circulation permettent de développer les échanges.

XIII-4-3/ L'école monétariste : selon les monétaristes, la monnaie n'est pas neutre et une émission monétaire incontrôlée génère l'inflation. L'idée de base est qu'une augmentation observée au niveau de l'offre de la monnaie affecte l'équilibre sur le marché de la monnaie. Dans le court terme, ces variations se répercutent sur le marché des biens et services et, de ce fait sur le marché des facteurs de production.

Toutefois, sur le long terme, ces variations ont tendance à disparaître et seul le niveau général des prix sera changé.

Pour sortir de l'inflation, il faut que l'accroissement de la masse monétaire accompagne celui du produit national. Pour les monétaristes, il faut limiter la croissance de la masse monétaire pour baisser l'inflation, restreindre les hausses excessives de salaires et rétablir ainsi la compétitivité des entreprises.

XIII-5/ La monnaie : instrument de la politique économique

La banque centrale mène un ensemble d'activités pour réguler la création monétaire en suivant de près l'évolution de la masse monétaire. L'objectif prioritaire de la politique monétaire est la stabilité des prix. Pour y parvenir, la banque centrale doit contrôler la création de la monnaie. La politique monétaire désigne donc l'ensemble des moyens mis en place pour contrôler la croissance de la monnaie.

XIII-5-1/ L'encadrement de crédit : il s'agit d'une mesure réglementaire qui limite le pouvoir de création monétaire des banques. L'encadrement du crédit est généralement assorti de sanctions pour les banques qui enfreignent la règle (un coût plus élevé du refinancement en cas de besoins de refinancement auprès de la banque centrale).

XIII-5-2/ Les réserves obligatoires : au terme de la loi, les banques commerciales sont tenues de détenir dans un compte courant créditeur à la BCT une proportion de leurs dépôts. La banque centrale dispose ainsi d'un instrument supplémentaire pour contrôler la création monétaire. Ainsi, elle fixe le taux de réserves obligatoires. Le but étant d'agir sur la liquidité des banques.

XIII-5-3/ L'open market : à intervalle plus ou moins espacés, la BCT informe les banques de la quantité de monnaie centrale qu'elle est prête à vendre ou à acheter en contrepartie de titres mobilisables. Si elle vend de la monnaie en achetant des créances, elle crée alors de la monnaie. Par contre, si elle achète de la monnaie centrale, contre des titres, les avoirs des banques vont diminuer et de cette manière, elle va détruire de la monnaie de la banque centrale.

XIII-5-4/ Le réescompte : c'est une opération qui désigne l'achat par la banque centrale de titres privés et publics que la banque commerciale détient sur des clients. C'est le refinancement de la banque auprès de la BCT qui donne lieu au prélèvement d'une commission par cette dernière.

Ainsi donc, par rapport à ces instruments de contrôle, les autorités monétaires appliquent deux types de politiques : la politique monétaire expansive et la politique monétaire restrictive.

- ✓ **la politique monétaire expansive :** pour relancer l'activité économique l'Etat décide d'adopter une politique monétaire expansive. La relance monétaire par l'augmentation de l'offre de monnaie se traduit par une baisse des taux d'intérêt qui favorise la demande de crédit, permettant ainsi la reprise de l'activité économique.
- ✓ **la politique monétaire restrictive :** à l'inverse de la politique monétaire expansive, la politique monétaire restrictive est appliquée quand l'Etat se fixe, comme objectif, la lutte contre l'inflation. Le moyen à mettre en œuvre est de réduire la quantité de monnaie dans l'économie. Suite à la baisse de l'offre de monnaie le taux d'intérêt tend à s'élever, le but étant de réduire la demande globale pour limiter l'inflation.

Chapitre XIV : Le système financier tunisien

Le système financier se compose d'institutions financières d'une part et de marchés de capitaux d'autre part.

Les institutions financières comportent : la banque centrale et les banques ainsi que les institutions financières qui incluent les sociétés.

Quant aux marchés de capitaux, ils réunissent le marché monétaire, le marché financier et le marché de change.

Le système financier tunisien (SFT) est sous la tutelle des autorités monétaires, c'est-à-dire les institutions qui participent à l'exercice du pouvoir monétaire. En Tunisie on peut identifier trois institutions jouant le rôle d'autorité monétaire : le ministère des finances, la banque centrale de Tunisie (BCT) et le conseil du marché financier (CMF).

Selon la classification de la BCT, les institutions financières se composent des :

- ✓ Etablissements de crédit : on y trouve les banques et les établissements financiers.
- ✓ Banques spécialisées ou à statut particulier, il s'agit des banques off shore.

XIV-1/ Les institutions financières

Avant de présenter les établissements de crédit en Tunisie, il est important d'étudier dans un premier temps le rôle et les prérogatives de la BCT.

XIV-1-1/ La banque centrale de Tunisie : fondée deux ans après l'indépendance du pays, la BCT a pour mission de préserver la stabilité des prix d'une part et de définir la réglementation prudentielle d'autre part.

- ✓ Dans le cadre de la préservation de la stabilité des prix, elle est chargée :
 - de contrôler la circulation monétaire
 - de surveiller le bon fonctionnement du système de paiement

- de garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité;
 - de superviser les établissements de crédit et de veiller à la stabilité et la sécurité du système financier.
- ✓ Dans le cadre de la réglementation prudentielle, les tâches de la Banque Centrale de Tunisie consistent à :
- exercer un contrôle sur les banques et les établissements financiers dans le but de pouvoir assurer la sécurité des dépôts et celle du système bancaire
 - sanctionner les fautes disciplinaires,
 - demander aux établissements bancaires et financiers de lui fournir toutes statistiques et informations qu'elle juge utiles pour connaître l'évolution du crédit et de la conjoncture économique.

XIV-1-2/ Les établissements de crédits :

XIV-1-2-1/ Les banques : Le modèle de « banque universelle » adopté par les autorités monétaires regroupe des activités qui étaient auparavant juridiquement séparées et exercées par des établissements spécialisés (banque de dépôts, banque d'investissement, banque d'affaire...). L'institution de la « banque universelle » est de nature à décloisonner l'activité bancaire. La banque est libre de développer son activité selon ses moyens et ses compétences.

Selon la loi 2001: les banques sont des établissements de crédit qui doivent assurer les fonctions suivantes :

- ✓ collecter des dépôts auprès du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- ✓ accorder des crédits sous toutes leurs formes,
- ✓ exercer, en tant qu'intermédiaire, des opérations de change,
- ✓ gérer et mettre les moyens de paiement à la disposition de la clientèle ,
- ✓ conseiller et assister les entreprises en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter leur création, leur développement et leur restructuration,
- ✓ pouvoir participer au capital d'entreprises existantes ou en création.

Il est à préciser que seules les banques peuvent recevoir du public des dépôts quelles qu'en soient la durée et la forme.

XIV-1-2-2/ Les établissements financiers : les organismes de leasing, les sociétés de factoring et les « banques d'affaires » sont considérés comme des « établissements financiers » selon la loi 2001-65 et sont sous le contrôle de la BCT.

Les organismes de leasing : Le leasing est une opération de location d'équipements, de matériel ou de biens immobiliers achetés ou réalisés en vue de la location par un bailleur qui en demeure propriétaire et destinés à être utilisés dans les activités professionnelles, commerciales, industrielles, agricoles, de pêche ou de services.

Il est sous forme d'un contrat écrit pour une durée déterminée en échange d'un loyer et permet au preneur l'acquisition, à l'expiration de la durée de la location, de tout ou partie de la bien loué moyennant un prix convenu déduction faite du loyer (ou d'une partie) versé.

Les sociétés de factoring : elles assurent trois fonctions à leur clientèle :

- Elles gèrent les créances des clients des entreprises.
- Elles financent les créances de l'entreprise, en lui accordant un règlement par anticipation.
- Elles garantissent des créances en prenant en charge (en totalité ou partiellement) le risque d'insolvabilité des clients acheteurs de l'entreprise.

Actuellement, il existe deux sociétés en activité : Tunisie Factoring et Union de factoring (UNIFACTOR).

XIV-1-3/ Les banques spécialisées ou à statuts particuliers : les banques off shore : Ces institutions s'occupent de la promotion et du financement des entreprises non-résidentes. Elles peuvent recevoir librement des non-résidents des dépôts en devises qu'elles qu'en soit la durée et la forme et accorder à ces dernières toutes formes d'aides.

En ce qui concerne leurs activités avec les résidents, elles sont autorisées à collecter des dépôts en dinars et à financer, grâce à leurs ressources en devises, les crédits à moyen et long terme. Ces banques peuvent opter pour le statut de banque de dépôts. C'est le cas de la Citibank et de l'ABC qui développent une activité analogue à celle des banques.

XIV-2/ Les marchés de capitaux

XIV-2-1/ Le marché monétaire : le marché monétaire est un marché de capitaux à court et à très court terme (au jour le jour) sur lequel s'établit l'échange quotidien, entre offreurs et demandeurs, de monnaie centrale. Il est composé de deux compartiments : le marché interbancaire et le marché des titres de créances négociables.

XIV-2-1-1/ le marché interbancaire : Il est réservé uniquement aux banques, il leur permet d'assurer la gestion quotidienne de leur trésorerie. La banque centrale intervient sur ce marché en tant que régulateur.

Les opérations de prêts-emprunts de monnaie centrale sont réalisées sous formes de lignes de crédit que les banques s'accordent mutuellement, de prises fermes (achats) d'effets publics ou privés et de prises en pension (en garantie) d'effets publics ou privés.

XIV-2-1-2/ Le marché des titres de créances négociables : créé en 1989, regroupe les autres agents économiques, à savoir :

- ✓ Les entreprises et les établissements financiers (assurances, SICAV, CNSS) pour placer ou emprunter des liquidités,
- ✓ L'État, jusqu'à 1999, pour financer ses dépenses par l'émission de Bons du Trésor Cessibles (BTC),
- ✓ Les banques pour emprunter des liquidités,
- ✓ Depuis 2005, les particuliers (pour réaliser des placements sur le marché des titres de créances négociables).

XIV-2-2/ Le marché financier : le marché financier est un marché direct de capitaux à moyen et long terme. Il a pour principale fonction la mise en relation directe des prêteurs qui reçoivent des titres négociables et des emprunteurs de capitaux qui émettent ces titres. (Loi N°94-117 du 14 novembre 1994).

XIV-2-2-1/ Les intervenants sur le marché financier :

- ✓ **Une autorité de Tutelle :** Le Conseil du marché financier.
- ✓ **Des intervenants dans la gestion du marché :**
 - Les intermédiaires en bourse,
 - La bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT),
 - La société de dépôt, de règlement et de compensation des valeurs mobilières (STICODEVAM).
- ✓ **La clientèle du marché financier :** elle est constituée des agents suivants :
 - Les investisseurs institutionnels : les Organismes de Placement Collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et les institutions financières (assurances, banques, organismes de leasing),
 - Les agents non financiers : Etat, entreprises, particuliers, agents résidents et non résidents.

XIV-2-2-2/ Les instruments :

- ✓ **les actions:** titres de capital ou titres à revenus variables,
- ✓ **les obligations:** titres de créance ou titres à revenus fixe,
- ✓ **les certificats d'investissement :** donnent un droit de préférence à la souscription de nouveaux certificats en cas d'augmentation de capital et d'obligations convertibles en actions,
- ✓ **les actions à dividende prioritaire sans droit de vote :** donnent droit à un dividende prioritaire prélevé sur le bénéfice distribuable avant toute affectation.
- ✓ **les titres participatifs :** assimilés à des fonds propres de l'entreprise et rémunérés sous forme d'une partie fixe et d'une partie variable.
- ✓ **les bons de Trésor assimilables (BTA) :** titres d'emprunts de l'Etat à moyen et long terme sur le marché financier.

Le principe de l'assimilation consiste à rattacher une émission nouvelle à une émission de BTA émise antérieurement dans les mêmes conditions: taux d'intérêt, durée et modalités de remboursement.

XIV-2-2-3/ Le fonctionnement du marché : on distingue deux types de marchés, le marché primaire et le marché secondaire.

- ✓ **Le marché primaire :** sur ce marché sont émis les nouveaux titres financiers qui sont introduits pour la 1ère fois sur le marché financier.
Il représente le mécanisme de la finance directe; c'est-à-dire l'approvisionnement des entreprises en capitaux nouveaux.
- ✓ **Le marché secondaire ou marché des transactions :** Ce marché concerne l'échange de titres déjà émis. Il assure les transactions (achats-ventes), la cotation des titres et la liquidité du marché.

XIV-2-3/ Le marché de changes : C'est un marché de capitaux sur lequel s'échangent (achats et ventes) les devises contre la monnaie nationale (exemple Dollar contre Dinar) ou entre elles (Dollar contre Euro), et se forment les taux de change.

Le marché des changes tunisien a été créé en 1994 suite à la décision de convertibilité partielle du dinar.

Jusqu'en 1994, le contrôle des changes consistait en une gestion administrative et centralisée des devises étrangères par la BCT. Toute opération d'achat ou de vente de devises était subordonnée à l'obtention d'une autorisation préalable auprès de la BCT.

La convertibilité courante signifie l'absence de restrictions sur les opérations courantes. Si en plus il y a abolition des restrictions sur les mouvements de capitaux, alors la convertibilité est dite totale.

L'instauration d'un marché des changes permet une cotation continue du dinar tunisien en devises compte tenu de l'évolution des cours des devises considérées sur le marché international et du niveau des liquidités échangées pour chaque monnaie.

Chapitre XV : L'inflation

L'inflation, tout comme le chômage, est un danger économique et social qui préoccupe aussi bien les économistes que les responsables politiques ; c'est pourquoi elle fait l'objet de tant d'attention et de débats

Les questions qui se posent sont :

- qu'est ce que l'inflation ?
- Quelles sont ses causes?
- Comment apparaît-elle ?
- Comment peut-on agir sur l'inflation ?

Autant de questions auxquelles ce chapitre tentera de répondre.

Comprendre les mécanismes de l'inflation nécessite de définir la notion de l'inflation et les techniques utilisées pour la mesurer.

XV-1/ L'inflation : définitions et mesure

XV-1-1/ Définitions : L'étymologie du vocable inflation est issu du latin "inflatio" qui signifie enflure, d'où l'utilisation de ce terme pour désigner une hausse excessive des prix.

Dans le dictionnaire Larousse, l'inflation est définie de la manière suivante : « l'inflation est un déséquilibre économique caractérisé par une hausse générale des prix, et qui provient de l'excès de pouvoir d'achat de la masse des consommateurs (particuliers, entreprises, Etat) par rapport à la quantité des biens et services mis à leur disposition ».

- ✓ **Définition de CAPET:** l'inflation est une augmentation durable et cumulative du niveau général des prix.

- ✓ **Définition de G.Olive⁶¹** : l'inflation est :
- La hausse du niveau général des prix ;
 - Un phénomène auto-entretenu de hausse des prix et non un phénomène isolé et accidentel ;
 - Une hausse des prix fondée sur des mécanismes macroéconomiques (répartition, formation des prix...)

Dans l'analyse économique, l'inflation caractérise les économies en difficulté (période de guerre, la crise de 1929, les années 70...). De ce fait, elle constitue un déséquilibre important qui pèse sur les revenus des ménages et sur les coûts des entreprises

XV-1-2/ La mesure de l'inflation : le taux d'inflation est la mesure en % du niveau général des prix au cours d'une période.

Pour mesurer le niveau général des prix, c'est-à-dire l'ensemble des prix des biens et services, on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) (il est impossible de relever tous les prix des produits).

L'IPC est obtenu en pondérant l'ensemble des prix des biens et services qui composent le panier de consommation en fonction de leur importance relative dans le budget total d'un consommateur typique.

Une des tâches première consiste donc à définir un panier de biens représentatifs. Il s'agit d'une liste d'articles auxquels on affecte des coefficients de pondération reflétant l'importance des articles dans le budget des consommateurs. Le choix des coefficients de pondération correspond à une moyenne nationale

$$[(IPC)_{t1} - (IPC)_{t0} / (IPC)_{t0}] * 100 : \text{Variation relative des IPC}$$

L'indice des prix permet de suivre l'évolution des prix, mois par mois, il est donc un indicateur indispensable pour mesurer les tensions inflationnistes.

⁶¹ Inflation de quoi parlons nous ?, Dossiers Économie et Statistique N° 77, avril 1976

Un IPC mesure les variations enregistrées par le panier observé. Le taux d'inflation est la variation en pourcentage (%) de cet indice sur une période donnée.

Exemple : Si le prix moyen du « panier » passe de 100 à 102 entre 2000 et 2001. Le taux d'inflation est de :

$$(102 - 100 / 100) * 100 = 2\%$$

XV-2/ Les formes d'inflation

L'inflation peut être plus ou moins importante. A ce titre on distingue plusieurs types d'inflation :

- ✓ **L'inflation rampante** : elle caractérise les situations où le taux d'inflation s'accroît à un rythme faible (entre 1 et 3%). Ce taux a été observé pendant les **trente glorieuses** ;
- ✓ **L'inflation est galopante** lorsque le taux atteint les deux chiffres, c'est-à-dire à partir de 10% par an (cas des pays industrialisés pendant les années 70) ;
- ✓ **L'hyperinflation** : elle caractérise les périodes où le taux d'inflation enregistre des augmentations considérables en dépassant les 50%. Cette hausse survient en période de crise économique, tel que l'Argentine, au cours des années 70, qui a observé une hausse des prix de l'ordre de 800% par mois ;
- ✓ **La stagflation** : elle désigne une période où coexistent : une économie faible accompagnée de chômage et d'inflation. C'est un phénomène reflétant les structures du capitalisme contemporain et les difficultés d'une régulation par des politiques traditionnelles (années 70 dans les pays industrialisés) ;
- ✓ **La désinflation** : c'est une situation où les prix augmentent mais le taux d'inflation diminue, c'est-à-dire on assiste à une augmentation du niveau général des prix à un rythme moins important qu'auparavant.

Exemple : Lorsque l'inflation passe d'une année à l'autre de 10% à 8% puis à 5%, le niveau général des prix augmente mais à un rythme moins rapide ;

- ✓ **La déflation** : elle caractérise la baisse continue du niveau général des prix qui traduit un effondrement de l'activité économique.

Les entreprises bradent leurs prix parce qu'elles ne parviennent pas à écouler leurs productions. Cette situation est souvent l'amorce d'une récession économique avec hausse du chômage.

XV-3/ Les causes de l'inflation

Plusieurs facteurs peuvent déclencher le phénomène de l'inflation. Nous retenons quatre causes considérées dans la littérature économique comme étant les plus importantes.

XV-3-1/ L'inflation par la monnaie : pour les monétaristes, notamment Milton Friedman⁶², « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire ».

A partir de la théorie quantitative de la monnaie, ils démontrent qu'une création monétaire excessive se traduit par une hausse de prix. Le raisonnement s'appuie sur l'équation suivante de Fisher⁶³ :

$$\mathbf{M * V = P * Y}$$

Avec :

M = quantité de monnaie, **Y** = le PIB nominal, **P** = niveau des prix

V = vitesse de création de la monnaie qui indique le nombre de fois par an qu'une unité monétaire est utilisée.

Selon cette équation, une augmentation de la quantité de monnaie dans l'économie doit se traduire par l'une des trois variations suivantes : soit une augmentation des prix, soit un accroissement de la production ou un ralentissement de la vitesse de circulation.

⁶² Milton Friedman, économiste américain , 1912 -2006, considéré comme l'un des économistes les plus influents du XX^e siècle

⁶³ Irving Fisher, 1867 -1947, économiste américain connu pour ses travaux sur les taux d'intérêt et la théorie du capital.

Des études sur l'évolution du PIB nominal, de la quantité de monnaie M_2 et de la vitesse de circulation de celle-ci aux Etats unis, sur la période 1960-2000, montrent que si la vitesse n'est pas parfaitement constante, elle ne varie pas significativement.

La production étant fonction des facteurs de production et de la technologie, la variation de la masse monétaire décidée par la banque centrale se traduit par une variation du niveau général des prix.

XV-3-2/ L'inflation par la demande : elle résulte d'un phénomène de déséquilibre entre l'offre et la demande. Quand celle-ci s'accroît sans que l'offre parvienne à satisfaire ce supplément de demande dans le court terme, les entreprises vont augmenter leurs prix de vente à cause des capacités de production insuffisantes (plein emploi des facteurs de production) pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Selon les keynésiens, l'inflation par la demande se déclenche lorsque le système ne réagit pas à un accroissement de production.

Pour les libéraux, le décalage entre l'offre et la demande qui provoque l'inflation par la demande est liée aux phénomènes suivants :

- ✓ L'augmentation des salaires qui entraîne une augmentation de la demande des ménages
- ✓ Le déficit budgétaire : quand les dépenses de l'Etat dépassent ses recettes, ceci se traduit par l'augmentation de la consommation publique,
- ✓ La baisse des taux d'intérêt implique un accroissement du mouvement des crédits qui à son tour va inciter les ménages et les entreprises à accroître leur demande.

XV-3-3/ L'inflation par les coûts : elle provient d'une hausse des coûts de production. L'entreprise répercute alors, sur le prix de vente, l'augmentation de ses coûts afin de préserver sa marge de profit.

La hausse des coûts peut provenir de :

- ✓ La hausse des salaires ou des charges sociales,
- ✓ L'augmentation du prix des matières premières,

- ✓ L'accroissement des impôts,
- ✓ L'inflation importée (accroissement du prix des produits importés),
- ✓ La baisse des taux de change.

XV-3-4/ L'inflation liée aux structures économiques : dans ce cas de figure elle est expliquée par le mode de fonctionnement de l'économie (et non pas par les fluctuations de l'économie)

- ✓ L'entente entre les structures productives conduit les entreprises à faire augmenter les prix de vente, puisqu'elles ne sont pas confrontées à une forte concurrence.
- ✓ L'existence des syndicats qui jouent un rôle important pour contrecarrer le pouvoir du patronat et défendre les intérêts des salariés. Le fait que les salariés soient rigides à la baisse en période de récession, les entreprises augmentent leurs prix pour garder la marge bénéficiaire.
- ✓ L'indexation des salaires sur les prix se traduit souvent par l'apparition du phénomène de la spirale inflationniste.

Remarque : La hausse des coûts est inflationniste quand elle est auto-entretenu, ce qui est souvent le cas vu la corrélation des éléments composant le prix de production.

Selon les économistes, l'inflation par les coûts est liée à l'inflation par la demande en raison de l'interdépendance des variables macroéconomiques. En effet, toute augmentation d'un coût entraîne un accroissement des revenus distribués.

- Pour les salaires : une augmentation des salaires => une augmentation de la demande => inflation par la demande.
- Pour une augmentation du prix de la matière première => les entreprises qui fournissent cette matière première vont observer une augmentation de leur revenu => les dépenses augmentent => la demande augmente.

De la même manière l'inflation par la demande entraîne une montée des salaires et des prix et donc des coûts.

XV-4/ Les politiques de lutte contre l'inflation

XV-4-1/ La lutte contre l'inflation monétaire => utilisation de la politique monétaire : la banque centrale doit limiter la masse monétaire en circulation en augmentant ses taux d'intérêt (taux directeurs) => les banques commerciales répercutent la hausse des taux directeurs sur les intérêts débiteurs qu'elles proposent aux entreprises et aux particuliers.

⇒ Augmentation des intérêts ==> moins de recours au crédit dans l'économie ==> la consommation et l'investissement diminuent ==> la demande diminue ==> l'inflation diminue.

XV-4-2/ La lutte contre l'inflation par la demande => utilisation de la politique budgétaire : l'Etat agit sur l'inflation en réduisant la demande, c'est-à-dire le revenu disponible des ménages ==> l'Etat doit réduire le déficit budgétaire :

- ✓ En réduisant les dépenses publiques (diminution d'allocations, réduction du nombre de fonctionnaires, ralentissement du programme de travaux publics, etc.),
- ✓ En accroissant la pression fiscale (TVA, etc.).

XV-4-3/ La lutte contre l'inflation par les coûts => utilisation de la politique des revenus : les pouvoirs publics interviennent en s'efforçant de contrôler les revenus des salariés, dans le cadre de la politique des revenus, c'est pourquoi l'Etat a désindexé les salaires sur les prix (sauf le SMIC).

XV-4-4/ La lutte contre l'inflation structurelle => utilisation de la politique structurelle : l'Etat doit s'efforcer de restaurer les lois de marché en permettant le développement de la concurrence, facteur de baisse des prix ce qui se traduit par la lutte contre les ententes et les abus de position dominante.

Chapitre XVI : Emploi et Chômage

Si pendant longtemps les hommes ont eu une vision négative du travail, réservé en grande partie aux femmes et aux esclaves chez les grecs, il est plutôt admis, depuis le 18^{ème} siècle, que le travail (L), est ce qui assure la liberté de l'individu en tant que source de toute richesse, en association avec la nature. Certes, la pénibilité du travail (labeur) n'a pas disparu dans toutes les tâches, mais il est en même temps un moyen de se réaliser et, dans certains cas, de s'épanouir, un moyen de s'intégrer dans la société.

L'objet de ce présent chapitre est d'étudier la question de l'emploi qui joue un rôle fondamental dans la plupart des débats actuels de politique économique.

Actuellement, le principal souci auquel se trouvent confrontés les décideurs politiques concerne la montée continue du taux de chômage.

Inexistant jusqu'à la fin des années 70, le chômage est devenu une constante dans les sociétés modernes. Les coûts du chômage sont visibles dans la mesure où il fait le malheur des personnes qui ne peuvent obtenir un emploi correctement rémunéré.

Aujourd'hui il constitue un problème majeur qui touche à la fois les pays développés et les pays en voie de développement.

Le chômage serait-il une fatalité ? Quelle sont les causes de ce fléau ? Quelles sont les explications avancées dans la littérature économique ? Avant de répondre à ces différentes questions, il est important de rappeler la place du travail dans la société.

XVI-1/ La place de l'emploi dans la société

Travailler, ce n'est pas seulement chercher à gagner dignement sa vie, c'est aussi s'insérer dans le cadre d'une organisation structurée en occupant un statut plus ou moins valorisant dans cette organisation. Dans la société, perdre son emploi, quel qu'il soit, c'est remettre en question à la fois : un revenu, un statut et une insertion sociale.

Le travail est donc important dans la mesure où il joue un rôle fondamental dans la société.

Ce constat nous conduit à exposer les rôles du travail dans la société ?

Selon L.Boissonnat⁶⁴, on distingue trois grandes fonctions du travail:

- ✓ Une fonction de production par laquelle le travail crée la richesse ;
- ✓ Une fonction de répartition, à travers laquelle le travailleur perçoit le prix de son travail, le plus souvent sous forme monétaire ;
- ✓ Une fonction d'insertion à travers laquelle chaque personne trouve une place dans le tissu social et peut espérer s'exprimer et se réaliser.

Au-delà du salaire, le travail apporte à l'individu le sentiment d'utilité sociale qu'il en retire. Dans ce contexte D.Linhart⁶⁵ a écrit : « l'image que chacun a de lui-même, l'identité qu'il porte, la place qu'il trouve dans la société, celle qu'il peut assurer dans la famille et auprès de ses proches, ses projets, tout cela repose sur le travail »⁶⁶.

XVI-2/ Le chômage : définitions, mesure et formes

XVI-2-1/ Définitions :

Définition 1 : le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire, se trouve sans emploi malgré ses recherches (dictionnaire de l'économie).

Définition 2 : le chômage, au sens du bureau international du travail (BIT), comprend les personnes en âge de travailler, c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus (en application de la définition internationale adoptée en 1982) et qui :

- ✓ N'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- ✓ Sont disponibles pour travailler dans les deux semaines,
- ✓ Ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

⁶⁴ Jean Boissonnat, né le 16 janvier 1929¹, est un économiste, journaliste et homme de presse français.

⁶⁵ D.Linhart, directrice de recherches, CNRS Pouchet.

⁶⁶ Perte d'emploi, perte de soi de D.Linhart, « sociologie clinique », Erès, 2003.

Selon le BIT, le chômage constitue un indicateur de référence pour l'analyse du marché du travail.

Définition 3 : le chômage peut être défini comme l'inactivité d'une personne souhaitant un emploi. Sur le marché du travail, le chômage apparaît lorsque l'offre de travail est supérieure à la demande de travail. En d'autres termes, la population active augmente plus vite que le nombre d'emplois. A l'opposé, lorsque la population active augmente moins vite que l'emploi, le chômage diminue.

Définition 4 : pour un économiste, le chômage représente une sous utilisation des ressources.

D'une manière générale et quelle que soit la définition retenue, le chômage est une tragédie pour les individus et leurs familles, une source de tension pour la collectivité et un gaspillage des ressources productives pour l'ensemble de la société.

XVI-2-2/Mesure : la mesure du chômage pose des problèmes de définitions précises entre activité et chômage. Ainsi, comment classer une personne travaillant volontairement à mi-temps ? Est-elle active car elle a un emploi, inactive car elle ne travaille pas à plein temps, ou est-elle « à moitié » active et « à moitié » inactive ?

Pour mesurer l'importance du chômage dans la nation, on utilise deux indicateurs :

✓ Le taux de chômage qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active :

$$[\text{Nombre de chômeurs} / \text{Population active}] * 100$$

La population active est l'ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée. Elle comprend le nombre de personnes employées plus le nombre de chômeurs.

Exemple : Selon les statistiques de l'INS en 2012 3,207 million de tunisiens ont un travail et 709 mille sont à la recherche d'un emploi mais ne parviennent pas à en trouver, alors la population active totale est de 3,916 million et le taux de chômage est de :

$$(709000 / 3916000) * 100 = 18,10\%$$

✓ Le chômage peut être appréhendé par la part des chômeurs de longue durée (LD), il est calculé de la manière suivante :

$$\text{Part des chômeurs de LD} = [\text{chômeurs de plus d'un an} / \text{total des chômeurs}] * 100$$

XVI-2-3/Les formes du chômage : un taux de chômage nul ne peut être observé et le plein emploi est considéré comme atteint lorsque le taux de chômage se situe aux alentours de 3 à 4%. Les économistes opèrent une distinction entre plusieurs types de chômage.

- ✓ **Le chômage saisonnier** : il concerne certaines branches professionnelles dont l'activité varie sensiblement selon les périodes de l'année.
- ✓ **Le chômage frictionnel** : il correspond au processus normal de transition d'un emploi à l'autre. Dans une économie dynamique, où certains secteurs sont en croissance et d'autres en déclin, il y aura toujours des déplacements d'un emploi à l'autre et donc du chômage frictionnel qualifié de chômage naturel.
- ✓ **Le chômage technique** : il découle d'une interruption du processus technique de production ; c'est le cas de l'impossibilité pour d'autres secteurs d'activité de fournir à l'entreprise les éléments nécessaires à la fabrication de ses produits.
- ✓ **Le chômage technologique** : il survient à la suite d'innovation qui économiserait du travail, notamment par la substitution du capital au travail.
- ✓ **Le chômage conjoncturel** : il correspond à un ralentissement de l'activité économique provoquant une réduction temporaire des besoins en main d'œuvre dans l'économie. C'est un chômage qui baisse en période de prospérité et augmente en période de récession économique. Les entreprises licencient pour adapter leur capacité de production à la baisse de l'activité économique. Si la baisse est uniformément répartie entre tous les travailleurs, cela limiterait les fractures sociales. Mais dans les faits se sont les ouvriers non qualifiés et les minorités qui risquent de se retrouver au chômage
- ✓ **Le chômage structurel** : il est lié à des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Ce type de chômage de long terme coexiste souvent avec des emplois vacants parce que les chômeurs n'ont pas les qualifications requises pour les nouveaux emplois créés. L'évolution des techniques conduit à rendre inemployable une partie de la population active qui ne trouve plus d'emplois correspondant à ses qualifications.

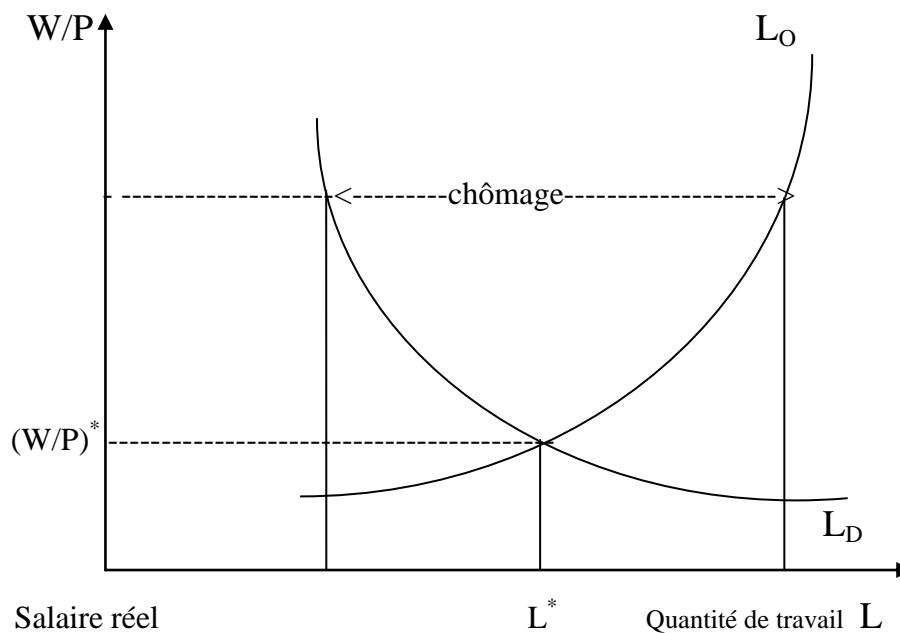
XVI-3/ Les analyses du chômage

Le chômage donne lieu à des interruptions causales divergentes et à des propositions contrastées de politiques d'emploi. Dans ce qui suit, nous allons proposer une synthèse des différentes approches développées dans la littérature économique.

XVI-3-1/ Le courant libéral d'inspiration classique ou néoclassique : les économistes néoclassiques considèrent le travail comme un bien qui fait l'objet d'une offre et d'une demande et c'est la rencontre entre ces deux entités qui fixe le prix.

La demande de travail émane des entreprises, elle reflète les besoins en main d'œuvre des entrepreneurs en fonction des conditions de production et des prix du travail. La courbe de demande de travail est une fonction inverse du taux de salaire.

L'offre de travail représente la quantité de travail que les salariés souhaitent vendre sur le marché à chaque niveau du taux de salaire



Comme sur tous les autres marchés, la confrontation de l'offre à la demande de travail (L) permet de déterminer le salaire et les quantités d'équilibre. Il ne peut pas y avoir du chômage autre que volontaire. Donc, toute personne qui souhaite travailler peut le faire au taux de salaire réel $(W/P)^*$.

Selon les néoclassiques, le chômage provient de l'intervention de l'Etat dans la sphère économique qui, par la fixation d'un taux de salaire minimum, empêche les règles du marché de fonctionner correctement.

Le chômage est la conséquence de la rigidité des salaires. Lorsque le coût du facteur travail augmente, ceci entraîne la substitution du capital au travail qui à son tour va augmenter le chômage.

La solution préconisée est de permettre à l'Etat de se concentrer sur sa mission fondamentale qui est de garantir le libre fonctionnement des lois du marché en concurrence pure et parfaite.

Pour lutter contre le chômage, les néoclassiques préconisent le retour à la flexibilité du salaire réel, en s'attaquant à la politique d'un salaire minimum. La stimulation de l'activité économique nécessite une diminution du coût du facteur travail ainsi qu'une réduction des taux d'imposition sur les salaires et sur les bénéfices.

Enfin, ils proposent un abaissement, voire une suppression pour certains, des dispositifs d'aide financière accordés aux chômeurs, qui pourraient selon l'optique libérale, dissuader les chômeurs de rechercher un emploi et les inciter à la « trappe à l'inactivité ».

XVI-3-2/ Le courant keynésien : à l'opposé de l'approche classique, les keynésiens considèrent que le chômage n'est pas issu d'un déséquilibre sur le marché du travail, mais d'une insuffisance de la demande sur le marché des biens et services. Selon l'analyse keynésienne le niveau de l'emploi est fonction de la demande effective et non pas du marché du travail. En effet, la baisse de la demande globale se traduit par une sous utilisation des facteurs de production disponibles.

Comme le volume de travail est déterminé par le niveau de débouchés pour la production, le chômage est donc involontaire. Cette situation de sous emploi ne peut se résoudre par elle-même puisqu'elle est la résultante d'une activité économique réduite.

Les keynésiens préconisent la mise en œuvre de politique de relance par la demande. En période de récession économique, seul l'Etat est en mesure d'agir sur les deux leviers majeurs que constituent la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'accroissement des dépenses de l'Etat sous forme d'investissements publics et de dépenses de protection sociale entraîne des vagues successives de distribution de revenus permettant ainsi de relancer l'activité économique.

Chapitre XVII : Economie de développement

XVII-1/ Les caractéristiques du sous-développement

Les pays sous développés (PSD) présentent dans l'ensemble des traits communs quelque soit leur niveau de développement économique, culturel et social.

Quelles sont ces caractéristiques ?

XVII-1-1/ Une forte croissance démographique : chaque année, sur les 80 millions de personnes qui naissent dans le monde, 75 millions viennent du tiers monde, c'est-à-dire les trois quart de l'humanité. Les populations de moins de 20 ans dépassent 50%. Selon les statistiques de l'UNICEF, près de 90% des enfants de moins de 15 ans vivent dans cette zone.

Le taux de natalité est très élevé, il est supérieur à 40%, alors que le taux de mortalité a énormément baissé grâce au progrès en matière médicale (antibiotiques, pénicilline), notamment dans la politique de vaccination.

XVII-1-2/ les problèmes de malnutrition et de famine : ces pays connaissent des problèmes de:

- ✓ **Sous alimentation** avec une insuffisance quantitative de la ration alimentaire ;
- ✓ **Malnutrition** avec l'apparition de maladies microbiennes ou virales résultant d'un déséquilibre alimentaire et l'énorme problème de manque d'eau potable ;
- ✓ **Famine** qui est souvent accompagnée de défaillance démesurée au niveau des structures sanitaires et sociales.

D'après les statistiques de la FAO, un enfant meurt de faim toutes les 6 secondes dans le monde, cela représente plus de 5 millions d'enfants morts chaque année, sans compter les millions qui souffrent de malnutrition. Déjà depuis le 1^{er} janvier 2013 jusqu'à la fin du mois d'août, on compte 3 384 323 d'enfants mourant de faim dans le monde.

- ✓ **Les inégalités sociales :** elles sont importantes, la population rurale est globalement plus défavorisée. Mais même dans les villes, il y a une aggravation des inégalités car la population urbaine reste vulnérable aux aléas de la conjoncture économique.

- ✓ **Une répartition fortement inégalitaire** : une minorité privilégiée jouit d'un niveau de vie supérieur à la moyenne de la population des pays industrialisés. En effet, une petite élite accapare les richesses et développe une consommation de biens de luxe satisfaite pour l'essentiel par des importations en provenance des pays développés.
- ✓ **La sous industrialisation** : la répartition inégalitaire des revenus provoque l'étroitesse du marché et rend impossible la constitution d'une épargne qui pourrait stimuler les investissements.
- ✓ **L'économie est désarticulée** : un déséquilibre sectoriel marqué par la présence d'un secteur moderne contrôlé par l'étranger et d'un secteur artisanal. Du fait de l'implantation des firmes étrangères, les économies sous développées se caractérisent par la coexistence d'un secteur moderne, régi par les règles capitalistes, et d'un secteur traditionnel caractérisé par une faible productivité et une logique d'autoproduction. Entre ces deux secteurs, s'est développé un ensemble d'activités informelles aux fonctions sociales très importantes. Ces activités permettent à la fois au secteur capitaliste d'être plus rentable (facturation en deçà des prix officiels) et à la population locale d'obtenir un revenu d'appoint.
- ✓ **La dépendance commerciale** : d'une manière générale le commerce extérieur des pays sous développés dégage un déficit permanent en raison de la structure même des échanges. Si les exportations portent sur les produits primaires et les produits manufacturés à faible valeur ajoutée, les importations sont constituées de biens d'investissement, c'est-à-dire les biens intermédiaires et les biens d'équipement à forte valeur ajoutée. Il est à signaler que plus que la moitié de la production industrielle réalisée dans ces pays dépend des importations. Un tel constat indique la forte dépendance des pays sous développés envers les pays développés.

XVII-2/ Les causes de sous-développement : explications théoriques

Les analyses théoriques peuvent être classées en trois types d'explications en fonction du courant de pensée économique.

XVII-2-1/ Le courant libéral : le sous-développement peut provenir de deux phénomènes :

- ✓ Les pays sous développés seraient démunis de ressources naturelles, cette explication a été abandonnée au profit d'une explication plus réaliste.
- ✓ Le sous développement n'est qu'un retard de développement correspondant à une étape vers la croissance. Cette thèse est soutenue par W.Rostow ⁶⁷qui, dans son ouvrage "les étapes de la croissance économique" publié en 1960 a affirmé que toute économie passe par cinq phases :
 - La société traditionnelle : c'est la société rurale, très hiérarchisée, et dont l'évolution est lente voire nulle ;
 - Les conditions préalables au démarrage : c'est la phase correspondant à l'évolution des mentalités et au désir du changement ;
 - Le démarrage ou le "take off " : il se réfère au stade de découvrir les nouveautés ;
 - Le progrès vers la maturité : le développement se propage accompagné de l'apparition de nouveaux secteurs ;
 - L'ère de la consommation de masse : celle-ci est réalisée suite à une production de masse. La consommation de masse est permise grâce à une politique de revenus stables due à l'Etat-providence (welfare state).

W.Rostow suggère qu'à chacune des ces phases correspond un modèle politique précis et que la dernière assure la réalisation de la démocratie de masse. Quant au tiers monde, il tente de sortir de la 2^{ème} phase et se trouve confronté à des problèmes économiques et politiques semblables à ceux connus par les pays européens dès la fin du XVIII^{ème} siècle.

XVII-2-2/ Le courant keynésien : comme l'analyse de Keynes se situe dans une dimension macro-économique, l'origine donc du sous développement réside dans le sous emploi du travail et dans l'exiguïté du marché intérieur. En effet, la faiblesse de la demande nationale ne peut entraîner un décollage économique d'où la nécessité de l'intervention de l'Etat comme mécanisme d'entraînement.

XVII-2-3/ Le courant marxiste et tiers-mondiste : selon les défenseurs de cette approche, le sous développement résulte de la dépendance du système politique et économique des pays en

⁶⁷ Walt Whitman Rostow (1916 - 2003) est un économiste et théoricien politique américain. Il a formulé une théorie du développement.

voie de développement (PED) par rapport aux pays développés (PD) et à la structure mondiale de la production.

Cette dépendance peut être :

- ✓ soit externe lorsqu'elle est liée au néocolonialisme, c'est-à-dire la structure centre-périphérie des échanges mondiaux
- ✓ soit interne quand elle résulte du développement d'un capitalisme national fondé sur les convergences d'intérêt entre les classes dominantes d'un pays de la périphérie et les classes internationales.

Il en résulte un blocage de croissance provenant de la domination des pays du centre sur ceux de la périphérie, provoquant ainsi une désarticulation dans leur système économique. Les théories les plus radicales, notamment celle de S.Amin⁶⁸ considèrent qu'il y a un véritable "pillage" du tiers monde et une dialectique centre-périphérie bien orchestrée.

XVII-3/ Stratégies de développement

En dépit des similitudes qui unissent les pays du tiers monde (l'explosion démographique, la faiblesse de l'économie, le déséquilibre social, etc.), le sous développement n'est pas une fatalité en soi puisque certains pays ont pu échapper à la pauvreté et rejoindre le camp des pays industrialisés. Il est clair que les pays en difficulté ne s'en sortiront pas sans l'adoption de stratégie de développement leur permettant de favoriser l'expansion de leur économie.

Plusieurs types de stratégies sont à distinguer : certaines sont à vocation agricole privilégiant le développement du secteur agricole et d'autres sont davantage tournées vers le développement de l'industrie.

XVII-3-1/ Les stratégies de développement agricole : le problème alimentaire du tiers monde est souvent rattaché à la surcharge démographique et la rareté de la terre. Selon les experts, il n'y a pas de corrélation forte entre densité de la population et rendement agricole et que la solution est à chercher dans les structures sociales dans lesquelles s'insère l'agriculture.

⁶⁸ Samir Amin est un économiste franco-égyptien né le 3 septembre 1931

Les voies proposées dans ce contexte sont tournées vers les réformes agraires d'une part et la révolution verte d'autre part.

XVII-3-1-1/ La réforme agraire : c'est l'ensemble des mesures prises par le gouvernement dans le but de redistribuer des terres de culture entre les paysans qui les mettent en valeur et leurs propriétaires.

La réforme apparaît suite à l'expansion du phénomène de la concentration de la propriété foncière souvent héritée de la colonisation. Ce système, rarement mis en œuvre, contribue énormément à l'émergence de la pauvreté du milieu rural. D'inspiration égalitaire, la réforme agraire se présente comme une solution pour améliorer le sort des paysans non propriétaires de leurs terres. Elle a été appliquée dans plusieurs pays et notamment en Corée du Sud, en Taiwan ainsi qu'en Bolivie et en Egypte. Cependant, la réforme agraire n'a pas toujours atteint ses objectifs. En effet, sa mise en œuvre est difficile politiquement et économiquement. Tout d'abord les grands propriétaires fonciers, organisés en groupe de pression, ont été hostiles à cette forme de collectivisation. Ensuite, l'Etat n'est pas en mesure d'offrir de parcelles de terre à tous les demandeurs. Enfin, il s'avère que tout progrès technique est difficilement envisageable du fait que les petits paysans n'ont pas les moyens d'acquérir les inputs.

XVII-3-1-2/ La révolution verte : c'est une autre voie qui a été préconisée pour améliorer la productivité du secteur agricole. Elle est fondée sur l'intensification et l'utilisation de variétés à haut rendement issues de sélection et améliorations variétales.

Cette stratégie a commencé dans les années 60 avec la création de centres internationaux de recherches qui ont élaboré de nouvelles variétés de céréales à haut rendement. L'introduction de variétés améliorées, de l'irrigation, des pesticides et des engrais minéraux utilisés, devraient assurer les besoins alimentaires croissants des pays du Sud.

On peut fournir les exemples de l'Institut Internationale de recherche sur le riz aux Philippines en 1959 et le Centre International pour l'amélioration du blé et du maïs au Mexique en 1963. Ce dernier est parvenu à assurer son autosuffisance alimentaire pour devenir exportateur de céréales dans le monde.

La révolution verte a donné des résultats à la mesure des politiques d'accompagnement réalisées telles que : le forage des puits, les opérations d'irrigation ou drainage, l'utilisation d'insecticides etc.

Elle a connu ses plus grands succès en Inde et au Pakistan où l'on estime qu'elle a permis de sauver un milliard de personnes de la faim. En 1966, l'Inde s'est lancée dans la fameuse révolution verte qui lui a permis en 10 ans de doubler sa production. En 1976, ce pays est arrivé à exporter quelques centaines de milliers de tonnes de blé et de riz vers le Vietnam et l'Union Soviétique.

Néanmoins, cette stratégie, coûteuse en moyens de production, se heurte souvent aux problèmes de financement. Elle est accessible seulement aux grands agriculteurs. De ce fait, elle n'a pas pu mettre fin aux inégalités sociales dans les campagnes, elle a même aggravé les disparités régionales.

XVII-3-2/ Les stratégies d'industrialisation : le problème majeur du tiers monde réside dans la faiblesse de son secteur industriel. Etant donné le rythme de la croissance démographique, le développement de l'industrie est nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux de la population à savoir : l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé et l'enseignement.

D'autre part, le développement industriel permet à ces pays de participer à la production mondiale et d'améliorer leur place dans le commerce international. Dans la voie de l'industrialisation, différents types de stratégies ont été appliqués dans les PSD, ayant pour but d'accéder au développement économique et social.

XVII-3-2-1/ La stratégie de développement par substitution d'importation : il s'agit de remplacer les importations manufacturières par les productions nationales afin de développer les industries en aval.

Ce mode d'industrialisation a été poursuivi, au 19^{ème} siècle, par les grandes puissances industrielles (Grande Bretagne, Etats Unis, Allemagne, Russie, Japon).

Dans le tiers monde, les pays latino américains ont été les premiers à s'engager dans cette voie. Ce n'est que plus tard que les pays d'Asie et d'Afrique se sont lancés dans cette expé-

rience. L'objectif est de protéger le marché intérieur en remplaçant les produits à l'importation par la production nationale. Une telle stratégie permet de libérer les économies nationales de la dépendance extérieure en produisant les biens jusque là importés.

Des mesures protectionnistes sont prévues pour compenser les tarifs nationaux élevés en raison d'économie d'échelle plus faibles que celles réalisées par les concurrents occidentaux.

Si cette stratégie s'avère efficace pour les biens de consommation durables et semi-durables, elle est incapable de déployer le développement des industries de biens d'équipements, qui nécessitent des technologies assez avancées.

Or, en raison des protections douanières, le solde commercial se détériore du fait des importations en biens d'équipement.

Par ailleurs, l'étroitesse du marché local d'une part et l'importation des biens d'investissement d'autre part, obligent le pays à développer ses exportations, ce qui nous conduit à l'explication de la stratégie de promotion des exportations.

XVII-3-2-2/ La stratégie de développement par substitution d'exportation : c'est la stratégie de promotion des exportations qui consiste dans le remplacement des exportations de produits primaires par des exportations de produits manufacturés fondée sur les avantages comparatifs des nations. Le pays exporte des produits manufacturés fabriqués à partir de ses ressources les plus riches, en l'occurrence, la main d'œuvre, étant considérée abondante dans les pays en voie de développement.

L'objectif recherché est de promouvoir les exportations de produits manufacturés pour financer les importations des biens d'équipement indispensables à l'industrialisation du pays.

La stratégie de promotion des exportations permet aussi de compenser les insuffisances de la substitution d'importation. L'Etat intervient pour décourager les importations et stimuler les exportations.

Cette stratégie a été celle des *quatre tigres* d'Asie orientale (la Corée, le Taiwan, le Hongkong et le Singapour) qui en moins d'une génération sont passés du monde sous-développé au monde développé. Ils ont choisi des spécialisations adaptées à leurs ressources (main d'œuvre

abondante et obéissante). Ces pays se sont transformés en « pays ateliers » permettant aux firmes occidentales de délocaliser leurs productions intensives en travail.

Certains de ces pays, notamment la Corée du Sud, ont modifié la structure de leur appareil productif en passant de la spécialisation dans l'industrie légère à celle de l'industrie plus élaborée et à fort contenu technologique. Désormais, sur le marché international, ils se spécialisent dans les exportations à forte valeur ajoutée.

XVII-3-2-3/ La stratégie de développement par industries industrialisantes : c'est la promotion des industries lourdes calquée sur le modèle de l'Union soviétique. Fondée sur le développement des "pôles d'industrialisation", cette stratégie a pour objectif de libérer les économies nationales de la dépendance étrangère en dotant les nations concernées d'industries lourdes qui constituent le moteur de développement. Selon les défenseurs de cette politique, le développement des industries lourdes crée des « pôles » qui ont un effet d'entraînement sur d'autres branches. De ce fait les industries lourdes ont des vertus industrialisantes. Le soutien de l'Etat est très important dans la mesure où il est le seul capable de mobiliser les ressources nécessaires, tout en ayant une vision globale sur les intérêts de la nation.

Généralement, cette politique entraîne un déséquilibre dans l'évaluation des secteurs productifs. D'un côté le secteur de l'Etat est fortement fourni en moyens financiers, et d'un autre côté, il y a le secteur privé, souvent archaïque, à dominante rurale et dépourvu de ressources. C'est le cas de l'Algérie qui a dû renoncer à cette stratégie en raison :

- ✓ du gaspillage des ressources observé dans l'entreprise nationale,
- ✓ du suréquipement industriel,
- ✓ d'un sous-emploi.

Il s'avère que la voie de l'industrie industrialisante est difficile à réaliser car elle nécessite un personnel qualifié et d'énormes moyens financiers.

Chapitre XVIII : Commerce International. Cas de la Tunisie

Le but de ce chapitre est d'analyser le commerce international à travers une approche théorique, c'est l'objet de la première section, puis dans la seconde section nous nous intéresserons à la politique commerciale de la Tunisie.

XVIII-1/ Les grandes théories du commerce international

Pour expliquer la structure du commerce mondial, la théorie économique se base sur les différences observées entre les pays échangistes. Ces différences prennent différentes formes :

- ✓ Différence au niveau des coûts de production ;
- ✓ Différence au niveau du rythme de l'innovation technologique ;
- ✓ Différence ou similitude des biens échangés ;
- ✓ Différence dans le mode d'accumulation du capital.

XVIII-1-1/ Les théories fondées sur les différences de coût

XVIII-1-1-1/ La théorie de A.Smith : A.Smith⁶⁹ prône le développement du commerce international. Sa théorie est fondée sur la loi de l'avantage absolu qui désigne le processus de spécialisation des pays dans les produits pour lesquels ils ont des conditions de production meilleures que les autres.

Si un pays A met moins de temps pour produire un bien (X) que le pays B, alors A produit le bien (X) et l'exportera vers le pays B.

Exemple :

	Chine	France
Mètres de tissu produits en 1H de travail	10	8
Nombres de lampes produites en 1h de travail	1	2

⁶⁹ Adam Smith (1723 - 1790) est un philosophe et économiste écossais des Lumières.

Cet exemple met en évidence un avantage absolu pour la France dans la production des lampes et pour la Chine dans le tissu. Selon Smith, la France doit se spécialiser dans la production des lampes et abandonner la production des lampes à la Chine qui se spécialisera uniquement dans la production du tissu. La spécialisation est totale.

La théorie de l'avantage absolu ne peut expliquer qu'une partie du commerce international. Si la France avait dans tous les domaines une productivité inférieure à celle de la Chine, elle ne pourrait strictement rien se procurer par l'échange international et par conséquent elle serait condamnée à l'autarcie.

XVIII-1-1-2/ La théorie de Ricardo⁷⁰ : Ricardo va approfondir la pensée de Smith en démontrant par la théorie des avantages comparatifs, que tous les pays gagnent à la spécialisation, Ricardo fournira ainsi au libre-échange le plus solide de ses arguments théoriques. A travers le célèbre exemple du Portugal et la Grande Bretagne avec deux produits (vin et drap), il démontre que même si le Portugal détient un avantage absolu dans la production des deux biens pour lesquels les coûts unitaires sont inférieurs, l'échange est possible et même bénéfique pour les deux nations. Son raisonnement est fondé sur la comparaison des coûts relatifs.

Les coûts unitaires de production (en hommes-année)

	Grande Bretagne	Portugal
Drap	100	90
Vin	120	80

$$\text{Coût (V/D)}^P = 80/90 = 0,88 < \text{Coût (V/D)}^{GB} = 120/100 = 1,2$$

Ainsi donc :

- ✓ Le Portugal détient un avantage comparatif dans la production du vin qui lui coûte relativement moins cher que le drap, donc il se spécialise dans la production de ce bien

⁷⁰ David Ricardo, (1772- 1823) , économiste anglais, agent de change et député

dont il est le plus avantage. Il doit renoncer à la production du drap et l'acquérir auprès de la Grande Bretagne

- ✓ La Grande Bretagne détient un avantage comparatif dans la production du drap (en terme de vin) qui lui coûte relativement moins cher et par conséquent elle va se spécialiser dans la production du drap dont elle est la moins désavantagée. Elle abandonne la production du vin qui sera importé du Portugal.

$$\text{Coût (D/V)}^{\text{GB}} = 100/120 = 0,83 < \text{Coût (D/V)}^{\text{P}} = 90/80 = 1,125$$

La spécialisation Chez Ricardo est totale.

XVIII-1-1-3/ Le modèle HOS (Hecksher-Ohlin-Samuelson) : ce modèle est fondé sur le principe de dotations factorielles. On suppose que chaque production nécessite deux facteurs (le capital et le travail) et que les deux pays soient dotés différemment. Donc à l'échange chaque pays va se spécialiser dans le bien intensif en facteur abondant : soit le bien intensif en travail si la main d'œuvre est relativement plus abondante que dans le pays échangiste, soit dans le bien intensif en capital s'il se trouve relativement mieux doté dans ce facteur et par conséquent chacun des deux pays va exporter le bien intensif dans le facteur le plus abondant et importer par conséquent le bien intensif dans le facteur rare.

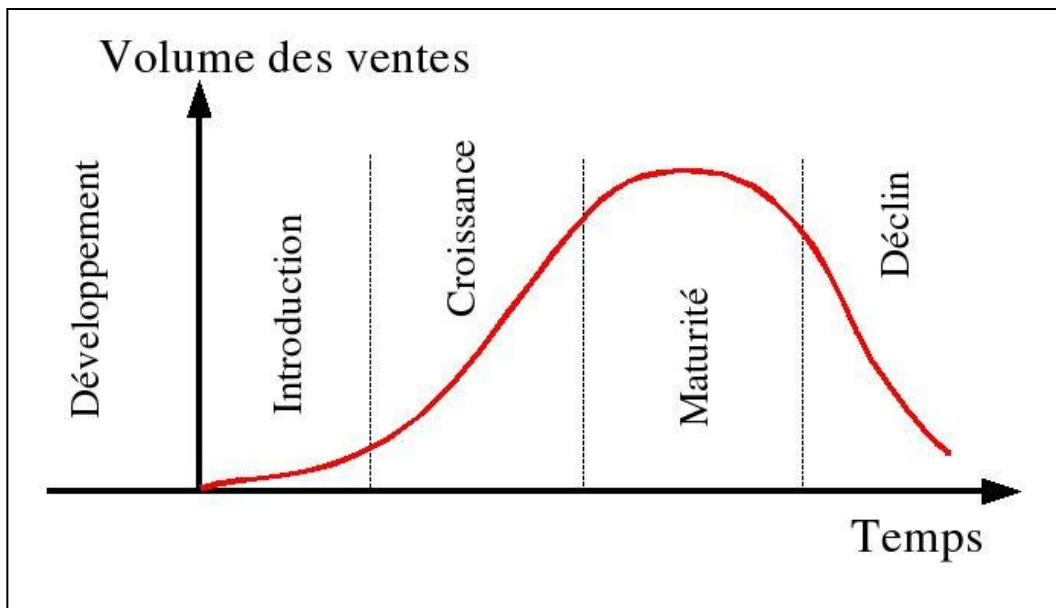
La spécialisation est partielle dans la mesure où chacun des deux pays continue à produire le bien dans lequel il n'est pas le mieux doté. L'échange permet d'augmenter le prix du facteur abondant et de diminuer le prix du facteur relativement rare.

XVIII-1-2/ Les théories fondées sur les différences technologiques : ces théories mettent l'accent sur le progrès technologique et les innovations, elles prennent naissance avec la théorie de Vernon⁷¹, en 1966, dans « le cycle de vie du produit ».

Il démontre que depuis les années 50, on assiste à un vaste mouvement de déplacement des unités de production hors de leur territoire national. A partir de la fin des années 60, les firmes multinationales (FMN) d'origine américaine puis européenne et japonaise, en s'interna-

⁷¹ Raymond Vernon (1913-1999), économiste américain, connu pour sa théorie du cycle de vie du produit et pour son application au commerce international.

tionalisant, ont pu allonger « le cycle de vie du produit » et minimiser leurs coûts de production (recherche des facteurs de production au prix le plus bas, réduction des coûts de transport). Par l'internationalisation d'une partie de leurs échanges, elles ont cherché à constituer un espace économique affranchi des contraintes du marché et de la concurrence.



Selon Vernon, le cycle de vie d'un produit comporte quatre phases :

- ✓ 1^{ère} phase (nouveau) : le produit nouveau apparaît aux Etats Unis. Le haut niveau de revenu et le coût élevé de la main d'œuvre sont des stimulants pour l'apparition de ce produit.
- ✓ 2^{ème} phase (croissance) : avec le lancement du produit commence la phase d'exportation qui sera destinée aux couches les plus riches des consommateurs étrangers.
- ✓ 3^{ème} phase (maturité) : la diffusion du produit s'élargit, les techniques de fabrication sont déterminées sur une plus longue période. Il n'est plus possible de maintenir une localisation unique surtout dans un pays à coût salarial élevé. Plutôt que de risquer de

perdre un marché, la firme américaine préfère elle-même faire un investissement nouveau en Europe occidentale.

- ✓ 4^{ème} phase (déclin ou phase de sénescence) : le produit est maintenant standardisé et son marché est connu. Les considérations de coût sont déterminantes. Il devient intéressant d'envisager une implantation dans un pays sous développé, du fait du faible niveau des salaires.

XVIII-1-3/ Différences ou similitudes des biens échangés internationalement : cette théorie, proposée par Balassa⁷², est fondée sur l'échange intra-branche ou l'échange croisé. La portée du principe des avantages comparatifs se trouve amenuisée, voire affaiblie puisque les nations qui ont pratiquement le même avantage comparatif s'échangent le produit en question. Mais il faut nuancer la nature de cet échange, parce qu'il ne s'agit pas d'un échange qui porte sur des produits homogènes, mais plutôt l'échange porte sur des produits différenciés.

Ce type d'échange est surtout développé au sein des pays industrialisés où le revenu par tête est élevé et par conséquent la demande nationale va porter sur les exigences des consommateurs qui cherchent la qualité, la diversité et les produits de haut de gamme.

XVIII-1-4/ Les différences internationales dans le mode d'accroissement du capital : c'est l'approche néo-marxiste qui cherche à expliquer l'impact du commerce international sur les nations. Selon Mistral⁷³ l'architecture du commerce international obéit à une division internationale du travail (DIT) dans laquelle les pays capitalistes, notamment les plus riches vont dominer le marché mondial. En effet, la nation la plus riche c'est elle qui a une capacité d'accumulation de capital très importante. Disposant d'une telle capacité, elle est en mesure non seulement de contrôler le marché local, mais aussi le marché mondial via l'exportation des biens d'investissement et par conséquent les autres nations se trouvent dans une situation de dépendance, elles importent des biens d'équipement, y compris pour les secteurs dans lesquels elles sont spécialisées. Il s'agit d'une spécialisation « bâtarde » qui est impuissante à assurer sa propre reproduction.

⁷² Béla Balassa, économiste hongrois, 1928- 1991.

⁷³ Jacques Mistral, né le 22 septembre 1947, est un économiste français, et professeur des universités

Par ailleurs, le rôle stratégique du contrôle du marché intérieur d'une part et du commerce des biens d'investissement d'autre part est déterminant dans le développement d'un pays tel est le cas pour le Japon.

XVIII-2/ Les politiques commerciales de la Tunisie

Depuis l'indépendance, la Tunisie avait comme principal objectif d'obtenir un tissu industriel cohérent en s'appuyant sur le marché intérieur pour réduire les effets de la dépendance extérieure. Le choix de la stratégie à poursuivre était fondamental. Pendant près de 50 ans le gouvernement a adopté plusieurs types de politique commerciale qui répondent à chaque fois aux exigences du contexte national et international.

XVIII-2-1/ Différentes formes de stratégies commerciales

XVIII-2-1-1/ La Politique de substitution d'importation : C'est une stratégie de développement qui consiste à mettre en place un appareil productif permettant de réduire la part des importations dans l'offre globale.

On distingue un processus de substitution de l'amont vers l'aval ou de l'aval vers l'amont. Les effets attendus sont des effets d'entraînement, la mise en place des industries nationales devant élargir le marché grâce à des interactions industrielles et à des créations d'emplois.

Cette stratégie s'inscrit généralement dans un cadre de protection comme les restrictions aux échanges ou les droits de douane pour encourager le remplacement des produits importés par la production intérieure. La protection temporaire se justifie par l'argument de l'industrie naissante. Il s'agit de protéger l'industrie nouvellement installée contre la concurrence des importations provenant des industries solidement établies dans les pays développés (PD).

A un stade de leur développement industriel, tous les pays ont recouru à une politique protectionniste pour encourager et soutenir la croissance des industries naissantes. A titre d'exemple, les grandes puissances industrielles telles que les Etats Unis et l'Allemagne ont appliqué au 19^{ème} siècle des droits de douane élevés afin de soutenir les produits manufacturés. Le Japon a aussi procédé au contrôle généralisé sur les importations et ceci jusque dans les années 70.

XVIII-2-1-2/ La Politique de promotion des exportations : c'est une stratégie de développement qui consiste à favoriser le développement des industries exportatrices.

La faiblesse du pouvoir d'achat interne et l'étroitesse du marché national conduisent souvent à rechercher des débouchés extérieurs pour écouler le surplus.

Par ailleurs le besoin de se procurer des biens d'équipement nécessite d'exporter pour financer les importations technologiques indispensables à l'industrialisation.

La promotion des exportations repose sur l'exploitation des avantages comparatifs dont peut bénéficier le pays : matières premières agricoles, minerais, main d'œuvre bon marché, législation fiscale favorable en terme d'existence de zones franches et d'exemptions fiscales pour installer des industries uniquement tournées vers le marché extérieur.

Ces pays se caractérisent par une forte dotation en facteur travail et l'existence de coûts salariaux peu élevés constituant leur mode d'insertion dans la Division Internationale du Travail (DIT). A ce niveau, les secteurs privilégiés sont ceux dont l'activité requiert une utilisation intensive en main d'œuvre non qualifiée et bon marché comme le textile ou le montage électrique. C'est le cas de la Corée du Sud (entre 1962 et 1973), du Hong Kong et de Singapour.

Cette stratégie s'inscrit dans une perspective de LE. Les pays qui adoptent cette politique sont soumis à l'emprise des Firmes Multinationales (FMN). Il s'agit du type de développement extraverti qui rend ces pays dépendants de la technologie occidentale et les contraint d'être compétitifs sur le marché mondial donc d'utiliser une technologie de pointe.

XVIII-2-1-3/ Le libre échange (LE) : c'est une théorie fondée sur la loi des avantages comparatifs de Ricardo qui stipule que deux pays sont dans des situations plus avantageuses dès lors qu'ils ouvrent leurs frontières.

Selon cette loi, une répartition optimale des ressources mondiales exige que chaque pays se spécialise dans les activités pour lesquelles il détient un avantage relatif, quitte à importer de l'étranger toutes les autres productions.

Le LE est une politique des échanges extérieurs caractérisée par la libre circulation des marchandises entre les pays, sans droit de douane, sans contingentement et sans réglementation. Comme pour le protectionnisme, il peut y avoir des degrés dans le LE.

Les défenseurs de cette théorie affirment que l'étroitesse des marchés des PED ainsi que les obstacles liés aux besoins de la technologie et de financement rendent difficile la croissance des échanges entre les pays du tiers monde. La stratégie de ces gouvernements est d'orienter le démarrage économique de leur pays sur l'exportation à destination des pays industrialisés.

Le LE conduit souvent à l'ouverture maximale et au développement des investissements des PD dans les pays en voie de développement (PVD) qui permet à la fois d'améliorer l'essor des économies en développement et d'assurer un meilleur profit pour les firmes étrangères (coût de main d'œuvre bas, énergie abondante, proximité des sources de matières premières, prospection de nouveaux marchés, etc.).

Si cette loi plaide les bienfaits de la spécialisation, elle néglige le caractère intégré d'une économie, l'interdépendance entre les secteurs et les phénomènes de domination possibles à l'échelle mondiale (comme le prouvent certains phénomènes liés au sous développement). Une spécialisation dans un seul secteur risque de désarticuler l'économie, la rendant dépendante de l'extérieur et limitera le développement de ses cadres techniques bloquant ainsi toute possibilité de reconversion en cas de changement dans la demande et les techniques.

XVIII-2-2/ Principales étapes de la politique commerciale : l'évolution de la politique commerciale adoptée dégage quatre principales étapes :

XVIII-2-2-1/ La période 1956-69 : nationalisation du commerce extérieur : le début de cette période correspond à la naissance de l'Etat Tunisien. C'est l'étape de la conquête de la souveraineté et de la tunisification de l'économie et du commerce extérieur. Le gouvernement a procédé à la nationalisation du commerce d'import-export et à l'étatisation du commerce de gros. Plusieurs offices et sociétés nationales ont été créés pour réglementer et encadrer les opérations commerciales.

XVIII-2-2-2/ La période 1969-86 : elle fut marquée par l'adoption de deux types de politique commerciales :

- la promotion des exportations par la valorisation des matières premières
- la poursuite des industries de substitution aux importations.

La promotion des exportations consiste à exporter à bas prix des produits primaires. Cette voie place le pays dans une situation de forte dépendance économique.

La stratégie de base d'industrialisation a consisté à développer les industries orientées vers le marché intérieur. Il s'agit de produire progressivement sur le territoire national des produits antérieurement importés. L'industrie domestique est créée sous la protection de droits de douane et de quota à l'importation.

Au niveau de la promotion du secteur privé et des industries exportatrices, des avantages particuliers ont été accordés dans la loi du 27 Avril 1972.

Le cadre des investissements distingue les entreprises " totalement exportatrices " qui doivent réaliser au moins 70% de leur chiffre d'affaire à l'exportation, des autres entreprises " partiellement exportatrices ".

Malgré les incitations à la promotion des industries exportatrices et des investissements étrangers, le marché tunisien demeure fermé. C'est la politique de la " préservation du marché intérieur " qui est soutenue. Le marché local a été largement protégé par une politique de protection tarifaire importante dans le cadre de la protection des industries de substitution aux importations. La pression douanière a touché tous les biens, notamment les produits appartenant aux industries manufacturières.

La promotion des exportations et la poursuite des industries de substitution aux importations ont été appliquées dans un marché protégé de la concurrence étrangère en limitant les importations tunisiennes par des droits de douane, des contingentements ou des réglementations spécifiques.

Bien que ces politiques aient permis de développer l'industrie manufacturière, elles n'ont pas globalement donné les gains attendus en matière de croissance économique.

Si la politique de substitution des importations est fondée sur l'idée que l'indépendance nécessite de produire soi même des biens que l'on achetait chez d'autres, elle paraît limitée. En effet, la faiblesse de la demande nationale ajoutée à l'achat de machines importées ainsi que le manque de savoir faire, sont des facteurs déterminants dans la hausse des coûts de produits nationaux.

L'Etat tunisien n'arrive plus à soutenir cette politique puisqu'il est obligé de rechercher des devises et de s'endetter ce qui le conduit à changer de stratégie.

XVIII-2-2-3/ La période 1986-95 : le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) : l'année 1986 marque un tournant décisif dans la stratégie de développement de la Tunisie. C'est le passage d'une politique de substitution des importations à une politique commerciale libérale préconisée par le FMI.

Au milieu des années 80, la Tunisie a connu une crise économique sans précédent qui a pris une dimension globalisée touchant tous les secteurs de l'économie. L'Etat n'arrivait plus à payer ses dépenses primordiales comme le paiement des fournisseurs ou le paiement des salaires des fonctionnaires

Malgré les prélèvements opérés sur les importations, les ressources de l'Etat devenaient de plus en plus insuffisantes et les réserves en devise se sont épuisées. L'augmentation de la pression douanière qui a été au départ un instrument utilisé dans la politique commerciale, a été versée dans les caisses d'un Etat particulièrement affaibli.

C'est l'effondrement de l'économie nationale. En conséquence de son surendettement et de son asphyxie financière, la Tunisie a dû s'adresser en Juin 1986 au FMI et à la BM en tant que prêteurs en dernier ressort.

Pour bénéficier du soutien de ces deux institutions internationales, l'Etat s'est engagé dans l'application du PAS.

Le PAS comporte une nouvelle stratégie de croissance avec une refonte de la politique commerciale fondée sur le marché et orientée vers les exportations.

Il s'agit de la politique de libéralisation progressive du commerce. Des réformes structurelles importantes ont été introduites de manière à réorienter le rôle de l'Etat et de transformer une économie fortement réglementée et protégée en une économie ouverte régie par les forces du marché. Ces réformes ont concerné différents domaines tels que :

- la libéralisation des prix,
- l'allègement de la fiscalité,
- la convertibilité courante du dinar,
- le désengagement de l'Etat des activités concurrentielles au profit du secteur privé,
- l'introduction de réformes sur le système monétaire et financier.

Le bilan des premières années du PAS n'était pas satisfaisant. En effet, la politique de restriction et de l'austérité monétaire a aggravé dans un premier temps la crise. Ce n'est qu'en fin de période que la situation économique a commencé à se redresser.

Le pays, en se lançant dans la voie d'une économie de marché, caractérisée par un désengagement graduel de l'Etat des activités productives, est parvenue à enregistrer des performances encourageantes, notamment dans le développement des exportations.

L'orientation de la Tunisie dans une politique tournée vers l'extérieur s'est traduite par un élargissement de la base industrielle exportatrice. Si les exportations ont été concentrées sur un nombre réduit de produits jusqu'au milieu des années 80, elles se sont diversifiées par la suite pour inclure les produits manufacturés mais selon une formule de sous-traitance.

Plus des deux tiers des exportations de produits manufacturés dépendent des entreprises offshores qui bénéficient d'une exonération des droits de douane sur les importations utilisées dans la sous-traitance.

XVIII-2-2-4 / La période 1995-2010 : la libération commerciale : en 1995, la Tunisie a vécu deux évènements importants qui ont été décisifs dans sa politique commerciale :

- l'adhésion à l'OMC
- la signature de la ZLE avec l'UE

Dans quelle mesure ces deux évènements ont affecté la politique commerciale tunisienne?

✓ **L'adhésion à l'OMC** : la Tunisie est devenue membre du GATT en 1990 puis à l'OMC en 1995. Son admission à cette organisation la contraint à réviser sa politique protectionniste. A l'instar des autres Etats membres, la Tunisie est amenée à réduire la politique douanière. Les mesures à suivre sont :

- * la réduction sur plusieurs années des subventions et des tarifs douaniers,
- * l'élimination des restrictions quantitatives,
- * la révision du système anti-dumping,
- * l'amélioration des conditions régissant la concurrence.

- ✓ **La signature de la ZLE** : en Juillet 1995, la Tunisie a signé un accord d'association économique devant conduire à l'établissement d'une ZLE entre la Tunisie et l'UE. Cet accord ouvre une nouvelle phase dont l'objectif est l'ancrage de l'économie tunisienne à celle des Etats membres de l'UE et inaugure une nouvelle ère dans les relations entre les deux rives de la méditerranée en vue de la création de " la plus grande ZLE économique au monde ".

Qu'est ce qu'une ZLE ? Les pays membres d'une ZLE suppriment les droits de douane et les restrictions quantitatives à la libre circulation des marchandises entre les pays de la Zone mais chaque pays reste libre de sa politique douanière à l'égard des pays tiers. Intégrer l'espace de libre échange suppose que la Tunisie s'engage à ouvrir son marché aux produits européens, c'est-à-dire, elle doit abaisser les tarifs douaniers et en contrepartie l'UE doit faire la même chose. Or depuis 1976, la Tunisie qui bénéficie de l'accès total et libre pour ses produits industriels, va devoir libéraliser l'importation de produits industriels européens.

La ZLE Tunisie-UE signifie un démantèlement tarifaire de la protection tunisienne à l'égard des produits européens.

Dès lors l'adhésion à l'OMC d'une part et l'engagement dans la ZLE avec l'UE d'autre part, conduisent à l'intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale.

Cette intégration ne peut se réaliser que par le biais d'une libéralisation de l'économie nationale et une croissance axée sur l'exportation tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Les entreprises tunisiennes sont amenées à se mettre au niveau des exigences du libre échange et de la circulation des biens et services à l'intérieur de l'UE. Elles doivent réaliser un effort considérable d'adaptation et de mutation de leurs méthodes et pratiques de fonctionnement, notamment en matière de technologie, innovation, contrôle de coût et qualité.

Dans ce cadre, un programme national d'amélioration de la compétitivité a été mis en place, il comprend deux volets : la mise à niveau de l'entreprise et la mise à niveau de l'environnement.

Bibliographie

- 1/ I.Abdeljaoued, L.Bouzaiane, A.Bsaïs, "Introduction à l'économie", CPU, 1999.
- 2/ S.Amin, "les défis de la mondialisation", l'Harmattan, 1996.
- 3/ H.W.Arndt, "Développement économique", Nouveaux Horizons, 1991.
- 4/ J.P.Azam, "Théorie macroéconomique et monétaire", Nathan Supérieur, 1986.
- 5/ B.Bellon, "Innover ou disparaître", Economica, 1994.
- 6/ T.Ben Marzouk, M.Safra, "Monnaie et Finance Internationales", l'Harmattan, 1994.
- 7/ M.Bernard, M.Drouet, C.D.Echaudemaison, N.Pinot, "Un monde en mouvement", Nattan, 1987.
- 8/ K.Bouaziz, "Politique économique", CPU, 2006.
- 9/ J.Buridant, A.Fugliuzzi, G.Noël, J.M.Vaslin, I.Waquet, "Histoire des faits économiques et problèmes économiques contemporains", Bréal, 2001.
- 10/ M.Byé, G.D.De Bernis, "Relations économiques internationales", Delloz, 1977.
- 11/ Y.Crozet, "L'économie mondiale de 1945 à nos jours", Hachette, 1993.
- 12/ J.F.Dhénin, C.Rudelle, A.Serdeczny, P.Simon, "Economie générale", Bréal, 2000.
- 13/ L.Diamand, J.J.Linz, S.M.Lipset, "Les pays en développement et l'expérience de la démocratie", Nouveaux Horizons, 1993.
- 14/ R.A.Easterlin, "La croissance triomphante, une perspective historique sur le XXI^{ème} siècle", Nouveaux Horizons, 1996.
- 15/ M.Friedman, "Prix et théorie économique", Economica, 1983.
- 16/ M.Gillis, D.H.Perkins, M.Roemer, D.R.Snodgrass, "Economie du développement", Nouveaux Horizons, 1990.
- 17/ H. Mehri Guerchi, F.Sellaouti, N.mehri, "Economie monétaire", La Maghrébine, 2002.
- 18/ J.P.Gould, C.E.Ferguson, "Théorie microéconomique", Economica, 1982.

- 19/ P.Kennedy, " Préparer le XXI^{ème}siècle", Odile Jacob, 1994.
- 20/ J.M.Keyne, "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Petite bibliothèque Payot, 1993.
- 21/ P.R.Krugman, M.Obstfeld, "Economie internationale", De Boeck Université, 1995.
- 22/ D.Linhart, "Perte d'emploi, perte de soi", Erès, 2003.
- 23/ D.Linhart, "Economie Internationale", Nouveaux Horizons Economica, 1989.
- 24/ N.G.Mankiw, "Principes de l'économie", Economica, 1998.
- 25/ N.G.Mankiw, "Macroéconomie", Ouvertures économiques, e Boeck Université 2001.
- 26/ K.Marx, "Le capital", Sociales, Paris, 1977.
- 27/ D.Ricardo, "Principes de l'économie politique et de l'impôt", 1817.
- 28/ P.Samuelson, "L'économique", tome 1, Armand Colin, 1968.
- 29/ P.Samuelson, "L'économique", tome 2, Armand Colin, 1969.
- 30/ H.Sassi, "Stratégie de l'innovation et sémiotique du positionnement marketing", thèse de doctorat d'université, Mai 2007, Université de Limoges.
- 31/ A.Smith, "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations", Gallimard, 1976.
- 32 J.E.Stiglitz, A.Charlton, "Pour un commerce mondial plus juste", Oxford University press, 2005.
- 33/ J.E.Stiglitz, "Principes d'économie moderne", Ouvertures économiques, De Boeck Université, 2000.
- 34/ B.Talbi, "Analyse microéconomique", Les presses de l'imprimerie Finzi, Oct 1993.
- 35/ H.R.Varian, "Introduction à l'analyse microéconomique", Ouvertures économiques, De Boeck Université, 1992.
- 36/ R.G.Vernon, "International Investment and International trade in the product cycle", Quaterly Journal of Economics N°2, Mai 1966.